



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

Documents officiels

9^e séance plénière

Jeudi 27 septembre 2007, à 15 heures
New York

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

*En l'absence du Président, M. Merafhe
(Botswana), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 10.

Allocution de M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau.

João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Vieira (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Président à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Ses grandes compétences contribueront considérablement au succès de nos travaux. Je tiens à l'assurer du soutien continu de la délégation de la Guinée-Bissau dans l'accomplissement de sa noble mission.

Je souhaite également adresser toutes mes félicitations à son prédécesseur, Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa de Bahreïn, pour le talent et la compétence dont elle a fait montre pendant son mandat.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de l'excellent travail qu'il a réalisé depuis son élection. Nous souscrivons sans réserve à la teneur de son rapport et à son analyse de la situation internationale, et nous appuyons les mesures qu'il a recommandées.

La prévention et le règlement pacifique des conflits et le maintien de la paix et de la sécurité internationales occupent une place centrale dans la Charte des Nations Unies. Il est donc du devoir de tous les États Membres de s'attacher à la réalisation de ces nobles objectifs. Nous croyons que la création d'une coalition mondiale pour la paix, la sécurité internationale et la promotion et la défense des droits de l'homme est la meilleure façon de favoriser les efforts visant au règlement des conflits.

Le terrorisme et le trafic des stupéfiants sont des fléaux qui nous menacent tous et risquent d'avoir de graves répercussions sur la stabilité d'un pays. La Guinée-Bissau, comme beaucoup d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, fait face au problème du trafic des stupéfiants. En raison de la faiblesse de l'infrastructure de l'État et des problèmes que nous avons pour contrôler nos frontières – en particulier nos eaux territoriales – les trafiquants de drogue et d'autres

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



éléments de la criminalité organisée ont une activité florissante dans notre pays. Ceci a créé de nombreuses difficultés pour les pouvoirs publics, au point de nuire à l'image de notre pays et de compromettre nos relations avec la communauté internationale.

Malgré la volonté politique et la détermination du Gouvernement de lutter contre le trafic des stupéfiants, nous n'avons pas réussi à éliminer ce fléau dont l'éradication ne sera possible que grâce à une coopération internationale. Le plan d'urgence de lutte contre le trafic des stupéfiants mis au point par mon gouvernement illustre la volonté de mon pays de faire de la lutte contre le trafic des stupéfiants et le crime organisé un objectif national. Mais malheureusement, nous ne disposons ni d'un personnel formé, ni des moyens matériels et financiers nécessaires pour mener cette lutte à bien.

Je me félicite de la tenue prochaine d'une conférence internationale sur le trafic des stupéfiants en Afrique de l'Ouest. Nous tenons à remercier le Gouvernement portugais d'avoir bien voulu accueillir cette conférence à Lisbonne. De même, une conférence régionale, qui doit se tenir à Dakar, cherchera à promouvoir une meilleure coordination entre les pays de la sous-région.

Je voudrais demander à tous les pays en mesure de partager leur expérience et leur technologie relatives au trafic des stupéfiants et à la criminalité organisée de nous aider à lutter contre ces activités criminelles, qui compromettent la sécurité et la stabilité internes de nos pays et exposent notre jeunesse à un grand danger. À cet égard, je salue les efforts consentis par le système des Nations Unies en vue d'établir un véritable réseau international pour éradiquer ce fléau.

Le Gouvernement de la Guinée-Bissau a décidé de lancer un programme pour corriger les problèmes du secteur financier, lequel nous permettra d'opérer un ajustement dans nos rapports avec les institutions financières internationales. Cette mesure devrait nous permettre de rétablir et de renforcer le cadre d'interaction et de partenariat extérieur de coopération pour le développement. L'adoption d'un programme d'après-conflit par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international constituera une mesure importante sur la voie du redressement et de la stabilisation économiques du pays.

Nous sommes conscients de la responsabilité que nous avons de gérer dans la transparence les maigres ressources dont nous disposons et de lutter contre la

corruption grâce à une gouvernance avisée fondée sur une véritable démocratie.

Il est fort nécessaire, pour la stabilisation politique et institutionnelle de notre pays, que soient décaissées les contributions annoncées à la conférence des donateurs pour la Guinée-Bissau qui s'est tenue à Genève en novembre dernier. Il va sans dire que sans le ferme appui de la communauté internationale, il nous sera difficile de mettre en place les conditions nécessaires à la consolidation de la stabilité et à la promotion d'une véritable réconciliation politique nationale, ce qui est essentiel au maintien de la paix et à la réalisation d'un développement durable en Guinée-Bissau.

Permettez-moi de rendre hommage aux organisations sous-régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union monétaire pour le soutien constant et la solidarité dont nous avons bénéficié pour faire face aux énormes difficultés politiques, économiques et financières que nous traversons. Je tiens aussi à saluer l'importante contribution apportée par le Groupe de contact international sur la Guinée-Bissau en vue d'améliorer le dialogue entre les partenaires internationaux du développement et de mobiliser une aide extérieure à notre pays en une conjoncture particulièrement difficile de notre histoire récente.

Il importe également de souligner le rôle joué par le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau du Conseil économique et social.

Je tiens à remercier le système des Nations Unies en général, et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) en particulier, pour le concours qu'ils ont apporté à l'instauration de la paix et de la stabilité politique dans notre pays.

Les rapports entre la Communauté des pays de langue portugaise et l'ONU évoluent d'une manière continue et satisfaisante. Nous attirons l'attention sur les progrès déjà accomplis s'agissant de consolider la démocratie et l'état de droit ainsi que de promouvoir les droits de l'homme à l'intérieur de la Communauté. Il en a résulté des changements notables pour la vie des habitants de ses États membres. En effet, nos huit pays – qui sont l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé-et-Principe et le Timor-Leste – ont à cœur d'exploiter leurs points communs et leur identité culturelle pour créer un lieu d'échange fondé sur une solidarité active

et constante. Mon pays, la Guinée-Bissau, a bénéficié de l'appui fourni par ses pays frères lorsqu'il a dû faire face aux nombreuses difficultés dont j'ai précédemment parlé. Au nom du peuple bissau-guinéen, je salue chaleureusement la présence des dirigeants réunis ici et leur adresse nos remerciements tout en leur réaffirmant notre volonté de consolider les liens d'amitié et de coopération historiques qui unissent nos peuples.

Je tiens également à confirmer notre volonté de concourir au renforcement du rôle de l'ONU dans la réalisation de la paix, de la stabilité internationale et du développement. Nous sommes favorables au règlement pacifique des conflits ainsi qu'à la promotion du dialogue en toutes circonstances et en tous lieux. L'histoire nous enseigne que les changements étant inévitables, ils ne peuvent être indéfiniment différés.

La Chine est une nation et un peuple. La contribution de la République populaire de Chine au maintien de la paix et de la sécurité internationales de même que sa coopération, en particulier dans le domaine du développement, sont exemplaires. La République populaire de Chine est l'unique représentant légitime et authentique du peuple chinois.

Nous sommes conscients des problèmes et des difficultés qui touchent le monde en général et l'Afrique en particulier, où les conflits et les crises humanitaires continuent de sévir, comme au Darfour et en Somalie. Nous espérons un regain de coopération parmi la communauté internationale pour qu'une solution et une paix durables soient possibles au Moyen-Orient.

Nous avons donc besoin d'une organisation performante, qui représente la diversité géographique, culturelle et religieuse du monde, d'une organisation qui considère et défende avec la même volonté et détermination les aspirations légitimes d'un grand nombre de pays aux fins d'une représentation et d'une participation équitables dans les travaux et les décisions du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée-Bissau de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Emanuel Mori, Président des États fédérés de Micronésie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États fédérés de Micronésie.

M. Emanuel Mori, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emanuel Mori, Président des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mori (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de participer pour la première fois au débat général de l'Assemblée générale depuis que j'ai pris mes fonctions de Président des États fédérés de Micronésie, en mai de cette année. Je suis honoré de présenter à M. Srgjan Kerim mes respects et mes félicitations pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Je suis convaincu qu'il s'acquittera de sa tâche avec un niveau de compétences aussi élevé que ses prédécesseurs. Mes félicitations s'adressent également au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, qui vient de prendre la barre de l'Organisation. Il peut compter sur l'appui infaillible de mon pays. Je tiens par ailleurs à confirmer nos engagements de même que notre attachement au multilatéralisme ainsi qu'aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Il y a quelques jours, le 24 septembre, nous étions réunis dans cette même salle afin de faire le point sur ce qui est probablement à l'heure actuelle le plus grand danger mondial : les changements climatiques. Bien avant que cette question ne soit au centre des préoccupations mondiales, la Micronésie était déjà en première ligne pour demander des mesures contre ce qui est désormais reconnu comme étant une urgence planétaire. Cela fait des années que nous affirmons qu'en raison de notre état de petit pays insulaire en développement, nous sommes extrêmement vulnérables et que les changements climatiques mettent en péril notre existence.

Un long chemin a été parcouru en peu de temps. Il y a seulement 15 ans, au moment de la signature de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la plupart des

gens considèrent le phénomène comme une simple hypothèse et comme un danger plus imaginaire que réel. Il est à présent admis que les changements climatiques sont réels et que leurs effets néfastes sont inévitables et potentiellement mortels, surtout pour les petits États insulaires en développement, dont la Micronésie. Aussi encourageant soit-il de constater que la communauté internationale reconnaît désormais l'urgence du problème, comme en témoignent les réunions de haut niveau organisées partout dans le monde, nous sommes encore bien loin d'avoir atteint les objectifs fixés dans la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto.

Pour préserver notre planète, nous devons, dès maintenant, prendre des mesures collectives et agir de manière responsable tout en tenant compte du principe de la responsabilité commune mais différenciée. Pour que nos mesures soient efficaces, il est impératif de poursuivre les objectifs liés aux changements climatiques en ayant bien conscience de l'urgence de la situation et dans le cadre de l'ONU. Il importe qu'en plus de reconnaître les risques posés par les changements climatiques, les pays développés fournissent aux plus vulnérables les fonds requis pour les aider à s'adapter et à limiter les dommages. C'est la raison pour laquelle nous sommes favorables à la mise en place d'institutions compétentes pour que le Fonds d'adaptation réponde aux besoins des petits États insulaires en développement.

L'adaptation et l'atténuation revêtent de multiples facettes, dont l'une est le besoin pressant qu'ont les petits États insulaires en développement d'accéder plus largement aux énergies renouvelables afin de ne plus être dépendants des combustibles fossiles. À cet égard, je dois reconnaître avec gratitude l'assistance aimablement fournie par les Gouvernements italien, indien et autres aux petits États insulaires en développement du Pacifique.

En mars, la Micronésie a présenté une proposition visant à adapter le Protocole de Montréal afin d'en accroître l'efficacité. Bien que l'ajustement proposé ait visé à améliorer l'efficacité du mandat du Protocole en ce qui concerne l'ozone, la Micronésie est particulièrement intéressée par les avantages importants en matière de climat, associés au Protocole de Montréal. Nous nous félicitons des résultats positifs de la dix-neuvième Réunion historique des Parties. Nous espérons que d'autres accords multilatéraux

pertinents sur l'environnement s'efforceront de même de prévoir des avantages de ce genre.

Il y a deux ans, à la huitième Conférence des États Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui s'est tenue à Curitiba au Brésil, les États fédérés de Micronésie et les Palaos ont présenté l'initiative Défi de la Micronésie. Effort de collaboration entre les États insulaires et les territoires du Pacifique Nord, cette initiative est l'exemple de l'esprit micronésien de collaboration en vue de la réalisation d'un objectif commun dans le cadre de préoccupations communes. En effet, l'initiative Défi de la Micronésie prévoit de préserver au moins 30 % de notre biodiversité marine et 20 % de notre biodiversité terrestre dans toute la région de la Micronésie d'ici à 2020.

Nous sommes reconnaissants aux organisations régionales et internationales et aux organisations non gouvernementales qui nous ont apporté leur appui pour réaliser les objectifs de cette initiative. Nous cherchons une assistance et un partenariat internationaux pour surmonter les nombreux obstacles qui entravent la mise en œuvre de cette initiative. Mon gouvernement demande instamment au Fonds pour l'environnement mondial de s'associer à d'autres pays – tels que la Turquie – pour fournir une assistance à cette fin.

Je ne saurais trop insister sur le rôle essentiel que jouent les technologies de l'information et de la communication dans le développement socioéconomique des pays en développement, notamment des petits États insulaires en développement. Étant donné que les îles des États fédérés de Micronésie sont largement dispersées dans le nord-ouest de l'océan Pacifique que nos ressources sont limitées, et que le coût du transport est élevé, nous avons à faire face à des défis de taille. Pour les relever, la Micronésie estime que l'accès abordable et fiable aux technologies de l'information et de la communication est une solution qui non seulement peut remédier à l'insuffisance de nos infrastructures, mais nous permettre aussi d'atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, ceux du Millénaire pour le développement (OMD) ainsi que les objectifs liés aux technologies de l'information et de la communication prévus par le Sommet mondial sur la société de l'information.

L'accès de nos îles à la connexion Internet à large bande est une grande priorité pour mon pays. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le

Pacifique (CESAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, travaillent ensemble pour élaborer un projet de connexion Internet dans l'océan Pacifique qui répondra à la nécessité de développer des infrastructures liées aux technologies de l'information et de la communication dans le Pacifique. Nous espérons que ce projet permettra à notre région de nouer un partenariat efficace avec la communauté internationale et contribuera à appuyer nos objectifs de développement durable. Toutefois, nous ne pourrions pas mettre en œuvre ce projet sans l'appui financier de la communauté internationale.

Je me félicite des progrès réalisés dans le cadre de l'initiative sur la présence de l'ONU dans le Pacifique, qui, dans le cas de notre pays, est représentée par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Ces dernières années, nous avons fait état de nos préoccupations devant le manque de présence appropriée de l'ONU en Micronésie pour nous aider à relever les défis du développement. Cette initiative attendue de longue date deviendra à la fin de l'année une réalité pour la Micronésie et nous ne manquerons pas de l'exploiter pleinement. Il est donc essentiel, à la lumière de l'objectif d'un bureau commun qui sera ouvert dans mon pays, de respecter l'intention initiale en matière de dotation en personnel si nous voulons que cette initiative apporte vraiment un changement, à la fois en ce qui concerne la mise en œuvre efficace des programmes des Nations Unies sur le terrain et l'amélioration des capacités de mon pays d'avoir sa part d'autres sources d'assistance et de services fournies par le système des Nations Unies.

Étant l'un des pays qui, selon le PNUD a davantage de difficultés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, mon pays accorde beaucoup d'importance à une présence appropriée de l'ONU au sein du bureau conjoint situé dans mon pays, pour nous aider à mettre en œuvre et à utiliser efficacement l'assistance extérieure afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Mon gouvernement félicite le PNUD et le FNUAP d'avoir élaboré un plan pour le prochain programme quinquennal qui nous fournira une assistance financière et aidera mon pays à remédier aux problèmes de la pauvreté et de la capacité institutionnelle. Le bureau conjoint de l'ONU sera un moyen important et jouera un rôle central pour la mise

en œuvre des objectifs spécifiques de ce programme. Nous nous réjouissons de la mise en œuvre de ce programme.

En tant que gardien de ce vaste océan dont nous partageons les richesses avec la communauté internationale, je ne voudrais pas manquer de faire quelques remarques sur la question des mers et des océans. Je souhaite tout d'abord exprimer notre gratitude au Gouvernement norvégien et à d'autres gouvernements qui ont contribué au fonds d'affectation spéciale créé pour aider les petits États insulaires en développement à revendiquer leur plateau continental étendu conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Nous sommes toutefois préoccupés par les obstacles qui continuent d'entraver l'accès à ce fonds. Il y a trop d'obstacles institutionnels et ils doivent être immédiatement supprimés pour permettre aux petits États insulaires en développement d'utiliser ce fonds afin de remplir leurs obligations au titre de la Convention sur le droit de la mer.

Les habitants de la Micronésie dépendent beaucoup de leurs ressources marines pour assurer leur subsistance. Nous nous intéressons vivement à la conservation et à l'utilisation durable des ressources marines et halieutiques. Nous ne pouvons pas ne pas évoquer nos préoccupations concernant les prises indirectes ou les déchets des pêcheries commerciales. Si certains considèrent qu'il s'agit de déchets, c'est néanmoins une ressource essentielle dont dépend notre peuple pour vivre. La communauté internationale devrait chercher énergiquement des moyens de minimiser et d'éliminer les conséquences de la prise de ces poissons non ciblés. Autre question importante et préoccupante, la question de la pêche au chalut de fond. Il serait catastrophique pour nos écosystèmes marins et pour la biodiversité que cette pratique de pêche destructive perdure. Nous renouvelons l'appel que nous avons lancé il y a des années depuis cette tribune pour un moratoire sur la question de la pêche au chalut de fond.

Je voudrais évoquer aussi l'effort déployé depuis longtemps par l'Italie et de nombreux autres pays pour encourager cet organe à adopter une position de consensus contre l'imposition de la peine de mort. L'année dernière, mon pays a signé la déclaration de la Finlande sur cette question importante (voir A/61/PV.81). Nous maintenons fermement notre appui à cette cause.

J'en viens maintenant au débat de longue date sur la réforme de l'ONU. Je voudrais réitérer notre préoccupation qui est que la réforme de l'ONU ne sera pas complète sans la réforme du Conseil de sécurité.

Nous réaffirmons que nous apportons notre appui au Japon et à l'Inde, de la région Asie Pacifique, comme membres permanents du Conseil. Les pays en développement, y compris les États insulaires et les petits États, doivent de leur côté être davantage représentés.

Tout en maintenant notre position en ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité, nous appuierons toute idée novatrice permettant de faire avancer les choses, telle que la proposition d'un processus de négociation intergouvernemental. À la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, nous devons poursuivre le processus entamé et n'épargner aucun effort pour obtenir des résultats.

Je vais clore mon intervention en exprimant un certain optimisme quant à ce que peuvent faire les nations réunies ici pour réaliser le programme de travail, certes ambitieux, de l'ONU. Compte tenu des défis que nous devons relever, ce n'est qu'en faisant preuve d'optimisme et de détermination que nous pourrons, avec le temps, surmonter ces obstacles. Les États fédérés de Micronésie joueront leur rôle à vos côtés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président des États fédérés de Micronésie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Emmanuel Mori, Président des États fédérés de Micronésie est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ludwig Scotty, Président de la République de Nauru

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de Nauru.

M. Ludwig Scotty, Président de la République de Nauru est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ludwig Scotty, Président de la

République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Scotty (*parle en anglais*) : Je voudrais adresser mes sincères félicitations à M. Srgjan Kerim pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale, à sa soixante-deuxième session. Ma délégation souhaite également rendre hommage à Sheika Haya Rashed Al-Khalifa qui l'a précédé en conduisant les travaux de la soixante et unième session et particulièrement l'examen des questions épineuses qui continuent d'entraver la revitalisation de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité. Ma délégation vous assure de son entière coopération et de son plein appui dans l'engagement que vous avez pris de poursuivre le programme de réforme générale de l'Organisation et de relever les nombreux défis qui nous attendent.

Comme c'est la première Assemblée générale à laquelle participe S. E. M. Ban Ki-moon, depuis qu'il a été nommé comme Secrétaire général, ma délégation saisit cette occasion pour l'assurer de son ferme appui et de son entière coopération dans ses fonctions de direction de l'ONU.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant cette instance pour la troisième année consécutive, cette fois comme dirigeant réélu de notre petit État insulaire de Nauru. Comme les Membres le savent sans le moindre doute, lorsque j'ai pris mes fonctions il y a trois ans, mon pays était au bord de l'effondrement. Alors que Nauru a été autrefois un petit pays donateur à revenus élevés, nos richesses ont été dilapidées en une génération par l'incurie et la corruption des gouvernements précédents. Ce palmarès de mauvaise gouvernance et la nécessité de reconstruire Nauru ont constitué la raison principale de la stratégie nationale de développement durable qu'a lancée mon gouvernement et dont l'un des objectifs fondamentaux est la mise en place et le fonctionnement d'un gouvernement transparent et responsable.

Mon gouvernement œuvre, lentement mais sûrement, à améliorer la situation à Nauru. Dans les trois ans de notre mandat, nous poursuivrons dans cette voie avec un programme de réformes économiques et politiques et une bonne gouvernance. Nous sommes convaincus que notre situation s'améliore et les élections d'août nous ont montré que nous avons la confiance de la population. La reprise est lente et pénible et nous sommes sensibles à toute l'aide qu'on voudra bien nous apporter.

Nous nous félicitons du fait que l'ONU ait pleinement conscience des défis que pose le développement dans la région du Pacifique et reconnaisse que l'assistance ne s'est pas traduite, dans de nombreux endroits, par des gains uniformes dans le développement humain, de sorte que le Pacifique risque de ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cet égard, ma délégation se félicite que le Président se propose de tenir, durant la présente session, une réunion des dirigeants sur les OMD, et elle appuie cette initiative.

Au cours du débat général à la soixante et unième session (voir A/61/PV.16), nous avons fait observer dans cette salle historique que les bureaux et institutions des Nations Unies n'avaient pas de représentation permanente dans les petits États insulaires en développement du Pacifique. En juin 2006, il a été annoncé qu'une coalition comprenant le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population, ouvrirait au total huit nouveaux bureaux dans les pays insulaires du Pacifique, y compris dans mon pays, à Nauru. Nous nous sommes félicités de cette nouvelle historique et du progrès qu'elle représente dans l'harmonisation de l'action avec l'ONU ainsi que de l'assistance et de l'appui que ces nouveaux bureaux fourniraient pour développer la capacité nationale et atteindre les OMD.

En tant qu'États Membres qui payons notre quote-part, déployons des Casques bleus et nous acquittons de nos responsabilités au sein de la communauté internationale, nous méritons d'avoir sur notre sol des bureaux qui renforcent l'utilité de l'Organisation et la mise en œuvre de ses politiques. Nous avons donc été vivement déçus par le fait que la mise en place de bureaux acceptables dans nos pays n'a pas progressé depuis cette annonce. Ce retard et les suppositions de l'ONU concernant la capacité de nos petits États insulaires de recruter le personnel nécessaire à ces bureaux est une position à courte vue. En outre, la définition du « partenariat » que donne l'ONU pour cette initiative impose un lourd fardeau à nos gouvernements nationaux et ne répond pas à nos priorités nationales et à nos ressources limitées, et affaiblit par conséquent la cohésion entre l'ONU et nos pays.

Malgré l'absence de progrès visibles, nous estimons que le projet peut être conservé dans ses intentions et ses objectifs premiers, s'il y a une volonté et un désir sincère de répondre à nos besoins. Nous

demandons donc à l'Assemblée générale et au Secrétariat de faire en sorte que des bureaux correspondant aux idéaux et à la réputation de l'ONU soient ouverts dans nos pays. Nous voulons que l'ONU, sur notre territoire de Nauru et dans toute la région du Pacifique, nous tende une main secourable dans notre poursuite du développement durable.

Notre région du Pacifique, sans doute possible, fait de son mieux pour mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la Stratégie de Maurice et d'autres accords internationaux concernant les petits États insulaires en développement. Le rapport du Secrétaire général (A/62/279) l'indique clairement et montre que le Pacifique, dans le cadre de son plan, s'est entendu sur ses propres priorités en matière de développement durable, priorités qui reflètent les engagements internationaux contractés au titre de la Stratégie, et s'emploie avec énergie à les mettre en œuvre. Le rapport du Secrétaire général et l'actualisation du Plan pour le Pacifique montrent des progrès dans certains domaines clefs et déterminent les importantes initiatives qui feront l'objet de mesures suivies.

Cependant, il est aussi patent que nous-mêmes et l'ONU devons faire bien davantage. Il est indéniable, à la lecture du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, que les possibilités s'amenuisent de ralentir le réchauffement planétaire et le changement climatique. Cette question met en lumière certaines des injustices du modèle mondial actuel de développement. Les petits pays insulaires qui ne contribuent que très peu au problème sont susceptibles d'être les plus touchés.

La nécessité de redoubler d'efforts s'impose aussi à nous à la lecture des récents rapports sur les progrès, ou plutôt l'absence de progrès, dans la réalisation des OMD. Notre région éprouve dans bien des domaines des difficultés pour atteindre les OMD, et il est juste de dire, comme le note le Secrétaire générale dans son rapport, que le fait que les capacités restent très limitées constitue un obstacle majeur à la mise en place d'un développement durable dans la région du Pacifique, ce qui comprend bien entendu Nauru.

C'est pourquoi, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer les plus vifs remerciements de mon peuple à nos partenaires de développement, en tête l'Australie, Taiwan, la Nouvelle-Zélande, le Japon, l'Union européenne et d'autres encore, pour le soutien qu'ils accordent dans ce domaine et dans d'autres et

sans lequel notre nation et notre peuple se seraient complètement effondrés. Ce faisant, j'espère que l'Assemblée prendra conscience que notre région, bien que vaste, est victime à la fois de son isolement et de la taille relativement petite de ses pays et de sa population.

Même avec les meilleures pratiques en matière de gestion et de gouvernance, le développement durable de nos économies est freiné par les coûts élevés des transports et par les déséconomies d'échelle. À Nauru, le transport augmente d'au moins 15 à 20 % le coût de toutes les importations. De même, les énergies de remplacement durables et de prix abordable représentent une grande priorité pour mon pays et pour ma région car, avec le prix toujours plus élevé de l'énergie fossile, nous devons aujourd'hui payer un surcoût important pour quelque chose qui contribue à la fois au réchauffement de la planète et à la probable disparition des îles du Pacifique.

Le Professeur Jeffrey Sachs a déclaré à juste titre que, si nous devons tous travailler de concert pour régler le problème de la pauvreté dans le monde, les pays développés avaient néanmoins la possibilité, grâce à leurs ressources et à leurs technologies, d'agir pour l'éliminer une fois pour toutes. L'objectif convenu de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement est loin d'être atteint. Cette situation montre clairement que le monde a les moyens de faire bien davantage pour, à la fois, réduire la pauvreté et éliminer les limitations qui freinent tout progrès dans nombre de pays en développement.

Comme d'autres pays fortement endettés, Nauru est doublement accablée par une dette massive héritée des gouvernements précédents. Après une évaluation minutieuse du potentiel de développement du pays pour les 30 prochaines années, nous sommes arrivés à la triste conclusion que Nauru ne sera en mesure de payer qu'une très faible partie de cette dette. Nous allons devoir implorer le pardon des pays et des institutions auxquels nous devons le plus d'argent.

Notre Organisation s'enorgueillit d'être inclusive et de défendre chacun d'entre nous, pourtant ma délégation est très profondément déçue de voir qu'en dépit des efforts déployés par Nauru et par d'autres pays qui partagent cette cause, l'ONU continue d'ignorer le souhait exprimé par Taiwan et par ses 23 millions d'habitants de devenir membre de l'Organisation.

Le 19 juillet dernier, une demande d'admission à l'ONU, signée par le Président démocratiquement élu de Taiwan, S. E. M. Chen Shui-bian, a été envoyée au Cabinet du Secrétaire général. Malheureusement, la Charte des Nations Unies et le Règlement intérieur du Conseil de sécurité ont été bafoués. Mal conseillé juridiquement, le Cabinet du Secrétaire général n'a pas répondu positivement à la demande d'admission de Taiwan auprès du Conseil de sécurité, citant pour justification la résolution 2758 (XXVI) de l'Assemblée générale. Bien qu'un grand nombre d'États Membres continuent de se retrancher derrière la résolution 2758 (XXVI), il faudrait finir par comprendre que cette résolution ne déclare nullement que Taiwan fait partie de la République populaire de Chine, et qu'elle ne l'empêche pas non plus d'être admise dans l'avenir au sein de cette Organisation. Ce texte n'appuie en tout cas certainement pas le prétendu principe d'une seule Chine.

Depuis la création de la République populaire de Chine, le 1^{er} octobre 1949, les deux rives du détroit de Taiwan ont été gouvernées séparément, aucune des deux parties n'exerçant de contrôle ou d'autorité sur l'autre. Que je sois bien clair : Taiwan n'a aucunement l'intention de représenter la République populaire de Chine. Taiwan est un État souverain, libre et épris de paix, et son gouvernement démocratiquement élu est le seul gouvernement légitime de cet État insulaire.

Outre les droits légal et moral de Taiwan de faire partie de l'ONU, une autre dimension doit être prise en compte. Taiwan est l'une des plus grandes économies du monde, et notamment l'un des plus importants partenaires commerciaux d'autres Membres de l'ONU. C'est aussi l'un des 20 premiers investisseurs étrangers au monde et elle est bien placée pour aider nombre des Membres de cette Organisation dans leur développement, ce qu'elle a déjà démontré. Taiwan est un investisseur et un partenaire commercial important pour mon pays et pour d'autres dans ma région, même pour ceux qui ne l'admettent pas officiellement.

Ma délégation exhorte le Cabinet du Secrétaire général à préserver l'intégrité de cette éminente Organisation et à se conformer à la Charte des Nations Unies et au Règlement intérieur du Conseil de sécurité. Il doit immédiatement accepter et soumettre au Conseil la demande d'admission de Taiwan.

Les peuples du monde ont les yeux tournés vers l'ONU et vers leurs dirigeants, attendant d'eux qu'ils identifient les grands défis mondiaux auxquels le

monde est confronté aujourd'hui et qu'ils agissent en conséquence. Au début de cette semaine, nous avons terminé la Réunion de haut niveau sur le changement climatique. Nos délibérations ont permis d'exposer tout un éventail de points de vue et de propositions qui, nous l'espérons tous, aboutiront à une volonté mondiale de faire véritablement changer les choses. Nauru estime que la communauté internationale, en particulier les pays qui ont des moyens à la mesure de leur statut de nations développées, a la responsabilité de fournir une aide financière, humanitaire et autre aux petits États insulaires en développement, qui ne manqueront pas de payer les pires conséquences du changement climatique mondial.

Bien entendu, nous devons reconnaître et saluer les politiques d'assistance qui ont été proposées et mises en œuvre, mais il faut faire davantage encore pour éviter un désastre en puissance, en particulier pour les petites nations insulaires en développement, qui sont vulnérables. C'est pourquoi nous demandons que les efforts actuels se poursuivent et nous exhortons les États Membres à envisager d'accroître leur soutien financier, y compris en facilitant l'accès au Fonds d'adaptation.

Toutefois, les investissements en capitaux à eux seuls ne sont pas suffisants. Les technologies, les compétences et le savoir-faire sont nécessaires pour nous guider dans notre réaction au présent défi. En outre, la société civile et les organisations non gouvernementales doivent coopérer entre elles afin d'acquiescer et de renforcer les capacités dont nous avons besoin pour régler ce problème.

La situation du monde rend aujourd'hui plus que jamais nécessaire l'existence d'une Organisation des Nations Unies renouvelée, revitalisée et plus attentive aux besoins. Le renforcement de cette institution multilatérale s'opérera par la revitalisation de l'Assemblée générale et par une réforme globale du Conseil de sécurité, résultant de négociations intergouvernementales. Tous ces éléments doivent progresser en s'appuyant sur la vision commune d'une ONU plus cohérente et capable d'agir de manière unie, et en n'épargnant aucun effort pour poursuivre la consolidation des trois piliers que sont la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

Nauru estime qu'il n'y aura pas de réforme globale du Conseil de sécurité tant que le Japon, l'Inde, le Brésil et l'Allemagne n'en seront pas devenus membres permanents.

Pour terminer, je voudrais rappeler à l'Assemblée générale les récentes paroles du Secrétaire général, qui a déclaré :

« Le succès de l'ONU ne se mesurera pas à l'aune du nombre des promesses faites, mais plutôt des promesses tenues auprès de ceux qui ont le plus besoin de nous. » (A/61/PV.31)

Alors que nous entamons nos délibérations sur les nombreux défis et les questions complexes qui se présentent à nous, faisons-le avec les meilleures intentions et, surtout, honorons notre promesse d'obtenir des résultats.

Enfin, alors que je me trouve dans ce grand pays que sont les États-Unis d'Amérique, pays des hommes libres, je ne peux m'empêcher de me souvenir que sa population a placé sa confiance en Dieu. Dans mon pays insulaire, Nauru, qui est aussi une terre d'hommes libres, nous avons aussi placé notre foi, avant tout, dans la volonté de Dieu. C'est pourquoi, m'adressant à chaque être humain de notre planète Terre, je vous implore tous sans exception de vous consacrer à respecter la volonté de notre Dieu.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ludwig Scotty, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sambi : À l'instar des éminentes personnalités qui m'ont précédé à cette tribune, j'éprouve un réel plaisir à adresser, au nom de mon

pays, l'Union des Comores, et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations à M. Srgjan Kerim pour sa brillante élection à la présidence de cette soixante-deuxième session ordinaire de notre Assemblée. Je me fais également l'agréable devoir d'adresser nos chaleureuses félicitations au Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. Ban Ki-moon, pour l'efficacité avec laquelle il accomplit ses fonctions dans ce monde en pleine mutation, qui nécessite plus d'engagement de notre Organisation. J'adresse, enfin, nos sincères remerciements au Gouvernement américain et aux dirigeants de cette magnifique ville de New York pour les bonnes dispositions prises pour notre accueil et notre séjour.

Les situations conflictuelles dont sont victimes des innocents au Moyen-Orient, au Darfour, en Somalie et dans de nombreuses autres régions, embrasées par des foyers de tensions, interpellent notre conscience collective et appellent à une urgence dans la prise de mesures allant dans le sens de l'apaisement et de la résolution de ces problèmes. Mon gouvernement souscrit à toute démarche entreprise par la communauté internationale, notamment l'Union africaine et l'ONU, dans la recherche de solutions à ces problèmes, qui font l'objet de préoccupations mondiales.

Le monde s'interroge et a des raisons de se montrer préoccupé. La crainte et l'incertitude sont devenues les choses les mieux partagées, et par les pays développés, et par les pays en développement. Paradoxalement, la science et la technologie n'ont jamais été aussi performantes, et le monde n'a jamais été aussi riche ni affiché autant de profits.

Aujourd'hui, les pays du Sud sont davantage accablés par le poids de la dette, les guerres civiles, l'insécurité, la misère, la précarité et les maladies endémiques. La sécurité et l'harmonie de ce monde exigent, alors, plus de solidarité et plus d'humanisme.

Ainsi, la communauté internationale devrait mettre l'accent sur l'aide au développement pour aider les petits pays à relever les défis environnementaux, notamment les effets du changement climatique, la dégradation de l'écosystème et la désertification. Une telle solidarité doit également être apportée à la lutte contre les autres fléaux qui affectent nos pays, et plus particulièrement le VIH/sida, le paludisme et toutes les autres maladies qui déciment nos peuples et compromettent notre développement.

En outre, un autre fléau affecte le monde. Il s'agit du terrorisme, qui ne connaît ni frontière, ni race, ni religion dans sa grande lâcheté et dans son aveuglement. Nous devons tout mettre en œuvre pour qu'il ne puisse plus s'épanouir sur la pauvreté ni prospérer sur les maillons les plus faibles de la chaîne mondiale.

Il faudra également faire en sorte que le fanatisme et l'intolérance ne puissent plus dicter leur loi au monde et détruire l'humanité. En effet, en renforçant la tolérance, le respect du droit à la différence et de la dignité de chaque peuple, nous éviterons les dérives possibles d'atteinte aux droits de l'homme et l'amalgame entre le terrorisme et certaines religions ou certaines régions. C'est ainsi que nous réussirons à garantir la paix, la stabilité, la sécurité et le développement durables, car il serait illusoire de parler de ces idéaux dans un monde de misère, où le développement économique et le bien-être de tout un chacun ne sont pas acquis.

Par ailleurs, à mi-chemin de l'échéance de 2015 relative aux objectifs du Millénaire pour le développement, bien que des progrès notables aient été accomplis, la pleine réalisation de ces objectifs dépendra en grande partie de la solidarité internationale et du respect des différents engagements pris par les pays les plus riches.

La réforme de notre Organisation s'impose plus que jamais pour qu'elle soit la plus représentative, en reflétant davantage son universalité. Ainsi, l'Afrique et toutes les autres régions du monde doivent y être bien représentées, afin de mieux consacrer le principe de l'égalité des États au sein de ce grand concert des nations.

Le Président assume la présidence.

Je voudrais saisir cette occasion exceptionnelle pour donner un aperçu de la situation dans mon pays, l'Union des Comores.

Dès mon accession à la magistrature suprême, je me suis attelé, avec mon gouvernement, à concrétiser les engagements pris auprès du peuple comorien et de la communauté internationale, liés au respect des droits de l'homme, à l'état de droit, à la bonne gouvernance, à travers notamment la restauration d'une justice qui soit un modèle, la lutte contre la corruption, la lutte contre l'habitat insalubre et la promotion de la femme.

Dans ce vaste chantier très ambitieux, certes, je compte beaucoup sur le peuple comorien lui-même

pour créer au plan national les conditions de réussite de cette mission que je me suis assignée. Je reste confiant également que la solidarité internationale continuera de s'accroître pour soutenir un petit pays comme le nôtre à faire face aux multiples problèmes qu'il rencontre au quotidien. Je me fais d'ailleurs le devoir d'exprimer, du haut de cette tribune, notre gratitude à tous les pays et organisations qui nous soutiennent dans cette entreprise de bâtir une nation comorienne paisible et prospère.

Mais je me dois de souligner qu'il fut un temps, pas si lointain, où le continent africain et d'autres régions du monde étaient secoués par d'incessants coups d'État. Ce mode illégal, antidémocratique et souvent violent d'accès au pouvoir a plongé les pays affectés dans l'instabilité.

Il semble que cette période soit aujourd'hui dépassée avec l'avènement de la démocratie et du multipartisme. La grande majorité des forces politiques semble admettre que l'alternance démocratique par la voie de la libre et transparente consultation des populations est la seule acceptable pour accéder au pouvoir.

Cependant, un autre mode d'action politique violente continue à affecter les pays en voie de développement et semble prendre une importance particulière. Il s'agit des rébellions armées qui affectent de nombreux pays, dont les Comores, mon pays. Les rébellions armées sont une source de déstabilisation et un obstacle aux efforts de développement. Les rébellions sont souvent au centre des enjeux politiques et géopolitiques qui les soutiennent, au détriment des intérêts supérieurs des pays. Elles bénéficient du soutien déclaré ou occulte de forces internes et externes qui les instrumentalisent.

Mon pays n'échappe pas à ce phénomène. En effet, l'ancien chef de l'exécutif de l'île d'Anjouan refuse l'organisation d'élections libres et démocratiques à la fin de son mandat. Il conduit une rébellion armée qui s'est attaquée à la Présidence de l'Union, à la représentation du Gouvernement de l'Union dans l'île et au détachement de l'Armée nationale de développement. Cette rébellion compromet les espoirs de développement du pays en provoquant l'ajournement du traitement de la dette des Comores vis-à-vis des institutions internationales et ralentit la reprise des investissements en provenance de l'étranger. C'est pourquoi je manifeste ici notre grande préoccupation suite à cette crise politique que nous

traversons. Ainsi, je lance un appel solennel et pressant à toute la communauté internationale pour aider à asseoir en Union des Comores une stabilité durable, en réglant le problème de rébellion qui persiste dans l'île autonome d'Anjouan. En effet, toutes les bonnes dispositions dont le Gouvernement de l'Union a fait preuve jusqu'ici se heurtent à l'intransigeance des rebelles anjouanais, qui refusent de se conformer aux résolutions des instances de l'Union Africaine et aux recommandations de la communauté internationale relatives à l'organisation d'élections libres et démocratiques à Anjouan, comme ce fut le cas dans les deux autres îles, et au respect de la légalité constitutionnelle, notamment l'exercice, à Anjouan, des pouvoirs régaliens.

Je voudrais remercier du fond du cœur tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur accompagnement constant à la recherche d'une solution rapide et définitive à cette crise que nous traversons. À tous ces partenaires, je n'ai pas cessé de montrer notre bonne foi de régler la crise anjouanaise par la voie pacifique, l'important étant de sauver l'unité nationale et préserver le peuple comorien de tout ce qui serait de nature à nuire aux efforts de développement.

Je saisis l'occasion pour remercier également les autorités de la Banque africaine de développement et tous ceux qui ont contribué à la prise de bonnes dispositions visant à éponger une partie de la dette comorienne auprès de cette institution, afin de faciliter notre décollage économique.

Vous comprendrez tous qu'il ne saurait être question, pour le Gouvernement comorien, de cautionner la moindre action qui irait dans le sens de consacrer la balkanisation du pays. Le peuple comorien a en effet en mémoire la malheureuse expérience vécue de l'île sœur de Mayotte.

Même s'il s'agit pour le premier cas d'un problème comoro-comorien et, pour le deuxième, d'un litige nous opposant à la France, pays ami et premier partenaire des Comores – j'insiste sur le fait que la France est un pays ami, premier partenaire des Comores –, ces deux situations consacrant la désunion de notre pays ne sauraient nous laisser indifférents.

Plus de 30 ans se sont écoulés depuis que les Comores indépendantes ont été admises à l'ONU, dans leurs frontières authentiques, c'est à dire composées de quatre îles, Ngazidja, Mwali, Ndzouani et Maore. Plus de 30 ans, au cours desquels toutes les organisations

qui ont reconnu notre indépendance n'ont cessé de soutenir la juste revendication comorienne de sa souveraineté sur l'île de Mayotte, défendue par les gouvernements successifs de Moroni. Un principe que le peuple comorien ne saurait transgresser, même si l'approche a varié d'un régime à un autre. Aujourd'hui mon gouvernement souhaite aborder dans la sérénité cette question avec la partie française en privilégiant le dialogue et la concertation. Car il nous faut rapidement trouver ensemble une réponse au problème des drames humains causés par les naufrages répétés des embarcations de fortune transportant presque chaque semaine des dizaines de personnes se rendant à Mayotte auprès de leurs familles. Il nous faut également régler ensemble et rapidement les traitements inhumains infligés aux Comoriens des autres îles résidant à Mayotte et faciliter la libre circulation des biens et des personnes entre toutes les îles de l'archipel. Il nous faut enfin trouver ensemble un *modus vivendi* qui tienne compte surtout des réalités sociales, culturelles, linguistiques, économiques, religieuses et historiques qui façonnent la vie de tous les Comoriens que nous sommes.

À cet effet, je me réjouis de constater la convergence de vues avec S. E. M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française, qui, lors de son allocution devant cette auguste Assemblée, a déclaré :

« Je veux dire au nom de la France qu'il n'y aura pas de paix dans le monde sans le respect de la diversité, sans le respect des identités nationales, sans le respect – j'ose le mot – des religions et des croyances, sans le respect des cultures. L'attachement à sa foi, à son identité, à sa langue, à sa culture, à une façon de vivre, de penser, de croire, c'est légitime et c'est profondément humain. » (A/62/PV.4)

J'exhorte de ce fait les Nations Unies à se saisir de ce dossier en œuvrant dans le sens d'un meilleur rapprochement des deux parties, en vue d'aboutir à une résolution rapide de ce problème. Je suis persuadé que nous pourrons ensemble, avec les autorités françaises, trouver les voies et moyens de progresser dans la recherche d'une solution définitive, juste et respectueuse du droit, à ce problème.

Dans cette quête permanente de paix et de liberté, j'ai une pensée toute particulière pour ceux qui, partout dans le monde, luttent et revendiquent leurs droits à l'unité et à l'intégrité territoriale. C'est ainsi que je voudrais, du haut de cette tribune, renouveler à notre

pays ami, la République populaire de Chine notre attachement à la politique d'une seule Chine, seule et indivisible. À notre pays frère, le Royaume du Maroc, je voudrais renouveler notre soutien à sa lutte légitime en vue de recouvrer son intégrité territoriale.

Pour terminer, je souhaite que la paix règne dans notre monde, que la bonté et la bonne foi gagnent nos cœurs pour que les peuples du monde entier vivent heureux et plus solidaires que jamais.

Qu'il me soit permis de conclure avec ces quelques mots en arabe.

(l'orateur poursuit en arabe)

Le conflit israélo-arabe est la source de tension au Moyen-Orient, et les Palestiniens des territoires arabes occupés vivent dans des conditions inhumaines et économiquement tragiques du fait des pratiques israéliennes. La communauté internationale doit traiter avec détermination cette situation en exigeant des autorités israéliennes qu'elles appliquent les résolutions et décisions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. En outre, les dispositions du droit international, du droit international humanitaire et des droits de l'homme doivent être respectées. Nul ne l'ignore, il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient sans une solution juste et durable à la question palestinienne, qui se traduirait par le retrait d'Israël des territoires arabes qu'il a occupés en 1967.

Sans la création d'un État palestinien viable, avec Jérusalem-Est comme capitale, et le règlement de la question des réfugiés sur la base de la résolution de l'Assemblée générale de 1949, le conflit ne pourra être réglé. Les implantations de colonies de peuplement doivent cesser, le mur de séparation doit être démoli et les Palestiniens doivent être indemnisés pour les dégâts causés par sa construction. J'invite également nos frères palestiniens à renoncer à se diviser et se morceler, et à recourir au dialogue. La communauté internationale et l'ONU doivent fournir une prompte aide humanitaire aux Palestiniens dans la bande de Gaza, ouvrir les points de passage et démanteler tout élément susceptible d'entraver la circulation.

Nous affirmons aussi notre solidarité avec nos frères du Liban, et nous appelons à la pleine application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, à la cessation des incursions israéliennes au Liban et au retrait d'Israël des fermes de Chebaa.

S'agissant du Darfour, nous comptons beaucoup sur les pourparlers de paix qui auront lieu en Libye le 24 octobre de cette année. Nous espérons que toutes les parties y participeront. La communauté internationale doit assumer sa responsabilité et enjoindre les parties de prendre part à ces négociations qui, nous l'espérons, seront définitives et déterminantes. Nous espérons également que la mission et la nature de l'Union africaine au Darfour seront pleinement respectées, tout comme la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale au Soudan.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Sambu, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Janez Janša, Premier Ministre de la République de Slovénie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Slovénie

M. Janez Janša, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Janez Janša, Premier Ministre de la République de Slovénie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Janša (Slovénie) (*parle en slovène; texte anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de féliciter votre prédécesseur, S. E. Sheika Haya Rashed Al-Khalifa, pour sa conduite éclairée de l'Assemblée générale. Je tiens également à vous assurer, Monsieur le Président, au nom de la Slovénie, de notre plein appui à votre direction des travaux. Nous attendons aussi avec intérêt de coopérer avec le Secrétaire général Ban Ki-moon.

Un volet important de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale coïncidera avec une période de responsabilité accrue sur le plan international pour la Slovénie. Nous ne ménagerons aucun effort pour mettre à profit cette occasion dans l'intérêt non seulement de l'Europe, mais de l'ensemble de la communauté internationale. L'ONU

sera au cœur de nos efforts. Cette Organisation continue de représenter l'humanité sous son meilleur jour.

Le débat de cette semaine a prouvé que la communauté mondiale avait identifié les problèmes découlant de l'action de l'homme sur l'environnement. La volonté de trouver des solutions sous les auspices de l'ONU a été clairement exprimée. Les dimensions et la complexité mêmes de cette question exigent que cette Organisation prévale.

Aujourd'hui, les changements environnementaux se produisent dans le monde entier. La Slovénie fonde de grands espoirs sur l'approche régionale dans la recherche des solutions. À l'échelon mondial, nous sommes favorables au principe de responsabilités communes mais différenciées. Étant donné les considérables conséquences des changements climatiques, notamment sur la sécurité et la stabilité dans le monde, il nous faut adopter une approche concertée.

Les solutions propres à chaque pays devraient permettre à ces derniers de réaliser leur potentiel en matière de développement. La Slovénie prend très au sérieux les engagements qu'elle a contractés dans le cadre européen. L'Union européenne a montré qu'elle avait la volonté et la capacité de montrer la voie à suivre. Nous espérons que ces exemples donneront le ton dominant du débat général, grâce au nouveau cadre pour après 2012.

La Slovénie se félicite des progrès réalisés à ce jour dans la réforme de l'ONU et continuera d'œuvrer pour une ONU mieux adaptée, plus efficace et plus représentative.

Le rôle que l'ONU joue dans le maintien de la paix et de la sécurité est indispensable. Cette année, plus de 10 % des membres des forces armées slovènes ont pris part à des missions à l'étranger sous mandat du Conseil de sécurité. Ils ont, pour la plupart, contribué à renforcer la paix et la stabilité en Europe du Sud-Est, ainsi qu'en Afghanistan, au Liban et en Iraq.

Au cours des 15 dernières années, la communauté internationale a alloué des ressources humaines et financières considérables à la région des Balkans. Nous nous en félicitons; les dividendes de la paix engrangés par toute la région ne devraient donc pas être perdus à la fin du processus de stabilisation. Nous devons veiller à garantir leur pérennité; ils devraient être réinvestis dans le projet commun européen.

La communauté internationale doit, dans le cadre de l'ONU, mener à bien la création de mécanismes chargés de relever les défis du XXI^e siècle. La finalisation de la Convention générale des Nations Unies sur le terrorisme international doit demeurer l'une des grandes priorités. L'application effective du concept de la responsabilité de protéger demeure un autre défi.

Même les efforts les plus acharnés pour assurer la sécurité mondiale ont peu de chance d'être couronnés d'un succès durable si l'inégalité règne. En conséquence, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement revêt une importance fondamentale. Réaliser l'égalité des chances des personnes défavorisées et faire montre de solidarité à leur égard sont des investissements durables dans la paix. Ce n'est que lorsque les pays développés, ainsi que les pays en développement, choisiront cette voie que les avantages de la croissance économique mondiale actuelle seront distribués plus équitablement.

La Slovénie est heureuse de devenir membre du Conseil des droits de l'homme. La confiance, qui a été placée en nous, sera honorée grâce à nos efforts actifs et inlassables en vue de mettre en œuvre les normes en matière de droits de l'homme. Nous continuerons à appuyer la politique d'abolition mondiale de la peine de mort.

La Slovénie accorde beaucoup d'importance à la notion de sécurité humaine, conformes aux composantes de l'ONU : développement, sécurité et droits de l'homme. Nous avons porté une attention particulière aux enfants : les plus jeunes victimes de la violence, de la pauvreté et des pandémies mortelles sont aussi les plus impuissantes. En conséquence, l'adage, selon lequel un homme n'est jamais aussi grand que lorsqu'il s'agenouille pour aider un enfant, reste d'actualité.

À cet égard, la Slovénie s'enorgueillit particulièrement de sa pleine coopération avec le secteur non gouvernemental. La Fondation Together, qui s'attache à améliorer le bien-être psychologique des enfants dans les sociétés touchées par les conflits armés, et le Fonds international slovène d'affectation spéciale pour le déminage et l'assistance aux victimes des mines en Bosnie-Herzégovine ont été créés dans le sillage des initiatives slovènes visant les pays de la région.

La Slovénie participe activement aux initiatives portant sur le dialogue interculturel, accordant une

attention particulière à la région méditerranéenne. Nous espérons qu'une université euro-méditerranéenne verra le jour rapidement, ce qui permettrait à la Slovénie de sensibiliser des personnes d'opinions et de cultures différentes à la nécessité d'une coexistence pacifique.

Franklin Delano Roosevelt, l'un des principaux architectes de l'ONU, a prédit, au moment de la naissance de l'Organisation, que le changement serait une caractéristique constante de son développement. En effet, l'ONU est aujourd'hui toujours en chantier. Les grands espoirs de l'humanité reposent sur nos efforts conjoints, qui ne seront jamais achevés. J'espère donc que la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale sera couronnée de succès.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de la Slovénie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Janez Jansa, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté hors de la tribune.

Allocution de M. Fakhruddin Ahmed, Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh.

M. Fakhruddin Ahmed, Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Fakhruddin Ahmed, Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ahmed (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour vous adresser, Monsieur le Président, les félicitations les plus sincères de ma délégation à l'occasion de votre élection bien méritée. Je rends un hommage particulier à S. E. Sheikh Haya Rashed Al-Khalifa et au Secrétaire général Ban Ki-moon pour leur direction visionnaire et dévouée.

Les événements qui ont eu lieu récemment au Bangladesh ont suscité un intérêt considérable dans le monde alors que nous luttons pour respecter notre promesse d'établir la démocratie pour notre peuple. Je saisis cette occasion pour partager avec la communauté internationale certaines de nos expériences récentes visant à consolider la démocratie. Nous avons appris que la démocratie n'est pas un événement; c'est un processus en cours. Il ne s'agit pas simplement de mettre un bulletin dans l'urne et de changer de gouvernement; il s'agit également de justice sociale, de responsabilisation et d'autonomisation du peuple.

Ceux qui ont suivi les événements qui ont eu lieu au Bangladesh ces derniers mois savent que le Gouvernement intérimaire a pris ses fonctions en janvier 2007, alors que le pays se trouvait dans une impasse politique. La trame de notre démocratie avait été réduite en lambeaux par des années de corruption catastrophique. Une frustration générale vis-à-vis du statu quo avait conduit à une vague croissante de violences politiques, ce qui avait bouleversé la vie quotidienne et sapé la confiance du public dans la possibilité d'élections crédibles. En outre, il n'y avait guère d'espoir de voir des élections truquées mettre fin au cycle de violence. L'état d'urgence avait été déclaré le 11 janvier de cette année dans un effort visant à mettre fin au chaos qui régnait et à prendre un nouveau départ.

Comme il est stipulé dans notre constitution, un gouvernement intérimaire non affilié à un parti sert de passerelle entre deux gouvernements politiques successifs. Notre tâche première est d'assurer des élections libres et équitables, et nous sommes pleinement engagés à honorer cette responsabilité. Cependant, notre nation a fait l'expérience – ô combien amère – du fait qu'une élection ne pouvait pas être un scrutin ponctuel, mais devait s'inscrire dans le cadre d'un processus dynamique et constant par lequel le peuple choisit librement ses dirigeants.

Le Bangladesh a tenu trois élections ces vingt dernières années, mais notre démocratie a été brutalement sapée par une corruption dévastatrice. L'absence de garde-fous institutionnels systématiques a permis à la corruption de se propager. Cette situation a débouché sur un système électoral dont le principe est que le gagnant emporte toute la mise, ce qui fait que les gains découlant d'une victoire électorale étaient si considérables, et les enjeux si élevés, que le processus politique était devenu irrémédiablement polarisé, provoquant même la paralysie de la gouvernance

ordinaire. Les gains découlant de la victoire électorale ne cessaient de croître, de même que les coûts d'obtenir la victoire, créant ainsi un cercle vicieux dans lequel la corruption était devenue le ressort premier. La corruption est donc devenue un moyen et une fin s'agissant de gagner les élections. Pour que notre esprit démocratique sorte indemne de cette spirale de corruption, et que nous ayons des élections libres, équitables et significatives, il nous faut d'abord libérer la politique des griffes de la corruption et de la violence.

La démocratie et la primauté du droit ne sont pas de simples concepts; elles doivent s'incarner en des institutions publiques en bon état de marche. Au Bangladesh, les institutions qui constituent les fondements de la démocratie ont été érodées par la corruption générale. Reconstruire ces institutions et rétablir la confiance du public grâce à des réformes significatives constituent des tâches herculéennes, mais ce sont des tâches auxquelles nous ne pouvons échouer et n'échouons pas.

Au Bangladesh, la tâche consistant à tenir des élections libres et équitables relève de la responsabilité de la Commission électorale. Le Gouvernement intérimaire a déjà réformé la Commission, garantissant ainsi son indépendance et lui conférant un plus large mandat. De son propre chef, la Commission électorale a annoncé le calendrier pour les prochaines élections parlementaires d'ici à la fin 2008. Notre administration s'est engagée à veiller à ce que ce calendrier soit respecté. Nous engagerons toutes les ressources de notre gouvernement dans cet effort.

Notre gouvernement a réorganisé la Commission indépendante anticorruption pour veiller à ce qu'elle dirige efficacement la lutte contre la corruption. Nous avons conféré à cette Commission de vastes pouvoirs – y compris l'indépendance opérationnelle – non seulement pour appréhender les responsables de la corruption, mais aussi en tant que facteur de dissuasion. Un mois après son entrée en fonctions, notre gouvernement a adhéré à la Convention des Nations Unies contre la corruption, indication manifeste de notre détermination sans faille à lutter contre la corruption.

La mise en œuvre de la Convention contribuera non seulement à réduire la corruption au Bangladesh, mais nous aidera aussi à recouvrer les biens mal acquis résultant de cette corruption et entreposés à l'étranger. Ceux qui sont impliqués dans la corruption doivent

bien comprendre qu'il n'y a pour eux pas de refuge. Le monde fait bloc dans la lutte contre la corruption, et le Bangladesh s'engage aujourd'hui à être un partenaire actif dans cet effort.

L'une des composantes les plus importantes d'une démocratie qui fonctionne est un système judiciaire indépendant. Au Bangladesh, les poursuites judiciaires et pénales relevaient traditionnellement de la branche exécutive du gouvernement, contrairement au principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs. Bien que l'indépendance de la justice ait figuré au programme politique des gouvernements successifs de ces 15 dernières années, les promesses publiques à cet égard n'ont jamais été tenues. Reconnaisant l'importance d'une justice indépendante pour l'état de droit, le Gouvernement provisoire a pris, pendant son premier mois au pouvoir, les mesures nécessaires pour séparer totalement les branches exécutive et judiciaire du Gouvernement. Nous avons également rénové la Commission du service public bangladais et la Commission des bourses universitaires afin de restaurer la nature apolitique de ces importantes institutions.

Les partis politiques sont parmi les éléments clefs de la démocratie. Leur responsabilité effective et leur caractère véritablement démocratique restent d'importance cruciale pour qu'elle puisse fonctionner. En réponse à la demande populaire, les principaux partis politiques ont eux-mêmes lancé diverses réformes et, rénovés eux aussi, ils interagiront avec des institutions gouvernementales revitalisées pour que notre nation aille de l'avant.

Le Bangladesh réaffirme son attachement inébranlable à des droits de l'homme universels et inaliénables. Toute société démocratique implique que les droits de l'homme soient reconnus et respectés et, au Bangladesh, la lutte contre la corruption et le renforcement de l'état de droit vont de pair avec la protection des droits de l'homme. Le Gouvernement provisoire a par conséquent pris la décision de créer une commission nationale des droits de l'homme afin de garantir que nos lois et institutions publiques reflètent les normes internationales en la matière. Il est regrettable qu'aucun des gouvernements précédents n'ait jugé bon de prendre cette mesure importante.

Le Bangladesh demeure résolu dans sa campagne sans relâche contre l'extrémisme et le terrorisme internationaux. Nous avons récemment adhéré à la Convention internationale pour la répression des actes

de terrorisme nucléaire. Le Bangladesh est désormais partie à toutes les conventions des Nations Unies relatives au terrorisme, ce qui témoigne de notre engagement à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. Au plan national, nous avons pris des mesures sévères contre les groupes militants et leurs protecteurs. En particulier, nous rejetons catégoriquement les affirmations hautaines de ceux qui s'enveloppent dans la rhétorique de l'Islam pour justifier le terrorisme. Le Bangladesh reste inflexible dans sa volonté de réduire le fondamentalisme religieux dans toutes ses manifestations.

Notre expérience en matière de restauration de la confiance dans le Gouvernement intéresse plus largement la communauté internationale. Les problèmes auxquels nous devons faire face aujourd'hui ne sont pas spécifiques au Bangladesh. Après tout, dans le monde en développement, la démocratie n'est pas forcément garante de bonne gouvernance. Nombre de pays rencontrent des problèmes similaires de violence politique, de mauvaise gouvernance et de corruption. C'est particulièrement vrai s'agissant des sociétés en transition et de celles qui émergent d'un conflit, où la politique de défiance se glisse partout. Nous estimons qu'une meilleure compréhension de nos difficultés et, plus important, de nos efforts pour rebâtir les institutions politiques et sociales peuvent servir d'exemple à ceux qui se trouvent dans des situations semblables. Par exemple, le Bangladesh constitue un modèle effectif de coopération entre les secteurs civil et militaire dans la prévention des crises. Notre expérience de la gestion des crises pourrait être utile à de nombreuses démocraties naissantes qui sont encore déchirées par des crises.

Notre participation active aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies est une manière pour nous de partager notre expérience de la gouvernance. Nous sommes depuis longtemps l'un des principaux pays fournisseurs de contingents au monde, et nos soldats de la paix sont salués pour leur contribution. Nous avons la certitude que le Bangladesh continuera de jouer un rôle moteur dans les initiatives multidimensionnelles de maintien de la paix, et nous sommes disposés à déployer des moyens plus importants et complets dans le cadre de futures opérations de paix. Nous restons également actifs dans les entreprises de consolidation de la paix des Nations Unies dans les sociétés qui sortent d'un conflit.

Nous félicitons chaleureusement le Secrétaire général pour son initiative opportune de restructurer le

Département des opérations de maintien de la paix. Le monde est témoin d'une évolution naturelle, qui va de la surveillance de la paix aux tâches multidimensionnelles que sont la consolidation de la paix, la démocratisation et le développement. En tant que l'un des principaux pays fournisseurs de contingents (PFC), nous sommes convaincus que les PFC devraient être représentés de manière équitable et jouer un rôle accru dans le déploiement et les autres décisions stratégiques.

L'ONU est en pleine évolution. Il est de notre responsabilité collective d'adapter l'ONU au monde d'aujourd'hui, d'honorer la promesse dont parlait Dag Hammarskjöld lorsqu'il a déclaré : « le jour viendra où les hommes verront ce qu'est vraiment l'ONU ». Le rapport du Secrétaire général sur la cohérence à l'échelle du système contient plusieurs recommandations utiles à ce sujet. Cela dit, nous estimons que l'activité de réforme devrait se concentrer sur les exigences liées à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et nous reconnaissons que les réformes doivent être menées à un rythme progressif.

Nous devons réfléchir aux besoins des Nations Unies, en termes de ressources financières et humaines, pour favoriser le développement. Gardant à l'esprit que les pays en développement diffèrent beaucoup au niveau de leurs structures politiques, administratives et sociales, la réforme doit prendre en considération leur diversité et permettre à chaque pays de déterminer la structure de la présence de l'ONU sur son territoire, la représentation des différents organes des Nations Unies et ses programmes nationaux. Nous ne devons pas porter atteinte à l'identité de chaque organisme des Nations Unies, ce qui implique de respecter son mandat, son indépendance et son intégrité institutionnelle.

En début de semaine, nous avons abordé la question fondamentale des changements climatiques. Les dirigeants mondiaux ont réaffirmé notre volonté commune de traiter le problème du réchauffement climatique. Le Bangladesh est particulièrement vulnérable à ce phénomène, étant donné que pas moins de 30 % de ses terres seront submergées si le niveau de l'eau dans la baie du Bengale montait ne serait-ce que d'un mètre. Les effets néfastes du réchauffement climatique, de la déforestation et de la salinité croissante sont déjà flagrants au Bangladesh. Les inondations sont devenues une calamité annuelle et, cette année, notre population a subi des pertes

particulièrement graves à cette occasion. Si l'endurance de notre peuple et la mobilisation rapide de nos ressources nationales limitées ont aidé à surmonter la crise de cette année, nous pensons que les choses vont se compliquer dans l'avenir. Nous appelons donc à une coopération internationale accrue pour relever le défi du réchauffement climatique et de ses conséquences.

On reconnaît de plus en plus volontiers que la libéralisation des échanges peut constituer un outil efficace en faveur du développement économique. Pour les pays les moins avancés (PMA), le rapport des échanges au produit intérieur brut est en moyenne de 58 %, alors qu'il avoisine 25 % dans nombre de pays de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Ces statistiques montrent que les PMA sont beaucoup plus dépendants du commerce que les pays développés. Le Bangladesh, comme beaucoup d'autres PMA, se heurte à des barrières tarifaires et non tarifaires considérables lorsqu'il essaie d'accéder aux marchés développés. Les régimes commerciaux mondiaux doivent offrir un accès sans entrave à tous les produits des PMA, de sorte que tous aient part aux fruits du progrès.

En tant que représentant d'une nation qui compte 140 millions d'habitants entassés sur une zone d'environ la taille de l'État de New York, je dois souligner l'importance des migrations dans nos efforts de développement. Pour beaucoup au Bangladesh et dans d'autres pays en développement, les migrations de main-d'œuvre temporaires offrent une possibilité de gagner sa vie et un moyen d'échapper à la pauvreté. Si nous voulons réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015, nous devons redoubler d'efforts pour garantir la libre circulation de la main-d'œuvre. La communauté internationale reconnaît maintenant le lien crucial entre migration et développement. Il est encourageant que le Forum mondial sur la migration et le développement, qui s'est tenu à Bruxelles en juillet, ait accordé aux migrations l'importance qui leur est due. Nous devons aussi intensifier nos efforts pour défendre les droits des travailleurs migrants. Nous aimerions également voir un nouvel élan dans la libéralisation des services de mode IV. Nous appelons à un renouvellement des efforts internationaux – au niveau de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres instances – pour faciliter la libre circulation de la main-d'œuvre.

Je terminerai en réaffirmant l'attachement inébranlable de mon Gouvernement à la démocratie et à la protection des droits de l'homme. Nous nous

sommes engagés à placer le Bangladesh sur une trajectoire plus ambitieuse en termes de bonne gouvernance, d'état de droit et de développement. Nous sommes déterminés à organiser des élections libres, équitables et constructives dans les délais fixés par notre commission électorale indépendante et à maintenir résolument notre pays sur la voie de la démocratie. Mon gouvernement est décidé à faire en sorte que nos initiatives de réforme soient globales et irréversibles. Les Bangladais sont maintenant unis pour assurer un avenir prospère à leur pays et au monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Conseiller principal du Gouvernement provisoire de la République populaire du Bangladesh de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Fakhruddin Ahmed, Conseiller principal du Gouvernement provisoire de la République populaire du Bangladesh, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Albert Pintat, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Principauté d'Andorre.

M. Albert Pintat, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre, est escorté à la tribune.

Le Président : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Albert Pintat, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Pintat (Andorre) (*parle en catalan; texte français fourni par la délégation*) : Les êtres humains et la planète. Voilà notre alpha et notre omega. Tel est le fondement et la raison d'être de l'action d'organismes tels que l'Organisation des Nations Unies.

La Terre est bleue comme une orange, a dit le poète Paul Éluard. Une affirmation somme toute logique, si l'on songe que notre planète contient la couleur bleue du ciel et des océans qui nous protègent, et la couleur orange du fruit qui nous nourrit. La Terre est une sphère en rotation et en mouvement, constituée d'infinies interdépendances. Les attitudes des êtres humains, la nature et les peuples sont condamnés à s'intégrer au sein d'un même cadre d'analyse, et ne peuvent se régler séparément.

À chaque session de l'Assemblée générale nous saluons le fait que nos travaux sont centrés sur un idéal d'un monde meilleur, autour d'une structure démocratique, du dialogue, de la fraternité entre les cultures et d'échanges économiques et sociaux porteurs de solidarité et de prospérité entre les peuples.

Et les derniers chiffres qui nous parviennent sur les objectifs du Millénaire pour le développement reflètent une tendance positive. Nous avons réalisé de grands progrès dans la réduction de la mortalité infantile et avons mis en place diverses mesures, d'une simplicité quasi insolente, qui ont prouvé leur efficacité dans l'éradication de bien des maladies. Malgré tout, les habitants du monde – les êtres humains, la flore et la faune de la planète – nous regardent, nous et nos organisations, avec une certaine méfiance. Il y a préoccupation; il y a grandes inquiétudes.

Je voudrais qu'aujourd'hui mes paroles ne soient pas d'autosatisfaction, ni pour les résultats déjà obtenus, ni pour l'incontestable amélioration de certaines des plaies qui entachent notre dignité en tant que personnes. Les félicitations peuvent susciter le relâchement et peuvent avoir pour effet pervers d'apporter du baume à nos consciences. Une évolution des sociétés du monde est devenue indispensable face aux situations qui affectent le système économique, social, culturel, militaire et politique à l'échelle planétaire. Face à la pauvreté due aux soudaines et profondes transformations que subissent les peuples, les régions et les pays, il est devenu urgent de repenser certains de nos concepts fondamentaux. Des vagues successives d'apports de capitaux et de ressources humaines se combinent avec les substrats humains préexistants, créant ainsi des couches superposées qui accentuent encore les différences. Lorsque ces investissements cessent d'être rentables, les ressources sont réorientées, d'où des situations de changement ou de crise.

Les réalités sur lesquelles nous devons nous concentrer sont celles d'un monde qui, selon les dernières données publiées par l'UNICEF, a perdu 9,7 millions de vies infantiles en un an; un monde où les écarts d'espérance de vie entre régions peuvent dépasser 30 ans; un monde avec plus de 39 millions de personnes infectées par le virus du VIH/sida; un monde où trop de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Il ne s'agit pas de catastrophisme de ma part : force est de constater que les progrès enregistrés ne peuvent dissimuler les profondes carences qui subsistent encore, ni ralentir l'obtention de résultats.

Les réactions d'indignation et de refus face à une réalité inacceptable ont rendu possibles les plus grandes réussites pour le progrès de l'humanité, de manière particulièrement remarquable depuis la création de l'Organisation des Nations Unies; et elles doivent, à présent, nous donner l'élan nécessaire pour obtenir davantage de ressources, pour aller plus vite, pour avoir davantage d'idées et pour être encore plus efficaces.

M. Beck (Palaos), Vice-Président, assume la présidence.

Durant plus de six décennies, les Nations Unies ont cherché à être la force morale et juridique qui fasse en sorte que le dialogue, la coopération et la solidarité remplacent l'oppression, les armes, la faim, l'inculture, la misère et l'injustice. Mais depuis que l'Organisation des Nations Unies existe, les guerres, la pauvreté et l'intolérance ne se sont nullement arrêtées. Bien au contraire, nous devrions y ajouter d'autres fléaux, comme la radicalisation de l'intégrisme ou la dégradation de l'environnement, avec des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes. Les tremblements de terre, les ouragans, les typhons, les cyclones, les tornades, les inondations, la fonte d'une forte proportion des glaces des deux pôles, constituent des exemples parlants d'un désarroi climatique que nous nous devons de combattre. Notre planète est en effet menacée, cependant je ne crois pas que cette affirmation soit tout à fait exacte. Ce sont en particulier les personnes et les États les plus vulnérables qui sont menacés, et ce sont souvent les mêmes qui subissent les guerres, les maladies et le sous-développement. Il est certain que le changement climatique nous affectera tous, mais nous ne serons sûrement pas tous logés à la même enseigne.

Parallèlement, la traite et la maltraitance des enfants et des femmes continuent, en dépit des instruments juridiques dont se sont dotés les pays comme l'Andorre, pour lesquels la défense des droits de l'homme et des libertés est un principe directeur fondamental.

Le monde du XXI^e siècle vit, entre la résignation et l'impuissance, les conflits armés, le terrorisme, les violations des droits de l'homme et les situations d'extrême précarité dans bien des zones. Je ne citerai qu'un exemple, la situation extrême que vit depuis de trop longues années déjà la population du Darfour. Il n'est guère surprenant que, face à toutes ces dures réalités, les institutions internationales comme notre Organisation connaissent de graves crises de discrédit

et subissent une importante érosion. Néanmoins, si nous sommes ici aujourd'hui, c'est parce que nous croyons pouvoir améliorer le monde – pour les êtres humains comme pour la planète – parce que nous sommes convaincus qu'ensemble nous pouvons réagir. L'espoir demeure intact. Chaque pays, quelle que soit sa dimension, chaque dirigeant, chaque organisme doté d'une capacité d'action, doit lutter, d'une part pour faire en sorte que le droit soit l'essence de la vitalité et, d'autre part, pour qu'un dialogue franc et sincère s'impose au niveau international. Comme le disait Charles de Gaulle, « Délibérer est le fait de plusieurs. Agir est le fait d'un seul. » Comme a dit Al Gore lundi dernier, il faut un plan Marshall au niveau mondial, parce que notre planète se trouve dans une situation d'urgence.

Nous nous félicitons de l'énergie et du dynamisme dont a fait preuve le nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, depuis sa prise de fonctions. Nous nous félicitons des efforts de l'Assemblée générale, qui a mis en place un groupe de travail sur la réforme du Conseil de sécurité, ainsi que des propositions actuellement à l'étude. Nous adhérons pleinement au modèle de société défendu par l'ONU, un modèle enraciné dans les principes de paix, de solidarité, de liberté, de coopération, de développement social et de croissance économique.

Et en ce qui concerne les objectifs, j'applaudis l'initiative des objectifs du Millénaire pour le développement. Au moment de sa mise en place, l'ancien Secrétaire général nous avertissait de la nécessité de rompre avec la routine. Il nous disait que nous ne pouvions pas y arriver en un jour, étant donné que le succès exigerait une action soutenue durant les 10 années prévues pour la mise en œuvre. Aujourd'hui, devant l'Assemblée tout entière, je me joins à ses mots, et je demande de ne pas ralentir. Appuyons un peu plus sur l'accélérateur.

Profitons de tous les progrès que nous avons réalisés. Nous savons qu'il y a un lien persistant entre la pauvreté et presque tous les défis auxquels nous sommes confrontés : la mortalité, les écarts d'espérance de vie, la santé, l'injustice, l'intolérance, la marginalisation et les conflits armés.

Réfutons devant le monde – des êtres humains – quelques-uns des préjugés pernicieux qui nous empêchent de progresser. Je me permets d'en rappeler trois, qu'a évoqués plus d'une fois le prestigieux

directeur de l'Earth Institute de l'Université Columbia, M. Jeffrey Sachs.

Le premier c'est que les maladies des pays pauvres sont parfaitement évitables et peuvent être prévenues. Le deuxième c'est qu'éviter toutes ces morts tellement injustifiables n'aggraverait pas l'explosion démographique. Et le troisième, c'est que les pays pauvres, comme ils l'ont déjà prouvé et contre certaines voix, ignorantes par intérêt, sont capables de mettre en place des programmes de santé publique efficaces lorsqu'ils reçoivent l'aide appropriée.

À la suite de la terreur et de la misère matérielle et morale vécues durant la Deuxième Guerre mondiale, les pays, les peuples et leurs représentants tombèrent d'accord pour dire « Assez! », et créer des organisations comme l'ONU, régulatrices et médiatrices de conflits. Ils le firent dans un souci de générosité, de largeur d'esprit et d'audace qui, aujourd'hui, devraient inspirer davantage encore notre action.

Les idéaux des pères de la Charte des Nations Unies se fondèrent sur le respect des personnes, sur les libertés et sur l'accès au savoir et à l'éducation afin d'instaurer le bien-être et la paix dans le monde entier. Ce n'est qu'avec ces idéaux renouvelés avec force que nous pouvons faire en sorte que le bilan de la situation de notre planète Terre s'améliore de manière perceptible et se poursuive au fil des années.

Les petites dimensions de l'Andorre ne nous ont pas empêché d'entretenir, durant plus de sept siècles, des relations de bon voisinage avec la France et l'Espagne. Nous sommes tout à fait concernés et impliqués dans les objectifs de l'ONU. Notre expérience, à la fois longue et humble, pourrait même devenir un espace neutre, impartial, et éloigné des intérêts partisans s'il fallait régler des conflits.

Soyons réalistes, mais ne nous arrêtons pas là. Nous devons avancer avec des réformes modestes mais continues, tangibles et fermes, qui nous mèneront avec certitude sur la voie d'un meilleur avenir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Principauté d'Andorre de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Albert Pintat, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre, est escorté de la tribune.

Allocution du général Surayud Chulanont, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Thaïlande.

Le général Surayud Chulanont, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au général Surayud Chulanont, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le général Chulanont (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement du Royaume de Thaïlande, je voudrais d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que l'ex-République yougoslave de Macédoine, à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. La délégation thaïlandaise se réjouit à la perspective d'appuyer pleinement les travaux de la session au cours des mois à venir.

Je tiens également à saisir cette occasion pour remercier très sincèrement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son dévouement inébranlable à l'ONU et à sa réforme. La première année d'un mandat est cruciale pour déterminer les priorités et l'orientation future de l'Organisation. Et le Secrétaire général a certainement un grand défi à relever.

Si la Thaïlande est heureuse de collaborer avec le Secrétaire général à la rénovation de l'ONU pour en faire une Organisation plus efficace et ayant davantage de moyens pour répondre aux besoins des peuples de notre monde, c'est parce que nous sommes attachés à l'idéal qu'incarne l'ONU : le respect de l'égalité, de la diversité, des droits de l'homme et des peuples.

Cet attachement nous pousse à édifier une démocratie plus forte, plus transparente et qui protège davantage notre population. Cet attachement nous guide aussi dans la mise en place d'une économie saine et ouverte et d'une société plus juste et plus équitable régie par l'état de droit, et tous ces éléments sont cruciaux pour la réalisation d'un développement durable.

Tout cela se déroule au cours d'une année très spéciale pour le peuple thaïlandais, à savoir le quatre-vingtième anniversaire de S. M. le Roi de Thaïlande.

Comme la plupart des représentants le savent sans doute, il s'est écoulé exactement un an depuis que la Thaïlande a décidé de remédier à la paralysie politique sans précédent de notre système démocratique. Je voudrais saisir la présente occasion pour assurer à nos amis que nous respectons le calendrier arrêté pour la revitalisation de la démocratie parlementaire; des élections générales sont prévues pour le 23 décembre 2007.

Il y a exactement 10 ans, la Thaïlande a traversé une crise profonde d'une tout autre nature. Du fait de la mondialisation, ces troubles économiques ont eu tôt fait de se propager à de nombreux pays et à de nombreuses régions. Pourtant, nous sommes sortis de la crise financière asiatique de 1997 avec une économie de marché plus forte et plus dynamique. Aujourd'hui, en dépit du prix élevé du pétrole et d'autres problèmes, les paramètres économiques fondamentaux de la Thaïlande sont solides.

Mais si la croissance économique continue des 10 dernières années a sorti des millions de Thaïlandais de la pauvreté, quelque 10 % de notre population n'en ont pas bénéficié. La Thaïlande, comme d'autres pays en développement, continue à être aux prises avec les problèmes que la disparité des revenus et le fossé qui sépare les zones urbaines des zones rurales posent au développement durable.

Je crois que les gouvernements ont la responsabilité morale de remédier aux disparités qui existent en matière de distribution des revenus. C'est pourquoi la Thaïlande a érigé au niveau de priorité nationale la promotion d'une croissance équitable et la réalisation d'un développement issu de l'intérieur. Notre démarche s'inspire de la philosophie de S. M. le Roi, « l'économie de suffisance », qui préconise une consommation modérée et prévoyante, des prises de décisions économiques prudentes et une gestion consciencieuse des risques. La reconnaissance de cette philosophie par le Programme des Nations Unies pour le développement dans son rapport sur le développement humain de la Thaïlande de 2007, a renforcé notre conviction que nous sommes sur la bonne voie.

Le Gouvernement mène cet effort par le biais d'un enseignement universel et en investissant dans les infrastructures de base nécessaires à un développement à dimension humaine. Nous sommes convaincus que l'accent mis sur la modération et le savoir créera une société plus équitable, ce qui est indispensable au

développement durable et à une immunité contre les chocs externes.

Les gouvernements devraient non seulement promouvoir une croissance équitable, mais ils devraient aussi veiller à ce que les progrès ne se réalisent pas aux dépens de l'environnement. La Thaïlande considère que les notions de modération et de prévoyance de notre philosophie d'économie de suffisance ont un lien direct avec l'utilisation durable des ressources naturelles. La Thaïlande a pour objectif de réduire sa dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre par le biais de stratégies de conservation.

En même temps, nous cherchons à satisfaire notre demande croissante d'énergie en recourant à une énergie renouvelable et aux biocombustibles. Nous examinons également l'option de l'énergie nucléaire, en tenant bien compte du problème crucial de sécurité.

La Thaïlande a bien conscience cependant qu'une réduction notable des combustibles fossiles prendra sans doute encore quelques décennies, en raison du coût élevé des nouvelles technologies. Il faut mettre en place de meilleurs partenariats entre les pays qui ont mis au point des technologies énergétiques propres et ceux qui n'en disposent pas. C'est pourquoi nous lançons un nouvel appel en faveur de la coopération pour la recherche et le développement et du transfert à bon marché des technologies propres d'exploitation du charbon et des technologies de réduction des émissions de méthane.

Une conséquence inévitable des changements climatiques est l'imprévisibilité de l'approvisionnement en eau. En sa qualité de grand pays producteur agroalimentaire et conformément au projet de S. M. le Roi intitulé « L'eau, source de vie », la conservation de l'eau est l'une des priorités à long terme du Gouvernement thaïlandais. Nous avons pris l'engagement d'accroître la superficie des forêts et des zones de captage d'eau. J'engage donc toutes les nations à inscrire la gestion de l'eau parmi les priorités de l'action contre les changements climatiques.

Accordant une grande importance à la sécurité humaine, la Thaïlande est un membre actif du Réseau Sécurité humaine. J'ai déjà parlé des efforts engagés par la Thaïlande pour mettre sa population à l'abri du besoin à travers des réformes démocratiques, le respect des droits de l'homme et un développement durable qui accorde une place centrale à l'homme. L'autre élément de la sécurité humaine est vivre à l'abri de la peur.

Sous l'effet de la peur et de la méfiance, les individus et les communautés succombent aux idées extrémistes qui creusent les divisions entre les hommes. Je suis fermement convaincu que le meilleur moyen de conjurer la peur consiste à conquérir les cœurs et les esprits, et la Thaïlande est déterminée à favoriser la compréhension entre les cultures.

Mais le terrorisme continue de puiser des forces dans les idéologies extrémistes. Voilà pourquoi nous devons engager les éléments modérés, majoritaires dans le monde, à se mobiliser contre l'extrémisme. Il convient, en parallèle, d'intensifier à l'échelle régionale le dialogue intraconfessionnel et interconfessionnel ainsi que le dialogue entre les civilisations. C'est ce que nous faisons en Asie du Sud-Est.

Partageant une frontière terrestre de plus de 2 400 kilomètres avec le Myanmar, dont elle accueille actuellement plus d'un million de citoyens, la Thaïlande est profondément inquiète de ce que l'on voit dans le pays et de ce que l'on entend à son sujet. La Thaïlande et le Myanmar, principalement bouddhistes, ont en commun la culture de la non-violence et de la tolérance. La Thaïlande considère donc comme inacceptables les actes de violence corporels commis contre les moines bouddhistes et les autres manifestants à Yangon.

Ce matin, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a débattu de la situation qui règne au Myanmar. L'ASEAN est alarmée par les informations faisant état de l'usage d'armes automatiques et exige que le Gouvernement du Myanmar cesse immédiatement d'employer la violence contre les manifestants. L'ASEAN est révoltée par l'annonce que les manifestations en cours au Myanmar sont réprimées dans la violence et qu'il y a un grand nombre de morts.

Nous exhortons le Myanmar à faire preuve d'une retenue maximale, à rechercher une solution politique, à se réengager sur la voie de la réconciliation nationale avec l'ensemble des parties concernées et à assurer une transition pacifique vers la démocratie. Nous demandons la remise en liberté de tous les prisonniers politiques, y compris Daw Aung San Suu Kyi.

L'ASEAN approuve sans réserve la décision du Secrétaire général Ban Ki-moon de dépêcher un Envoyé spécial, Ibrahim Gambari, au Myanmar. Nous demandons au Gouvernement du Myanmar de lui offrir toute sa coopération. En faisant office d'interlocuteur

neutre à l'égard de toutes les parties, M. Gambari est en mesure de désamorcer cette situation dangereuse. L'ASEAN prie instamment le Myanmar de lui permettre d'entrer en contact avec toutes les parties dans le pays, comme il l'a fait par le passé.

La Thaïlande connaît des transformations qui vont lui permettre d'être un meilleur partenaire pour la communauté internationale et pour l'ONU. À l'échelon régional, la Thaïlande aspire à bâtir une communauté soudée en collaboration avec ses partenaires de l'ASEAN. Forte d'une nouvelle charte, l'ASEAN pourra coopérer plus efficacement avec ses partenaires de l'ONU.

En effet, le resserrement de la coopération entre l'ASEAN et l'ONU, deux organisations qui ont les mêmes valeurs et les mêmes objectifs, contribuera à rétablir la confiance dans le système multilatéral. Il concourra également à étayer la réforme engagée à l'ONU. Avec le Chili, l'Afrique du Sud et la Suède, la Thaïlande a proposé quatre initiatives pour l'ONU en vue d'améliorer l'administration et la gestion du Secrétariat grâce à une plus grande responsabilisation et à une transparence accrue.

De nouvelles initiatives centrées sur les individus viennent renforcer davantage la coopération de la Thaïlande avec la communauté internationale et l'ONU. Notre nouvelle constitution garantit l'universalité de l'enseignement et des soins de santé, l'égalité des sexes, le respect des droits des enfants et une protection sociale de base pour les démunis, les personnes handicapées et les personnes âgées. Nous sommes plus que jamais résolus à combattre le VIH/sida et les autres risques sanitaires d'envergure mondiale.

Dans la lutte contre la pauvreté aussi, la Thaïlande est déterminée à agir au-delà de ses frontières pour venir en aide à ses voisins et amis. Le modèle de développement communautaire mis au point par la Fondation de Mae Fah Luang est actuellement appliqué en Afghanistan et en Indonésie. Il est notoire que les contingents thaïlandais qui participent aux missions de maintien de la paix des Nations Unies contribuent à la remise en état des infrastructures de base dans les zones sortant d'un conflit.

Nous considérons que les négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha doivent absolument reprendre au plus vite si l'on veut que le monde en développement atteigne les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À

l'approche de la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui se déroulera l'année prochaine à Accra, la Thaïlande se réjouit à la perspective d'examiner les idées de coopération Sud-Sud et trilatérales afin de cerner les perspectives et les problèmes engendrés par la mondialisation en matière de développement.

La Thaïlande aura connu cette une année de grandes réformes. Les réformes sociales et politiques en chantier dans mon pays vont nous permettre de contribuer davantage à faire du monde un lieu dans lequel tous vivent dans la sécurité et la dignité, à l'abri du besoin et de la peur, et dans lequel les générations présentes permettent aux générations à venir de mieux répondre à leurs besoins.

Le monde rétrécissant jour après jour, l'humanité partage plus que jamais une même destinée. Notre foi dans l'ONU et dans le multilatéralisme doit être proportionnelle aux difficultés et perspectives qui se présentent à nous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Thaïlande de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Surayud Chulanont, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, est escorté de la tribune.

Allocution de Sir Michael Somare, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Sir Michael Somare, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Sir Michael Somare, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Sir Michael Somare (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : La Papouasie-Nouvelle-Guinée félicite M. Srgjan Kerim d'avoir été élu Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Nous l'assurons de la pleine coopération de notre pays tout au long de son mandat.

Nous félicitons également son prédécesseur, S. E. Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour la manière dont elle a dirigé nos travaux pendant son mandat, et nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès dans ses travaux futurs.

Je voudrais également exprimer notre appui au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour son action à la tête de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais le remercier tout particulièrement pour son courage et son rôle de chef de file sur la question des changements climatiques. De même, je voudrais remercier les fonctionnaires du Secrétariat et de tous les organes des Nations Unies qui continuent de fournir de précieux services à la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le 18 septembre 2007, deux jours après avoir fêté ses 32 ans d'indépendance, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a convoqué son huitième parlement national. Il s'agissait du résultat d'élections législatives couronnées de succès. La démocratie est un défi mais la Papouasie-Nouvelle-Guinée continue de prospérer dans cet environnement. Mon pays, qui compte plus de 800 tribus et langues, continue de trouver dans les principes démocratiques la force et l'unité, et la diversité, au cours de ces 32 années de démocratie ininterrompue.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée demeure attachée aux buts et principes des Nations Unies. Nous approuvons le point de vue du Président selon lequel nous devons continuer d'œuvrer avec l'objectif commun de renouveler, moderniser et renforcer cette Organisation afin qu'elle soit à même de relever les défis du XXI^e siècle.

L'incidence croissante d'atrocités humaines, de génocides, des guerres, de la pauvreté, du terrorisme, du VIH/sida, la résurgence du paludisme et de la tuberculose, la prolifération des armes légères, la contrebande de stupéfiants et la traite des êtres humains, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques, sont des questions que selon nous, l'ONU est la mieux à même de régler.

Encore une fois, nous sommes d'accord avec le Président, lorsqu'il dit que les défis mondiaux exigent des solutions multilatérales. L'ONU constitue la tribune multilatérale appropriée pour prendre de telles mesures. C'est la raison pour laquelle la revitalisation de l'Assemblée générale mérite toute notre attention. Revitaliser cette Assemblée signifie également renouveler notre confiance mutuelle, nos valeurs et notre destinée communes.

Nous approuvons fermement les cinq questions prioritaires du Président sur les changements climatiques, à savoir, le financement du développement, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la lutte contre le terrorisme, et le programme de réforme de l'ONU. Pour compléter les efforts déployés dans d'autres instances, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'autres pays de la région du Pacifique sont convenus de mettre en commun leurs ressources limitées dans le cadre du Plan pour le Pacifique, pour essayer de régler nombre de ces questions, en particulier, le développement durable, les changements climatiques et l'intégration régionale, en tant que base de notre coopération.

Je voudrais maintenant aborder une question à laquelle mon pays est très attaché : les changements climatiques. Nous sommes évidemment très préoccupés de voir que certains pays industrialisés tentent de se soustraire à leurs responsabilités concernant les émissions de dioxyde de carbone, en déplaçant l'attention sur les pays en développement. Ce n'est qu'une fois que les pays industrialisés auront assumé la responsabilité des conséquences de leurs propres actes que la voie sera ouverte à des solutions durables.

Toutefois, en tant que pays en développement, nous sommes prêts à contribuer de façon équitable à un avenir durable. Lors de mes précédentes déclarations, j'ai présenté quelques principes clefs autour desquels devraient s'articuler les futurs accords internationaux sur les changements climatiques après 2012.

Nous devons dès maintenant jouer un rôle de chef de file. Si nous voulons vaincre le fléau que nous nous sommes nous-mêmes infligés, nous devons réussir dans six domaines clefs. Nous devons élaborer une vision commune pour parvenir à la réduction mondiale de concentration de gaz à effet de serre. Nous devons obtenir des pays industrialisés qu'ils réaffirment leur engagement de réduire ces émissions. Nous devons mettre en place davantage de mécanismes incitatifs constructifs pour les pays en développement. Nous devons lancer un cadre mondial pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation. Nous devons augmenter le financement de l'adaptation pour les générations à venir; nous devons mobiliser des ressources suffisantes et durables pour appuyer des mesures d'incitation constructives et d'adaptation.

Les données scientifiques sont sans équivoque. Notre planète est en danger. En tant que cohabitants de cette planète, nous devons tous nous attaquer aux causes profondes du problème. Pour réussir, nous devons, de part et d'autre, jouer un rôle de chef de file. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions relever les défis qui se posent à nous et construire un avenir durable.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée appuie les réformes en cours du Secrétariat de l'ONU. Pour pouvoir renforcer l'ONU et faire en sorte qu'elle soit mieux à même de relever les défis majeurs auxquels ses Membres sont confrontés, la réforme devrait refléter les réalités géopolitiques, économiques et sociales d'aujourd'hui, et tenir compte en particulier des différents niveaux de développement des membres. Et surtout, elle devrait être juste et équitable.

Les échanges mondiaux aujourd'hui sont inégaux et se caractérisent davantage par des pratiques commerciales déloyales de ceux qui jouissent déjà d'avantages manifestes que par des possibilités offertes aux pays en développement tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les efforts que nous déployons pour mettre en place un ordre commercial plus équitable sont entravés par la résistance de nos partenaires des pays développés à ouvrir leurs économies et à entamer de véritables débats sur le développement.

Le Cycle de négociations de Doha est arrivé à un tournant crucial. Nous devons veiller collectivement à ce que ces négociations reprennent, et ce, pour que les différents besoins commerciaux des membres soient pris en considération.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est passée d'une stratégie de croissance économique régie par les exportations à une politique de consolidation et d'autonomisation économiques. Cet objectif politique central vise à garantir une égalité des chances pour que chaque habitant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée puisse construire sa maison, sa communauté et son pays. Pour atteindre cet objectif, nous mettrons l'accent sur l'agriculture, qui a toujours été le pilier de notre population rurale. Les infrastructures nécessaires à la réalisation de cet objectif seront construites pour appuyer ce secteur important.

La stratégie quinquennale de développement du pays est en cours d'examen de manière à l'adapter correspondre davantage aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La réalisation des

OMD d'ici à 2015 est un défi que nous pouvons relever en travaillant ensemble.

Nous demandons aux partenaires de développement, notamment les Nations Unies, de nous appuyer dans la mise en œuvre et la poursuite de ces activités. Et cela est possible avec des débouchés commerciaux et des marchés équitables, un accroissement des investissements étrangers, le transfert de technologie, le renforcement des capacités et d'une aide publique au développement de qualité.

La pandémie du VIH/sida constitue une grave menace à la sécurité sociale et économique de nombre de nos pays. Nous devons redoubler d'efforts pour mettre fin à cette pandémie. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, mon gouvernement a adopté une loi sur le VIH/sida, étayée par un cadre politique global sur la question. Nous considérons que le VIH/sida est un problème de développement qu'il faut examiner séparément des autres questions de santé. Toutefois, notre expérience démontre qu'une action nationale à elle seule ne suffit pas. Cette question exige une réponse mondiale concertée. Le VIH/sida est une menace qui doit être combattue sur tous les fronts et avec l'aide de tous les pays. Nous remercions l'ONU et ses organismes apparentés pour tous les efforts qu'ils déploient dans la lutte contre le VIH/sida. Nous remercions également l'ancien Président des États-Unis, M. Bill Clinton, pour sa contribution aux activités menées dans mon pays.

La lutte contre le paludisme, la tuberculose et autres maladies évitables est tout aussi importante. Alors que la communauté internationale met l'accent sur le VIH/sida et la grippe aviaire, peu d'attention est accordée au paludisme qui reste la maladie la plus meurtrière dans mon pays. Nous remercions M. Bill Gates pour son aide dans les travaux de recherche sur le paludisme en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous demandons aux partenaires de développement d'aider la Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'autres pays à faire face à ces problèmes.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Malgré les nombreuses résolutions de l'ONU, le conflit au Moyen-Orient demeure sans solution. La Papouasie-Nouvelle-Guinée demande instamment à toutes les parties au conflit, y compris les puissances qui ont le pouvoir d'exercer une influence en vue d'une issue heureuse, de faire toutes les concessions nécessaires pour le règlement pacifique de cette question qui se pose de longue date. Nous exhortons

toutes les parties à faire plein usage des procédures de règlement des différends des Nations Unies.

Les travaux du Comité spécial de la décolonisation sont toujours inachevés. Il reste encore 16 territoires non autonomes, certains dans le Pacifique, qui n'ont pas encore pu exercer leur droit à l'autodétermination. Le référendum qui aura lieu prochainement à Tokélaou montre une fois de plus le sincère esprit de coopération qui règne entre Tokélaou et la Nouvelle-Zélande. Nous félicitons ces deux Gouvernements et nous tenons à assurer la population de Tokélaou que nous respecterons son choix ultime. Dans le même esprit, nous espérons que les autres puissances administrantes suivront l'exemple de la Nouvelle-Zélande et aideront les territoires restants à prendre la décision de leur choix.

Si le monde d'aujourd'hui offre des possibilités inattendues, nous sommes dans le même temps confrontés à de multiples défis complexes. Nous devons renouveler notre engagement et notre foi dans l'ONU et nous employer à réformer l'Organisation de manière à ce qu'elle reflète les réalités actuelles. Il y a 32 ans, lorsque j'ai, au nom de ma nation, occupé pour la première fois notre siège à l'Assemblée générale, j'ai déclaré, et je souhaite le réaffirmer aujourd'hui, que, dans la limite de ses ressources, la Papouasie-Nouvelle-Guinée jouerait un rôle actif et positif au sein de l'ONU. Cette promesse, je la maintiens ici aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Michael Somare, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Albanie.

M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Berisha (Albanie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale et de vous souhaiter plein succès dans ces importantes fonctions. Je voudrais également remercier la Présidente sortante, Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, de sa précieuse contribution aux travaux de l'Assemblée. Je voudrais aussi féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon de son leadership et des efforts importants qu'il déploie en faveur de la paix et de la coopération dans le monde, ainsi que de sa contribution au renforcement de l'ONU et de ses institutions.

En tant que représentant d'un pays qui a été victime de l'une des pires dictatures totalitaires de l'après-Deuxième Guerre mondiale, j'ai la profonde conviction que défendre et promouvoir la liberté et ses valeurs et soutenir les peuples opprimés afin qu'ils puissent se débarrasser des régimes tyranniques qui continuent de causer tant de souffrances humaines, de pauvreté, de violence et de terrorisme, devraient être la priorité absolue de notre Organisation. Dans ce contexte, je voudrais rappeler que l'Asie centrale, le Moyen-Orient, les Balkans et le monde dans son ensemble sont désormais plus libres et plus en sécurité sans des individus comme le mollah Omar, Saddam Hussein et Slobodan Milosevic. Je tiens à saisir cette occasion pour accueillir avec satisfaction le message d'espoir que le Président George W. Bush ainsi que d'autres dirigeants ont lancé depuis cette tribune à l'intention de tous les peuples de la planète qui vivent encore aujourd'hui sous le joug de régimes tyranniques.

L'Albanie est un petit pays, mais un pays qui a pour vocation et pour détermination claires de consolider la liberté et la démocratie au profit de ses citoyens. L'Albanie est d'autre part profondément déterminée à apporter sa modeste contribution à la paix et à la sécurité dans le monde. Nous avons instauré une coopération étroite avec des pays amis et avec les organisations internationales afin de lutter contre le terrorisme. À cet égard, nos unités de maintien de la paix ont servi et servent encore en Bosnie, en Géorgie, en Afghanistan et en Iraq. Je me félicite d'annoncer à l'Assemblée générale que, dans le même esprit, mon gouvernement a décidé de contribuer une section supplémentaire aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

L'Albanie est également un fervent partisan des efforts internationaux visant à limiter la prolifération

des armes de destruction massive et l'utilisation illicite des armes légères et de petit calibre, qui représentent une grave menace pour la paix, la sécurité et la stabilité. Dans ce contexte, entre autres mesures, nous nous sommes engagés à détruire totalement nos stocks d'armes chimiques. En juillet 2007, l'Albanie est devenue le premier pays au monde à ne plus disposer d'aucun matériau ou armement chimique. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les Gouvernements des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grèce et de la Suisse, qui nous ont fourni une précieuse aide financière et technique nous permettant d'atteindre cet important objectif.

Nous mettons en œuvre avec succès une série de programmes très importants en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres institutions du système des Nations Unies. L'Albanie a pris part à l'effort de réforme des Nations Unies en rejoignant volontairement le programme « Unité d'action des Nations Unies », en tant que pays pilote. Nous travaillons actuellement avec les institutions des Nations Unies afin de le tester et de mettre au point de nouvelles approches et de nouveaux modes de partenariat dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement. Les premiers résultats de ce projet sont véritablement très encourageants. Nous sommes pleinement déterminés à n'épargner aucun effort pour faire en sorte que cette initiative soit un succès.

L'intégration européenne et l'admission à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sont deux objectifs principaux pour l'Albanie. Nous sommes résolus à prendre toutes les réformes et les mesures nécessaires pour les atteindre. Il y a un an, nous avons signé l'Accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. Nous nous appliquons à en honorer les normes et les obligations dans tous les domaines. Parallèlement, nous avons entrepris une profonde réforme de nos forces armées, avec l'appui des pays membres de l'OTAN. Nous nous employons également à renforcer l'état de droit et la démocratie dans notre pays. Nous espérons qu'au moment du prochain sommet de l'OTAN nous serons en position de nous voir conviés à rejoindre l'Alliance.

Il y a peu de temps encore, les Balkans étaient le théâtre de tragédies humaines, de guerres brutales et de politiques d'épuration ethnique fondées sur l'impérialisme d'un pays et alimentées par le

nationalisme extrême et le racisme d'une nation dévorée par l'idée d'exercer son hégémonie sur toutes les autres. Mais, en l'espace de quelques années, les pays des Balkans ont réussi à passer de l'ère de la dictature, de la haine et des conflits à celle de la paix, de la coopération, de l'amitié et de l'intégration.

Je tiens à saisir cette occasion pour remercier tous les Gouvernements et les contribuables des pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et des Nations Unies, ainsi que toutes les autres organisations, dont le soutien et l'aide ont été déterminants pour permettre ce changement historique. Toutefois, je crois qu'une solution définitive à la question du statut de la Kosova qui respecterait pleinement la volonté d'indépendance exprimée par ses habitants est une condition préalable essentielle à la paix et à la stabilité durables, non seulement dans la Kosova mais aussi dans toute la région. L'Albanie appuie pleinement le plan du Président Ahtisaari et les efforts de la Troïka pour trouver une solution au statut final du Kosovo.

Du fait du manque de réalisme et du spectre d'une grande Serbie, Belgrade a refusé le plan du Président Ahtisaari, qui garantissait aux minorités serbes du Kosovo les normes européennes les plus élevées, normes bien plus avancées que celles dont bénéficient les Albanais vivant dans le sud de la Serbie.

Le rejet de l'ensemble du plan Ahtisaari n'apporte rien d'utile et prouve que ce qui importe en premier pour Belgrade n'est pas la liberté et les droits des Serbes du Kosovo, mais l'idée d'une grande Serbie. L'attitude de Belgrade est encouragée par la position de la Russie au Conseil de sécurité en ce qui concerne le plan Ahtisaari. Cette position, malgré ses motivations, ne contribue ni à la paix ni à la stabilité dans la région.

Les affirmations selon lesquelles l'indépendance du Kosovo établirait un précédent à l'échelle internationale, jetterait les bases de la création d'une plus grande Albanie et la crainte d'avoir deux États albanais dans les Balkans ne sont pas fondées. Ceux qui sont intéressés par la vérité et la réalité peuvent bien se rendre compte que le Kosovo constitue un cas unique, tant du point de vue historique que contemporain.

Pendant plus de cinq siècles, de la fin du XIII^e siècle au début du XX^e siècle, le Kosovo faisait partie de l'Empire ottoman où vivait une majorité d'Albanais ayant leurs racines et leur foyer dans ce pays. Ce n'est qu'à la fin du siècle dernier, fait qui

constitue l'une des plus grandes injustices de l'histoire, que le Kosovo a été séparé du territoire albanais et donné à la Serbie pour l'unique raison qu'il faisait partie d'un empire qui avait perdu la guerre.

Le Kosovo est aussi un cas unique au regard des souffrances qu'il a subies. Au cours du siècle dernier, l'application de la doctrine Cubrilovic de racisme extrême et d'extermination des Albanais a fait des Albanais des citoyens de troisième classe et transformé le Kosovo en théâtre d'épuration ethnique et de véritable apartheid.

C'est aussi un cas unique car le dernier génocide contre les Albanais en 1999, qui a causé des milliers d'atrocités parmi la population innocente, des multiples charniers et la destruction de plus de 130 000 maisons, écoles et hôpitaux, a contraint l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord de lancer une des plus grandes offensives pour protéger les droits de l'homme et la liberté dans cette région.

Le Kosovo est également un cas unique en son genre d'un point de vue juridique car, durant le régime de Josip Broz Tito, il était une entité constitutionnelle de la Fédération yougoslave, jouissant d'un droit de veto au sein du Gouvernement fédéral. À cette époque, le Kosovo avait même présidé la fédération yougoslave plusieurs fois sur la base du principe du roulement au sein de la Yougoslavie.

Affirmer que l'indépendance du Kosovo conduirait à la création d'une grande Albanie ne saurait être plus éloigné de la vérité. En fait, l'indépendance du Kosovo mettra simplement fin au mouvement albanais dans les Balkans, et à l'idée de la création d'un État albanais dans les territoires où ils sont majoritaires. La vérité est que les Albanais du Kosovo ont décidé dans leur projet d'avenir de rejoindre Bruxelles et plutôt que Tirana.

D'autre part, j'affirme que l'Albanie reste déterminée à respecter pleinement les frontières internationales de ses voisins, y compris celles du Kosovo. L'Albanie collabore étroitement et continuera de coopérer bilatéralement avec tous les pays de la région, y compris la Serbie, sur le principe de l'intégration régionale, européenne et euro-atlantique. Je crois que les préoccupations concernant deux États albanais indépendants dans les Balkans sont xénophobes. Deux États démocratiques à majorité albanaise seraient deux pays amis de plus pour leurs voisins.

J'appelle instamment les dirigeants politiques du Kosovo à s'abstenir de mesures unilatérales. Ils devraient continuer, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, de coopérer avec le Groupe de contact et la communauté internationale pour trouver une solution concernant le statut définitif du Kosovo en respectant pleinement la volonté et la dignité qu'il mérite.

Je tiens également à saisir cette occasion pour féliciter les dirigeants politiques du Kosovo pour avoir présenté un traité de réconciliation, d'amitié et de coopération avec la Serbie – traité inspiré par les plus hautes valeurs européennes et le meilleur héritage européen. J'espère et je souhaite que la Serbie saisira cette importante occasion car je pense que la paix et la coexistence entre les Albanais et Serbes bénéficieront aux deux nations.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République d'Albanie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Nguyen Tan Dung, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam.

M. Nguyen Tan Dung, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nguyen Tan Dung, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Dung (*parle en vietnamien; texte français fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous adresser mes félicitations chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence de cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale de l'ONU. Je suis convaincu que cette session, grâce à vos compétences, sera couronnée de succès. Qu'il me soit permis d'exprimer ma haute appréciation à M. Ban Ki-moon pour ses contributions importantes, en sa qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais adresser

aux peuples des pays Membres de l'ONU les meilleures salutations amicales du peuple vietnamien.

Tous les peuples, quand l'humanité est entrée dans le nouveau millénaire, partageaient l'espérance d'un monde plus pacifique, d'une relation internationale amicale et d'une vie meilleure. Or, cet espoir n'est pas devenu réalité depuis près d'une décennie. Nous vivons toujours dans un monde qui offre certes beaucoup de possibilités mais qui n'en comporte pas moins de paradoxes et de défis. Depuis la naissance de l'ONU, l'humanité a la plus grande chance de ne pas avoir dû subir une nouvelle guerre mondiale. Nous sommes néanmoins obligés d'être témoins de nombreuses guerres et conflits locaux, du terrorisme international, de la course aux armements, y compris les armes nucléaires.

Grâce aux importants progrès scientifiques et techniques, la vie de l'homme s'améliore de jour en jour. Il est pourtant désolant de voir l'écart, en terme de niveau de vie entre les pays ainsi qu'entre les différentes couches sociales au sein d'un pays, se creuser de plus en plus. Près d'un milliard de personnes vivent dans l'extrême pauvreté dans le monde d'aujourd'hui. D'autre part, il y a plusieurs problèmes de portée planétaire parmi lesquelles les épidémies, la pollution de l'environnement et les changements climatiques, qui constituent de graves menaces pour la vie humaine.

Nous relevons avec satisfaction la rapide prolifération des accords de coopération régionaux et mondiaux. Dans l'intervalle, le monde doit encore se libérer des affrontements tendus, des mesures imposées unilatéralement, des violations de l'indépendance et de la souveraineté nationales, de l'inégalité et des traitements injustes dans les relations internationales.

Tout cela requiert que tous ensemble, nous redoublions d'efforts pour maintenir la paix et la stabilité dans toutes les parties du monde, promouvoir l'égalité dans les relations de coopération entre les États et assurer un environnement international propice au développement de chaque pays.

Face aux énormes enjeux du nouveau millénaire, les peuples du monde attendaient énormément de l'ONU; à cet égard, le Viet Nam souscrit pleinement aux orientations définies lors des sommets de l'ONU en 2000 et 2005 pour les activités de l'Organisation en matière de consolidation de la paix, de la sécurité, de la coopération et du développement.

Nous espérons que l'ONU, avec les États Membres, intensifiera les efforts déployés pour instaurer une paix durable au Moyen-Orient, et notamment les efforts en vue d'un règlement approprié du conflit israélo-palestinien, mettre fin aux conflits et à la violence dans plusieurs pays africains, rétablir la stabilité en Iraq et en Afghanistan, maîtriser et empêcher la prolifération des armes nucléaires. Le Viet Nam est favorable au règlement, par le dialogue, des questions relatives à la péninsule coréenne, en conformité avec le droit international, et partage le désir du peuple coréen de parvenir à une réunification pacifique.

La Déclaration du Millénaire de 2000 et la politique qui y est exposée visant à promouvoir le développement durable et à combiner harmonieusement la croissance économique, d'une part, et l'équité sociale et la protection de l'environnement, d'autre part, ont suscité des réponses pratiques de la part des États Membres. Le Viet Nam espère que l'ONU jouera un rôle plus actif dans ce processus, afin de créer de nouvelles possibilités qui permettront aux pays sous-développés d'échapper à la pauvreté et de progresser avec la majorité des pays du monde. À cet égard, le Viet Nam espère que le Cycle de Doha s'achèvera bientôt afin de faciliter la mise en place d'un système commercial international équitable.

Le Viet Nam appuie sans réserve la coopération pour le développement entre les pays et l'établissement de relations internationales fondées sur l'égalité dans les domaines économique, financier et commercial en accordant une attention particulière aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés, notamment la suppression des embargos et blocus économiques existants. Nous espérons que l'ONU pourra consacrer davantage de ressources à la coopération pour le développement, en donnant la priorité à la mise en œuvre de programmes d'action pour la réduction de la pauvreté, la promotion de la femme, l'éducation des enfants, la planification démographique et la prévention du VIH/sida. Le Viet Nam appuie vivement les efforts communs, notamment les efforts de l'ONU, en vue de protéger l'environnement et de mieux répondre aux changements climatiques.

Pour que l'ONU puisse remplir son noble mandat dans un monde en grande mutation, la question de la réforme de l'ONU a été soulevée et intensément débattue. Le Viet Nam défend l'idée que le processus de réforme doit être intensifié et être conforme au

principe généralement admis selon lequel les réformes doivent garantir la large participation de tous les États Membres et être menées à bien de façon transparente. La réforme doit également se fonder sur l'expérience passée et, en même temps, adopter une vision globale tournée vers l'avenir.

En 1945, l'ONU a été créée, au moment où le peuple vietnamien venait d'obtenir son indépendance. Poussé par sa foi dans les buts et principes des Nations Unies et animé du désir de contribuer au travail de cette nouvelle organisation internationale, le Président Ho Chi Minh, fondateur du nouvel État vietnamien, a écrit, en janvier 1946, à la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies, déclarant clairement : « notre nation a obtenu son indépendance et demande ardemment que vous reconnaissez notre indépendance et approuviez l'admission de notre pays à l'ONU ».

Malheureusement, ce n'est qu'en 1977 que le Viet Nam est devenu Membre à part entière de l'ONU. Au cours des 30 dernières années, en sa qualité de Membre, le Viet Nam a toujours œuvré activement en faveur de la paix, de la stabilité, de la coopération et du développement dans le monde. Le Viet Nam a beaucoup contribué à engager l'Asie du Sud-Est, région divisée par la guerre et en proie aux affrontements, sur le chemin de la paix, de l'amitié et de la coopération, qui nous mène aujourd'hui à une Communauté de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), fondée sur les trois piliers que sont les affaires politiques et sécuritaires, les affaires économiques et les affaires culturelles et sociales.

Nous avons toujours eu pour position d'appuyer les efforts visant au règlement pacifique des conflits, au respect de l'indépendance nationale et de la souveraineté de l'État, à la promotion des programmes de développement, au traitement des questions sociales au niveau mondial et à l'établissement de relations politiques et économiques internationales sur un pied d'égalité dans l'intérêt des uns et des autres.

Le Viet Nam poursuivra sa politique visant à agir en tant qu'ami et partenaire fiable de tous les pays, luttant pour la paix, l'indépendance, la coopération et le développement. Nous avons établi des relations diplomatiques avec 174 pays et des liens économiques et commerciaux avec presque tous les pays et territoires du monde. Le Viet Nam est un membre actif de nombreuses autres organisations et enceintes régionales et mondiales. Tout récemment, le Viet Nam

est devenu le 150^e membre de l'Organisation mondiale du commerce. Il a été élu à des postes de direction de nombreux organes de l'ONU et collabore aujourd'hui étroitement avec des organisations de développement des Nations Unies pour mettre en œuvre l'initiative visant à renforcer la cohésion de l'ONU au Viet Nam, pays pilote.

Nous apprécions vivement l'aide et l'appui accordés au Viet Nam par les organismes de l'ONU. Les progrès considérables que nous avons enregistrés dans le développement socioéconomique ont permis au Viet Nam de réaliser plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement avant la date fixée, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté. Ce succès est également dû à l'appui de la communauté internationale.

Nous jugeons important de promouvoir la coopération Sud-Sud. Bien que notre pays soit pauvre, nous avons participé activement à l'accord de coopération tripartite entre le Viet Nam et une institution des Nations Unies pour apporter une aide aux pays africains dans le secteur agricole. Jusqu'à présent, ce programme a produit des résultats encourageants.

Souhaitant contribuer davantage au travail de la communauté internationale, le Viet Nam a décidé, en 1997, de poser sa candidature pour un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2008-2009. Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement le Groupe des pays d'Asie d'avoir choisi le Viet Nam comme unique candidat du continent. Nous sommes également reconnaissants aux autres États Membres de leur large appui.

Le Viet Nam est tout à fait conscient du grand honneur et de la lourde responsabilité attachés à la qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, organe qui a pour mission principale de maintenir la paix et la sécurité internationales. S'il est élu, le Viet Nam se conformera pleinement aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et fera tout ce qui est en son pouvoir pour s'acquitter de cette tâche importante en coopération avec d'autres membres.

Le Viet Nam collabore étroitement avec d'autres pays afin de réduire les tensions et d'empêcher ou de régler de façon pacifique les conflits dans différentes parties du monde. En outre, il assumera pleinement ses responsabilités en tant que partie à toutes les conventions internationales importantes sur la non-

prolifération des armes de destruction massive. Il condamne le terrorisme international sous toutes ses formes et préconise de l'éradiquer de manière conforme au droit international.

Le Viet Nam se félicite de l'existence de mécanismes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Conseil de sécurité, pour renforcer l'aide à la reconstruction et au développement des pays ayant récemment traversé des conflits, et se tient prêt à y participer. Il est aussi disposé à partager ses expériences, celles d'un pays qui a traversé une période de reconstruction après la guerre et qui a accompli des réalisations importantes.

Conscient de l'importance des opérations de maintien de la paix de l'ONU, le Viet Nam a apporté des contributions financières et participé à certaines activités menées par l'ONU pour rétablir la paix dans plusieurs pays. Le Viet Nam est sur le point d'achever ses travaux de préparation à une participation efficace aux opérations de maintien de la paix de l'ONU selon sa situation et ses capacités.

Soucieux de le rendre plus efficace, nous partageons le point de vue selon lequel le Conseil de sécurité devrait faire l'objet d'une réforme qui lui permettrait d'être plus représentatif et plus démocratique dans ses modes de fonctionnement. Le Viet Nam appuie le renforcement des relations entre le Conseil de sécurité et les organisations régionales. Il se félicite de ce que, lors de la présente session, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est a officiellement conclu avec l'ONU un accord de coopération.

Je suis convaincu que, fort de sa politique extérieure ouverte et constructive, de ses contributions actives à la paix, à la sécurité internationales et à la coopération au développement dans le monde, le Viet Nam sera élu à cette session, par les pays membres, membre non permanent du Conseil de sécurité pour le mandat 2008-2009. Le Viet Nam fera tout ce qui est en son pouvoir pour accomplir cette tâche importante.

Le Viet Nam sera toujours un membre actif, constructif, coopératif et responsable de la communauté internationale, et digne de la confiance de tous les États Membres. Je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple Vietnamiens, formuler le vœu que cette session de l'Assemblée générale soit couronnée de succès, répondant ainsi aux aspirations des peuples du monde à la paix, à la sécurité, à la coopération et au développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Nguyen Tan Dung, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Lansana Kouyaté, Premier Ministre de la République de Guinée

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Guinée.

M. Lansana Kouyaté, Premier Ministre de la République de Guinée, est escorté à la tribune.

Le Président : J'ai grand plaisir à souhaiter la bienvenue à S. E. M. Lansana Kouyaté, Premier Ministre de la République de Guinée, et à l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Kouyaté (Guinée) : Je voudrais avant tout répondre à l'agréable devoir d'adresser à vous tous, hauts représentants de vos pays respectifs, les salutations amicales de la Guinée, de son peuple et de son Président le Général Lansana Conté. Au Président de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale ainsi qu'au Secrétaire général de notre Organisation, je tiens à transmettre les mêmes salutations doublées de notre vœu ardent de réussite et de succès.

L'ordre du jour de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale nous soumet toutes les questions essentielles qui interpellent le monde : le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le développement de l'Afrique, la promotion des droits de l'homme, le changement climatique, la promotion de la justice et du droit international, le désarmement, la lutte contre la drogue, la lutte contre le terrorisme. Ces sujets sont d'aujourd'hui mais ils sont aussi d'hier et probablement encore de demain. Ils s'inscrivent dans le long cheminement de l'homme à relever le principal défi qui s'est posé à lui depuis l'aube de son existence il y a près de trois millions d'années. Il s'agit de sa survie.

Aujourd'hui plus que jamais, cette survie est menacée par les graves manquements au respect de l'environnement. L'homme a émergé d'une nature hostile qu'il a d'abord domptée à maints égards avant d'entreprendre de la menacer dangereusement par son

appétit de pouvoir absolu pour son confort et son mieux-être. Où s'arrêtera cet absolutisme? La science a donné l'alerte alors que la mobilisation se fait plus déclamatoire qu'active, plus intentionnelle que réelle. Dans cette même salle, lors de la réunion de haut niveau sur le changement climatique, nous avons absorbé toutes les informations données par les scientifiques, qui concluaient à l'action et à l'urgence. Il est paradoxal de remarquer qu'après avoir cherché désespérément sans la trouver la vie d'autres humanités sur d'autres planètes, l'homme ne réalise pas que, pour l'instant, il est unique dans l'immensité du cosmos.

Cette existence unique dans la voie lactée doit demeurer à tout prix; et cela est à notre portée. La détermination qui a animé les nations fondatrices de l'ONU pour ordonner les affaires du monde en vue d'éloigner à jamais le spectre de la guerre doit être la même qui amène toutes les nations de la terre à endiguer, par des mesures concrètes et immédiates, la dégradation de l'environnement.

Chaque fois que les hommes ont voulu ils ont pu. Cependant, cette volonté ne doit pas comporter de vices cachés. Elle ne doit pas consister par exemple à imposer aux pays pauvres des restrictions à l'exploitation de leurs forêts au nom d'un angélique service à rendre à l'humanité. L'équilibre entre la protection de l'environnement et l'indispensable volonté de développement est possible. Certains grands responsables de ce monde ont, pour l'Afrique, plaidé pour une juste rémunération de l'exploitation de ses ressources naturelles. L'Afrique doit leur en être reconnaissante.

Mais les besoins du continent vont bien au-delà. Il ne veut plus être confiné au simple rôle de pourvoyeur de matières premières. Il veut les transformer pour créer davantage d'emplois et de valeur ajoutée, pour créer davantage de richesses. Le transfert de technologie aujourd'hui requis est celui de technologies qui assurent la meilleure productivité tout en respectant l'écosystème.

Les questions auxquelles l'humanité est confrontée aujourd'hui ne peuvent être traitées par aucun pays pris isolément. L'ONU, parce qu'elle incarne notre communauté de destin, doit être la confluence de nos frayeurs, de nos angoisses, de notre vision, de nos propositions, mais aussi de nos espérances. Mais pour qu'elle joue ce rôle, l'ONU a besoin d'être juste et équitable, à la fois dans ses structures et dans ses mécanismes de décision.

La deuxième guerre mondiale, triste vecteur qui a heureusement généré l'ONU, n'a épargné aucune nation, aucune race, aucun continent. La réforme du Conseil de sécurité en particulier et des autres organes des Nations Unies en général doit tenir compte non seulement de cette évidence historique mais aussi du caractère inévitablement universaliste des problèmes qui nous assaillent.

Comment arrêter le terrorisme si l'on ne tient pas compte du ferment que constituent le dialogue des civilisations, des cultures et des religions pour une meilleure connaissance les uns des autres et pour plus de tolérance les uns envers les autres? Comment vaincre le VIH/sida si le profit demeure le critère qui guide les laboratoires pharmaceutiques? Comment vaincre le VIH/sida si le profit demeure le critère qui guide les laboratoires pharmaceutiques? Comment arrêter l'inexorable dégradation de l'environnement lorsque les puissantes corporations sont peu soucieuses de l'avenir de la planète? Comment éradiquer le fléau de la drogue lorsque les narcotrafiquants sont irrésistiblement engagés à accumuler l'argent facile? Toutes ces questions imposent la solidarité de vision et la communauté d'action. Ici, dans ce hall mythique, l'on ne peut plus faire d'analyses plus brillantes et plus poignantes qui n'aient été déjà entendues. Mais la différence doit être maintenant l'action.

Rappelons-nous que beaucoup d'engagements pris sur beaucoup de sujets n'ont pas été respectés par l'ONU et par les groupes de pays réunis parfois dans des organisations spécifiques. Citons quelques exemples.

En 1974, les pays les plus industrialisés ont fait la promesse d'éliminer la pauvreté dans le monde en l'an 2000, mythique année 2000. À cette fin, ils s'étaient engagés à affecter 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement.

En 1989, 15 ans plus tard, à la faveur de l'euphorie née de l'effondrement du mur de Berlin, les mêmes puissances ont prédit une ère de paix universelle dès la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle. Ils ont prophétisé que les budgets naguère engloutis par la course aux armements seraient désormais consacrés à accélérer l'éradication de la pauvreté, qu'ils annonçaient effective encore en l'an 2000. Ces prédictions ont hélas été démenties par les réalités.

La pauvreté dans le monde, bien loin d'être éradiquée, s'est accrue depuis le début des années 90.

Il y a eu plus de 100 millions de pauvres supplémentaires, rien qu'au cours de l'année 2003. En septembre 2000, dans cette même salle qui a alors applaudi ces prédictions avortées, les chefs d'État et de gouvernement du monde ont adopté la Déclaration du Millénaire. Cette Déclaration, consacrant implicitement la fatalité de la pauvreté, a nié les objectifs de 1974, en admettant que le seul objectif réalisable, à l'horizon 2015, était la réduction de moitié du nombre de pauvres dans le monde.

Aujourd'hui, à mi-parcours de la réalisation de cette Déclaration, qui a malgré tout cristallisé tant de rêves et d'espoirs des jeunes générations du monde, tous les rapports d'experts convergent sur la quasi certitude que les objectifs du Millénaire pour le développement ne seront atteints qu'à la condition impérative de changer les stratégies et les règles qui façonnent notre monde d'aujourd'hui.

En lieu et place de l'embellie d'une paix globale, des guerres localisées, déchirant la membrane protectrice et titulaire de la défunte bipolarisation, ont fait irruption par vagues successives en Europe, en Afrique et en Asie essentiellement. La menace nucléaire n'a pas disparu. Qu'il soit civil ou militaire, le nucléaire est-il indispensable à la vie de l'homme? Le nucléaire civil est certainement utile, mais le militaire pour ceux qui l'ont, comme pour ceux qui pourraient y aspirer, constituera toujours une menace pour l'humanité. C'est la logique de la rivalité entre nations qui a généré la logique de la course aux armements, dont la théorie de la dissuasion n'est que le substratum. La meilleure dissuasion, c'est l'absence totale d'armes nucléaires.

La lutte contre le terrorisme est un autre défi, un défi qui se joue sur fond manichéiste : le bien opposé au mal. Si aucune circonstance atténuante ne peut être accordée à la philosophie de la terreur, ce qui peut apparaître comme son ressort objectif doit être éradiqué : l'injustice dans la gestion des affaires du monde, l'intolérance dans la perception des différences entre les cultures, le cynisme dans la théorie de la différenciation naturelle des races.

Le succès des droits de l'homme et de la démocratie planétaire est à ce prix. À cet effet, les grandes puissances occidentales, qui ont tant garanti à leurs peuples la liberté, l'égalité et le respect des valeurs fondamentales de l'homme, doivent faire preuve de plus de rigueur dans la promotion pacifique des mêmes principes à l'échelle mondiale. Elles

donnent aujourd'hui le sentiment de choisir souvent leurs intérêts immédiats contre les principes auxquels elles croient tout en ayant raison d'y croire.

Tous les chefs d'état et de gouvernement du continent africain, ainsi que de bien d'autres pays, qui sont passés à cette tribune, ont éloquemment évoqué les questions concernant les pays pauvres. Je ne voudrais en dire que quelques mots. Piégés dans le cercle vicieux résultant de la conjonction de la mauvaise gouvernance, de la pauvreté toujours croissante, du nœud gordien de l'irréductible dette extérieure, de l'iniquité des marchés des capitaux, les pays pauvres s'enfoncent inexorablement. Se transformant souvent en sanctuaires des groupes armés rebelles, ils sont le lit de guerres civiles, avec leur cortège de réfugiés et de déplacements massifs de populations. Leurs sociétés désemparées alimentent les flux migratoires et offrent des refuges faciles à des réseaux mafieux de la grande criminalité. La circulation des armes légères défie de plus en plus leurs frontières pour finir entre les mains dressées d'enfants soldats.

Je ne crois ni à la fatalité de la pauvreté, ni à l'inéluctabilité de la guerre. Les échecs s'expliquent clairement. Dans le combat contre la pauvreté, les groupes dominants des pays riches et les élites chargées de la gouvernance dans les pays pauvres sont coresponsables de l'échec, pour n'avoir pas tenu les engagements pris en 1974. Pire, ils ont donné la préférence à des politiques et stratégies commerciales, financières et technologiques qui ont renforcé les causes de l'appauvrissement continu des populations démunies dans le monde. Quant à l'échec de la promesse de paix universelle, il est imputable aux conceptions et aux stratégies politiques mises en œuvre par les groupes dominants et les leaders du monde qui ont privilégié la réaction sur la prévention.

Il existe des solutions pour lutter contre la pauvreté et sortir le monde de la logique de guerre permanente. Inspiré par la communauté des destins des hommes, notre rêve de paix universelle garde toutes ses chances de se réaliser. Il passe, cependant, par la promotion d'un système économique planétaire, fondé sur une série de biens communs et de services publics mondiaux qui doivent être assurés par la collectivité mondiale et sous la responsabilité de celle-ci. Cela n'est assurément pas hors de notre portée.

Pour éradiquer la pauvreté, il s'agit de déclarer son illégalité dans les principes et son inacceptabilité

dans les faits. Déclarer l'illégalité de la pauvreté signifie, concrètement, abroger les dispositions législatives et administratives qui alimentent ses mécanismes de sécrétion et de maintien dans le monde. C'est dans la dynamique de ce nouvel élan d'engagement et de responsabilité collective en faveur de l'éradication de la pauvreté et de la garantie de la paix, que s'ouvriront les portes de la résolution de nombreux autres défis majeurs qui minent notre époque. Bien sûr, la grande question demeure, celle de savoir si notre société contemporaine, nantie de capacités mondiales sans précédent en matière de savoir, de technologie, de finances et de mobilisation de ressources humaines, dispose en son sein, non pas de conquérants, mais de bâtisseurs de paix et de sécurité, suffisamment courageux et audacieux, pour changer les logiques actuelles qui conditionnent et façonnent notre monde.

Prenons exemple sur le XIX^e siècle, époque au cours de laquelle le monde a réussi à initier le processus d'éradication définitive de la pratique multiséculaire de l'esclavage, jusqu'alors considérée comme naturelle et immuable. Pour cela, il a fallu aux courageux leaders d'alors, de déclarer son illégalité, allant jusqu'à donner leurs vies en sacrifice pour qu'il en soit ainsi. L'héroïque victoire des Alliés lors de la Seconde Guerre mondiale, procède d'un engagement de dimension comparable. Similairement, n'est-ce pas grâce à leur volonté, fermement affirmée, que les grands leaders du monde ont réussi, tout récemment, à effacer le honteux système de l'apartheid, et même à lui substituer une démocratie d'une exceptionnelle vitalité?

Si des leaders de cette trempe ont illuminé notre passé, je suis sûr qu'il en existe aujourd'hui encore, capables de changer notre monde pour en faire un heureux héritage pour les générations futures.

En janvier et février 2007, la République de Guinée a été en proie à une crise sociopolitique sans précédent, qui a mis en péril sa stabilité sociale et les fondements de ses institutions. En cause, la convergence d'un déficit cumulé de bonne gouvernance, d'une pauvreté rampante et d'une situation économique globale dont tous les indicateurs financiers et monétaires étaient au rouge. Ces événements tragiques, émaillés par d'importantes pertes en vies humaines, ont connu la destruction massive des édifices publics et entraîné une forte érosion de l'autorité de l'État, tout en creusant de profondes déchirures dans le tissu social.

Heureusement, ils ont pu trouver un épilogue, certes fragile encore, mais pacifique, sous les auspices de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation des Nations Unies et l'impulsion conjuguée de l'autorité présidentielle, des syndicats, de la société civile, des sages et des amis de la Guinée à travers le monde.

Du haut de cette tribune, je tiens à exprimer les sentiments de profonde gratitude et les remerciements les plus appuyés du peuple et du Gouvernement guinéens à toutes ces personnes physiques et morales qui se sont investies afin que règne la paix civile dans mon pays.

Le Gouvernement issu de ces événements, Gouvernement que j'ai le privilège de diriger, met les bouchés doubles pour tenter de satisfaire les multiples attentes d'un peuple devenu impatient à force d'avoir trop longtemps attendu. Un plan minimum d'urgence a été élaboré pour les court et moyen termes.

Je voudrais enfin dire que les initiatives ainsi envisagées par mon gouvernement, pour prometteuses qu'elles soient, restent tributaires de l'intérêt que les dirigeants du monde accorderont à tous les sujets que j'ai évoqués du plus profond de ma conviction. En plus de l'engagement des ses élites et de sa société civile en faveur de la bonne gouvernance et de la démocratie, la République de Guinée a besoin d'un partenariat efficace, conçu à l'aune de ses besoins spécifiques et urgents. Ce partenariat, que le peuple de Guinée appelle de tous ses vœux, sera d'autant plus adéquat, probant et durable, que les groupes dominants du monde accepteront de s'engager en faveur d'une solidarité globale, au service du développement de l'humanité.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Guinée de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Lansana Kouyaté, Premier Ministre de la République de Guinée, est escorté de la tribune.

M. Outlale (Botswana), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Martin Nduwimana, Vice-Président de la République du Burundi

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Burundi.

M. Martin Nduwimana, Vice-Président de la République du Burundi, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Martin Nduwimana, Vice-Président de la République du Burundi, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Nduwimana (Burundi) : Je voudrais, avant tout propos, adresser à Monsieur Srgjan Kerim nos vives et chaleureuses félicitations pour sa brillante élection à la présidence de la présente session, et lui dire, au nom de la délégation que j'ai l'insigne honneur de conduire, le plaisir qui nous anime de le voir présider les travaux de notre auguste Assemblée. Qu'il me soit également permis de rendre un hommage mérité à la Présidente sortante, qui a dirigé avec beaucoup de sagesse et de discernement les travaux de la dernière session.

Nous tenons, par la même occasion, à transmettre au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, la haute appréciation, ainsi que les sincères encouragements de S. E. M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, et ceux de notre gouvernement, pour les efforts inlassables qu'il déploie, depuis sa récente prise de fonctions, à défendre et à promouvoir les nobles idéaux de notre Organisation.

Construire un monde viable pour l'humanité est une tâche dévolue à la communauté internationale et à chacun de ses membres. Notre position au Burundi est qu'en consolidant la paix et la justice à l'intérieur de nos frontières, nous contribuons en même temps à l'évolution harmonieuse de ce monde. C'est dans ce contexte que le Gouvernement burundais met tout en œuvre, aussi bien à l'intérieur du pays qu'au niveau régional, pour créer un environnement propice à la consolidation de la paix et de la sécurité ainsi qu'au renforcement de l'état de droit et au développement.

Il nous plaît, à cet égard, d'affirmer que la signature de l'Accord global de cessez-le-feu intervenu le 7 septembre 2006 entre le Gouvernement et le mouvement rebelle Forces nationales de libération (FNL) a fortement contribué au retour à la paix et à la stabilité dans notre pays. Cela a ouvert la voie aux pourparlers sur les aspects spécifiques de mise en œuvre de cet Accord dans la sérénité. Bien que depuis quelques semaines, le mouvement FNL ait unilatéralement décidé de suspendre ces pourparlers sans que des raisons vraiment convaincantes soient présentées, nous ne sommes pas découragés, car nous

pensons qu'il s'agit d'une difficulté de parcours de nature à ne pas perturber durablement les acquis que tout un chacun souhaite préserver.

Des efforts sont présentement en train d'être déployés pour la reprise rapide de ces pourparlers. Un sommet régional sur la question devrait se tenir très prochainement pour encourager le mouvement FNL à s'asseoir de nouveau à la table des négociations, la seule voie acceptable pour arriver à une paix durable. En tout état de cause, le Gouvernement burundais reste ouvert à toutes les propositions visant à réunir les conditions requises pour un tel exercice.

Le retour à la paix a également favorisé l'exécution en cours des travaux prioritaires du Gouvernement, à savoir la réconciliation nationale, l'éducation et la santé pour tous, la reconstruction et la relance économique. Des questions relatives à la bonne gouvernance politique et économique, naguère taboues eu égard à leur caractère délicat, sont actuellement régulièrement débattues ouvertement, et des actions concrètes sont prises afin d'améliorer la situation.

Pour mieux réussir la délicate tâche de réconciliation nationale, les Burundais n'ont d'autre choix que de relire ensemble l'histoire de leur pays caractérisée à plusieurs égards par des zones d'ombre. Le Gouvernement a, à cet effet, engagé des négociations avec le Secrétariat général de l'ONU en vue de mettre en place une commission vérité et réconciliation. Nous allons bientôt entamer des consultations nationales sur la question, et les conclusions devraient constituer une base solide pour la création et le fonctionnement de cette commission.

La guerre civile qui a ravagé notre pays a provoqué l'extrême paupérisation de la population burundaise. Soucieux de résoudre progressivement le problème de pauvreté et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, des mesures ont été prises pour la gratuité des soins de santé dispensés aux enfants de moins de cinq ans et aux mères qui accouchent dans les structures sanitaires publiques, et pour la gratuité de la scolarisation au niveau de l'école de base.

Le Gouvernement a également mis sur pied le Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, qui a été adopté aussi bien sur le plan national qu'international, et qui a été présenté à nos partenaires du développement lors de la table ronde de Bujumbura en mai dernier. L'appel lancé par notre pays à la communauté internationale a été reçu

favorablement, car des financements de nos programmes prioritaires pour la période 2007-2010 ont été promis.

Nous voudrions saisir cette occasion pour réitérer toute la gratitude du Gouvernement et du peuple burundais à tous nos partenaires pour leur généreuse contribution au cours de cette table ronde. Nous leur saurions hautement gré de bien vouloir traduire leurs engagements en actes concrets afin de satisfaire au plus tôt les besoins les plus pressants de la population.

Cheminant côte à côte avec la Commission de consolidation de la paix, le Gouvernement a également mis sur pied un Cadre stratégique pour la consolidation de la paix. Il s'agit d'un cadre qui engage tous les partenaires sociopolitiques nationaux et internationaux à contribuer au renforcement de la paix retrouvée, et faire en sorte que les résurgences des crises sanglantes soient gommées à jamais.

Nous voudrions saisir cette opportunité pour exprimer notre gratitude à la Commission pour les résultats satisfaisants déjà obtenus ensemble, ainsi que pour le maintien et le soutien du Fonds pour la consolidation de la paix, dont mon pays a pu être généreusement bénéficiaire.

Convaincu que la paix et la sécurité ne peuvent s'affirmer qu'à partir de sa propre maison et de son environnement immédiat, le Burundi participe activement, dans le cadre régional, aux travaux de la Commission tripartite plus un, regroupant la République démocratique du Congo, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Cette Commission est pour nous un forum adéquat pour discuter sans faux-fuyants de nos questions de sécurité, notamment de la présence de nombreux groupes armés qui y circulent et hypothèquent dangereusement les acquis démocratiques et le développement des pays membres. Bien plus, le 15 décembre 2006, les chefs d'État et de gouvernement de 11 pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, dont notre pays le Burundi, ont signé le Pacte de stabilité, de sécurité et de développement dans la région des Grands Lacs avec comme objectif ultime de faire de cette zone un espace de paix, de croissance économique et de développement durable et partagé. Le Burundi a eu l'honneur et le privilège d'être élu par ses pairs pour abriter le siège du Secrétariat exécutif de la Conférence.

Par ailleurs, en remettant sur les rails la Communauté économique des pays des Grands Lacs

(CEPGL) aux côtés du Rwanda et de la République démocratique du Congo, et en adhérant à la Communauté d'Afrique de l'Est, réunissant la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya et le Rwanda, nous sommes animés de ce même esprit de construction d'un monde paisible, prospère et uni.

Bien des facteurs de tension continuent de marquer la situation internationale, en même temps qu'apparaissent de nouvelles sources d'instabilité et d'incertitude. Il est indéniable qu'un travail remarquable a été accompli depuis quelques années dans le cadre de notre Organisation comme dans celui des organisations continentales et régionales, et que des foyers de tension se sont éteints, et d'autres sont sur le point de l'être. Nous demeurons cependant préoccupés par la persistance des conflits sanglants en Somalie, au Darfour, en Iraq et au Moyen-Orient, pour ne citer que ceux-là. Malgré les efforts déployés et les moyens consentis, il reste encore beaucoup à faire. Le Burundi a décidé d'apporter sa modeste contribution à la résolution de certaines de ces crises en fournissant des observateurs militaires et du personnel de police pour le Darfour et des contingents militaires de maintien de la paix en Somalie dans le cadre des opérations mises en place par l'Union africaine.

Nous savons pertinemment que la prévention des conflits est une préoccupation constante de la communauté internationale. Les efforts de stabilisation et les opérations de maintien de la paix en constituent des témoignages éloquents. Il importe d'accompagner ce processus par le renforcement des prérogatives du Secrétaire général liées à la diplomatie préventive, pour éviter que des différends mineurs ne dégénèrent en conflits ouverts. A cet égard, la prévention des conflits ne peut être efficace sans prendre en compte la question lancinante de la prolifération des armes légères et de petit calibre qui constituent un pernicieux facteur de déstabilisation.

Nous voudrions lancer un vibrant appel aux pays producteurs d'armes légères à adopter des politiques responsables d'exportation qui contribuent réellement à endiguer le flux illicite d'armes. Il en est de même de la question du désarmement, que notre pays considère comme fondamentale pour le retour rapide à la sécurité, à la paix et au développement. Nous le disons d'expérience car, au Burundi, le pullulement des armes légères dans ce pays comme dans ceux de la région des Grands Lacs continue de causer des destructions de vies humaines et d'infrastructures sociales et

économiques, de même qu'il anéantit tout effort de reconstruction et de développement.

Par ailleurs, le terrorisme international constitue également un autre défi majeur à la paix et à la sécurité mondiales. Le phénomène s'est manifesté sur tous les continents, prouvant à suffisance que le terrorisme ne respecte aucune frontière. L'absence d'une stratégie adéquate et efficace pour annihiler ce fléau nous place davantage à la merci de celui-ci. De telles situations devraient constituer un des défis prioritaires de la famille des Nations Unies. Il faut donc que notre Organisation soit un outil au service de tous, dans tous les pays, un outil capable de susciter des espoirs, de dissiper des inquiétudes et de remettre sur les rails le respect de la règle et du droit international.

Dans ce contexte, nous devons nous accorder et nous décider à rendre notre Organisation plus fonctionnelle, plus pragmatique et plus démocratique, capable d'accomplir sa mission – une mission qui doit être accomplie en parfaite coopération avec les organisations régionales, dont l'efficacité en matière de prévention de conflits et d'intervention n'est plus à démontrer, malgré les ressources souvent insuffisantes. C'est ainsi que nous formulons le vœu que la réforme du Conseil de sécurité, longtemps préconisée et discutée, soit enfin une réalité, avec un visage qui respecte une représentation des continents qui, jusqu'à ce jour, sont exclus de la catégorie des membres permanents, comme c'est le cas de l'Afrique, notre continent.

Alors que le temps de la guerre froide est révolu, force est de constater que les rapports sociaux sont cristallisés sur deux blocs aux intérêts divergents et quasi antagonistes, à savoir les nantis d'un côté, les pauvres de l'autre. Il est donc plus que temps d'humaniser les relations entre les deux blocs et de privilégier les actions concrètes à travers le respect des engagements pris. Dans le cas contraire, on assistera à la persistance de phénomènes nouveaux de société, comme la fuite des cerveaux, l'intensification de la criminalité, l'industrie du sexe et la pression migratoire internationale qui ne cesse de susciter de la passion et d'alimenter la chronique.

Pour terminer, le rassemblement d'un si grand nombre de responsables de très haut niveau permet de tâter le pouls de la situation politique et socioéconomique internationale. Il nous permet de constater à la fois nos faiblesses et nos potentialités. Pour notre part, nous croyons que des solutions aux

différents problèmes évoqués au cours de ce débat sont toujours possibles, pour autant, évidemment, qu'il y ait un minimum de volonté politique. C'est ce minimum, exigible de chacun et de tous les pays de notre Organisation, que tous ensemble devons obtenir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Burundi de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Martin Nduwimana, Vice-Président de la République du Burundi, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Joseph Nyumah Boakai, Vice-Président de la République du Libéria

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Libéria.

M. Joseph Nyumah Boakai, Vice-Président de la République du Libéria, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Joseph Nyumah Boakai, Vice-Président de la République du Libéria, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Boakai (Libéria) (*parle en anglais*) : Je félicite la délégation, le Gouvernement et le peuple de la République de Macédoine pour l'élection de M. Srgjan Kerim à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Au nom de mon Gouvernement, je rends hommage à la sagesse et aux compétences diplomatiques remarquables qu'il apporte avec lui à ce poste important. Qu'il soit assuré de l'appui de ma délégation dans ses entreprises.

De même, j'ai grand plaisir à féliciter notre nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de la République de Corée, pour son élection au poste de Secrétaire général de cette Organisation. Mon gouvernement estime que l'ONU tirera grand avantage de son impressionnante expérience de diplomate et d'homme d'État.

Il y a près de deux ans, le Libéria a tenu ses premières élections, après plus de 14 années de guerre civile. Nous avons bénéficié d'un appui considérable de la part de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de membres de la communauté internationale, notamment

les États-Unis, l'Union européenne, la République populaire de Chine et le Japon. Nous rendons hommage à tous ces acteurs pour l'aide continue qu'ils apportent à nos programmes de reconstruction nationale.

Mon gouvernement apprécie au plus haut point la récente décision du Conseil de sécurité, dont il se félicite, de lever les sanctions que le Conseil avait jugé nécessaire d'imposer aux secteurs du bois et des diamants au Libéria. Nous nous engageons à apporter notre pleine et entière coopération à l'ONU alors qu'elle accompagne notre pays dans sa réforme, qui conduira sans aucun doute à un renforcement de ses procédures de bonne gouvernance. Même si l'imposition de sanctions a été perçue par bon nombre d'acteurs comme étant une mesure punitive, je suis heureux d'informer l'Assemblée que le peuple libérien a estimé que ces sanctions étaient prudentes et qu'elles ont joué un rôle correcteur. Les sanctions ont aidé à accélérer l'adoption de nouvelles lois et la mise en place de mécanismes institutionnels pour veiller à ce que nous ne laissions plus jamais se reproduire les conditions qui ont donné lieu à l'imposition des sanctions.

Nous remercions aussi la communauté internationale pour son appui constant à la consolidation de la paix et au renforcement des instruments de sécurité et de stabilité au Libéria. Malgré les gains enregistrés sur la voie de la paix, le Libéria reste fragile. La récente décision prise par le Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) est donc judicieuse et opportune. Le Libéria, lui, reste reconnaissant de cette décision, ainsi que d'autres décisions visant à consolider la paix et la stabilité dans le pays.

L'Afrique s'est irréversiblement engagée sur la voie de la démocratie. Les valeurs de gouvernance démocratique et de primauté du droit font leur chemin. Mon gouvernement note avec une très vive satisfaction que des élections relativement pacifiques, libres, régulières et démocratiques ont pu se tenir en Sierra Leone, au Nigéria, en Mauritanie et au Mali. D'après notre expérience au Libéria, nous savons que les élections démocratiques à elles seules n'apportent pas des réponses rapides aux problèmes et défis monumentaux auxquels ont à faire face les nations nouvellement sorties de conflits. Néanmoins, elles permettent de créer un environnement propice et, potentiellement, d'ouvrir des possibilités pour que la

liberté et la libre entreprise individuelle s'épanouissent et fleurissent. Parce que de telles démocraties en sont encore à leurs balbutiements, elles ont besoin de l'appui de partenaires bilatéraux et multilatéraux. C'est pourquoi nous appelons l'ONU, l'Union africaine et les partenaires bilatéraux et multilatéraux à apporter leurs concours à toutes les jeunes démocraties et à nous aider à répondre aux besoins multiformes de nos peuples.

Le Libéria réaffirme sa conviction que l'ONU est l'institution la mieux placée pour promouvoir et protéger la paix et la sécurité internationales et régler les crises partout dans le monde. Notre foi en l'ONU est fondée sur la certitude qu'elle représente le meilleur espoir de l'humanité et le meilleur instrument pour promouvoir les objectifs communs de l'espèce humaine.

Notre génération doit éviter la tentation de se servir des instruments de notre Organisation commune pour promouvoir des desseins étroits qui sapent sa Charte. En ce nouveau millénaire, l'ONU doit continuer à réaffirmer qu'elle est déterminée à promouvoir, protéger et soutenir les vertus universelles que sont la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance et la non-violence, tout en respectant et protégeant notre environnement, conformément au mandat fixé par le Sommet du Millénaire. Le Libéria s'engage à être un partenaire fort pour promouvoir ces valeurs partagées de notre humanité commune. Mais, alors que l'ONU s'efforce de réaliser ces objectifs, force est de reconnaître qu'elle ne peut espérer y réussir en s'appuyant sur des schémas datant d'il y a presque trois quarts de siècle. L'ONU a besoin d'être réformée et elle doit l'être.

Le Libéria et d'autres États Membres ont formulé des suggestions pratiques pour le programme de réforme. Le Libéria offre les propositions suivantes : premièrement, procéder dans les meilleurs délais à un examen opportun et une reconfiguration du Conseil de sécurité – pour le rendre mieux adapté et plus représentatif de la communauté mondiale – assorti d'une refonte des mécanismes et processus actuels de prise de décisions au sein de l'Organisation; deuxièmement, mettre en place des systèmes garantissant l'inviolabilité de la Charte; et troisièmement, veiller à respecter strictement les critères de procédure régulière dans les rapports avec les États Membres.

Conformément à notre appel en faveur de la réforme de l'ONU, nous demandons aujourd'hui aux

États Membres de donner davantage de sens et de poids à l'égalité entre les sexes. Nous proposons que l'ONU s'engage de nouveau à assurer un partenariat équitable entre hommes et femmes à la direction de l'Organisation. Réformer l'ONU signifie aussi réformer notre attitude envers les femmes et d'autres groupes minoritaires de par le monde. Il ne fait aucun doute pour nous que les femmes contribueront sensiblement aux processus de changement au sein de votre Organisation.

Nous sommes pleinement conscients que les dividendes de la paix et de la sécurité sont toujours bien plus grands que les effets débilissants des conflits. C'est pourquoi le Libéria continue de mener une action au niveau régional, au sein de l'Union du fleuve Mano, de la CEDEAO et de l'Union africaine pour que la paix voie le jour et progresse dans notre sous-région et sur le continent africain. On dit dans mon pays qu'il n'y a pas de capitalisme sans capital. La paix ne peut se maintenir que lorsqu'on permet à tous de se prendre en charge économiquement.

À cet égard, depuis son entrée en fonctions, notre gouvernement s'est engagé activement dans des initiatives sous-régionales visant à améliorer et renforcer les liens d'amitié et de coopération économique avec nos voisins immédiats du bassin du fleuve Mano et la communauté de la CEDEAO. À la suite de nos efforts, les instruments de garantie de la paix et de la sécurité et les possibilités de rationalisation des échanges commerciaux dans notre sous-région sont plus forts aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. Sous la présidence de S. E. M^{me} la Présidente Ellen Johnson-Sirleaf, l'Union du fleuve Mano jouit maintenant d'une nouvelle vitalité et elle est animée d'un sentiment renouvelé de cohésion et d'une communauté d'objectifs. Les citoyens des pays de l'Union du fleuve Mano se rendent visite plus fréquemment et lancent des programmes visant à renforcer l'intégration et la paix. C'est pourquoi nous avons eu le plaisir d'accueillir le Président Ernest Bai Koroma quelques jours après qu'il a pris ses fonctions de Président de la Sierra Leone.

Alors que les événements au Moyen-Orient continuent de mobiliser notre attention dans la communauté mondiale, nous ne devons pas perdre de vue d'autres situations tout aussi graves en Afrique. Je pense à la catastrophe humanitaire en cours dans la région du Darfour au Soudan et aux crises en Somalie, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, en Érythrée, au Tchad, au Burundi, en République

démocratique du Congo, en République centrafricaine et en Ouganda, entre autres. Mon gouvernement se félicite par conséquent de la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité et du consensus qui s'est formé pour le déploiement d'une force hybride de l'Union africaine et de l'ONU au Darfour, après des mois de laborieuses négociations. Nous exhortons par ailleurs les pays qui se sont engagés à fournir un appui d'ordre logistique ou autre à tenir leurs promesses, en vue d'assurer en temps utile le déploiement de la force de maintien de la paix au Darfour. Nous saluons les progrès réalisés dans le règlement de la crise traversée par la république sœur de Côte d'Ivoire. Ma délégation demande que soit fermement appuyé l'Accord de Ouagadougou, qui fournit le meilleur cadre possible pour la paix, la sécurité et la stabilité dans ce pays. La paix et la sécurité en Côte d'Ivoire, c'est aussi la paix et la sécurité au Libéria, et à vrai dire, dans le bassin du fleuve Mano et dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Le monde a été et continue d'être le témoin de progrès phénoménaux dans les domaines de la science et de la technologie, qui entraînent la transformation de l'industrialisation et l'amélioration de la condition humaine. Nous devons nous attacher à sauver la planète car, en sauvant la Terre – que nous avons tous en partage – nous assurons la survie de tous ses habitants.

Le Libéria appuie les efforts de la Commission du développement durable, le Protocole de Kyoto, la décision concernant Action 21 prise à la Conférence de Rio en 1992, et la récente conférence très remarquée tenue ici sur les changements climatiques, dont l'objectif était de sensibiliser l'opinion internationale à la dégradation de l'environnement et à la nécessité d'entreprendre des efforts communs pour renverser les tendances négatives. Aucun thème ne pourrait être plus approprié et opportun pour le débat général de cette année que celui-ci : « Agir face aux changements climatiques ».

Nous avons bon espoir que le présent débat mettra l'accent sur les questions environnementales et poussera la communauté internationale à prendre davantage de mesures. Le Libéria est préoccupé par la dégradation rapide du climat. Nous espérons que la présente session débouchera sur un consensus relatif aux moyens à utiliser pour sauver les générations futures de l'effet des détériorations climatiques.

Dans le monde d'aujourd'hui, il existe une corrélation entre la guerre, les conflits civils et la propagation du VIH/sida. La pandémie du VIH/sida cible et détruit notre capital humain, pilier de notre développement socioéconomique. Les registres de l'ONU et d'autres organisations indiquent que la prévalence du VIH/sida augmente dans les pays touchés par la guerre et les conflits civils en raison des mouvements massifs de populations. Si l'on veut triompher du fléau du VIH/sida, il faudra accorder une attention particulière aux pays sortant d'un conflit. Les conséquences dévastatrices du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies ont beaucoup contribué à retarder les progrès des pays en développement.

Les nations africaines doivent trouver la volonté politique de lutter contre la crise sanitaire que connaît notre continent. Dans cette optique, nous appelons nos partenaires des pays développés à traiter de la question des médicaments antirétroviraux comme d'une question urgente à caractère purement social et humanitaire, en dehors de toutes considérations politiques. Le Libéria a récemment mis en place sa Commission nationale de lutte contre le sida pour qu'elle élabore des stratégies concrètes qui permettront d'arrêter la propagation de cette maladie mortelle. Nous espérons que des mesures prudentes, y compris un changement dans les modes de vie en association avec des traitements antirétroviraux, permettront de remédier à cette catastrophe en devenir.

Le Libéria continue de ployer sous le lourd fardeau de dettes énormes qu'il doit à des créanciers bilatéraux et multilatéraux. Le service de ces dettes demeure une des grandes priorités du Gouvernement libérien. Toutefois, nos capacités de remboursement sont limitées par nos graves problèmes de ressources, conséquence d'une guerre civile qui a duré 14 ans. Nous aimons à répéter, dans mon pays, cette vieille parabole : on ne creuse pas un trou pour en remplir un autre. Notre gouvernement en appelle de nouveau à l'empathie de la communauté internationale afin qu'elle examine favorablement notre requête d'annulation de la dette.

Nous tenons à rassurer tous nos créanciers bilatéraux et multilatéraux de notre volonté de continuer à travailler avec eux pour mettre en place le cadre nécessaire à l'application des initiatives d'allègement de la dette du Libéria.

Nous remercions également tous nos partenaires, en particulier les États-Unis, la Grande-Bretagne, la

Chine et l'Allemagne notamment, des mesures actives prises pour alléger la dette du Libéria.

Je peux vous assurer qu'après avoir appris la dure leçon de la violence, le peuple libérien est déterminé à régler ses différends par des moyens pacifiques. Grâce à votre appui, nous avons trouvé un meilleur moyen de résoudre nos divergences. Nous avons décidé de nous pardonner, de faire preuve de dignité et de fierté et d'œuvrer ensemble et avec détermination à un avenir meilleur et plus radieux. Nous restons fermes dans notre volonté de continuer sur la voie de nos pères fondateurs, décidés à ériger une nation de liberté et de justice pour tous.

Nous sommes convaincus que nos partenaires internationaux veulent voir le Libéria réussir dans son entreprise. Je peux assurer cette Assemblée que personne ne le veut davantage que les Libériens eux-mêmes. Que Dieu-tout-puissant nous bénisse, protège nos souverainetés, nous unisse, préserve nos dignités et nous garde sains et saufs.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Libéria de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Nyumah Boakai, Vice-Président de la République du Libéria, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M^{me} Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie.

M^{me} Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Njie-Saidy (Gambie) (*parle en anglais*) : Laissez-moi commencer par féliciter le Président à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale, et à l'assurer du plein appui et de l'entière coopération de la Gambie pendant la durée de son mandat. Je voudrais également saisir cette

occasion pour remercier la Présidente sortante, M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa, pour la façon remarquable dont elle a dirigé les travaux de la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

Ma délégation souhaiterait également profiter de l'occasion pour féliciter encore une fois notre nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son accession à la direction de l'Organisation des Nations Unies. La Gambie se félicite tout particulièrement de ce que M. Ban ait eu l'occasion de prendre la parole au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, réuni à Banjul en juillet 2006. Son élection, par la suite, ne peut être pour nous, à n'en pas douter, qu'une source de fierté et de joie.

Nous tenons aussi à saluer l'initiative qu'il a prise de convoquer il y a quelques jours une réunion de haut niveau sur un thème qui préoccupe vivement toutes les nations et tous les peuples du monde : les changements climatiques. Toutes les grandes questions touchant ce phénomène ont été soulevées. Nous formons désormais le fervent espoir que des mesures seront prises pour y remédier sans plus tarder.

Il y a deux ans, l'examen à mi-parcours de la Déclaration du Millénaire révélait que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) étaient loin d'être atteints dans la majorité des pays en développement. Malgré cela, notre attachement aux OMD reste inébranlable. L'objectif politique d'ensemble de notre gouvernement, sous la direction du Président de la République de Gambie, Al Hadji Yahya A. J. J. Jammeh, est de réduire la pauvreté et de réaliser tous les OMD. Nous venons d'achever notre deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, qui énonce clairement le cadre politique que nous avons mis en place pour réaliser la croissance et réduire la pauvreté, en dépit de nos maigres ressources et de l'insuffisance de nos capitaux, et bien que plusieurs de nos partenaires n'aient pas tenu leurs engagements en matière d'aide, d'allégement de la dette et d'accès aux marchés pour les pays d'Afrique. Le même examen à mi-parcours a également montré que les engagements pris dans diverses instances par la communauté internationale en vue de favoriser la réalisation des OMD dans les pays pauvres n'ont pas été suivis de véritables flux de ressources vers ces pays.

Par conséquent, nous engageons la communauté internationale à réaffirmer sa volonté d'appliquer les termes du Consensus de Monterrey ainsi que la

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. À ce sujet, ma délégation se félicite de la création, par l'ancien Premier Ministre britannique Tony Blair, d'un groupe de personnalités éminentes chargé de suivre l'évolution des promesses faites lors des différents sommets du Groupe des Huit, notamment celui de Gleneagles. Ma délégation estime qu'il est fondamental que des dispositions soient prises pour inverser la tendance à la baisse de l'aide extérieure au développement.

Nous devons également revoir les grands principes qui régissent, notamment, le commerce et la finance au niveau international, la concurrence mondiale, les investissements étrangers directs et les migrations internationales. Il importe que les organes qui édictent les règles dans ces domaines tiennent compte des vues des pays en développement en général et des pays les moins avancés en particulier. Dans le cas de l'Afrique, où il faut impérativement en finir avec la dépendance à l'égard de l'aide, le développement doit reposer sur les échanges et l'accès aux marchés de manière que nos économies soient avantageusement positionnées et puissent commencer à profiter des bienfaits de la mondialisation.

Ma délégation saisit cette occasion pour prier l'Assemblée de marquer une pause afin de méditer sur les épreuves endurées par les pauvres du monde entier. Tous conviendront que, où qu'elle règne, la pauvreté est un problème mondial. Il est utile de rappeler que la détresse des démunis porte atteinte au confort et à la sécurité des membres les plus privilégiés et les plus influents de la société humaine. Il est indéniable que la pauvreté cause de nombreux problèmes économiques, sociaux et politiques. Elle nuit à la santé à l'échelle mondiale et constitue également une menace pour la paix et la sécurité internationales.

On n'insistera donc jamais assez sur la nécessité d'accroître la solidarité internationale pour combattre toutes les formes de la pauvreté et ses ramifications. Les mesures en faveur du développement mises en œuvre par la plupart des Gouvernements, en particulier africains, restent sapées par les fléaux du paludisme, du VIH/sida et d'autres problèmes sanitaires, comme la faim et la malnutrition. Je dois remercier nos vrais amis et partenaires de développement pour l'appui colossal qu'ils apportent au peuple gambien, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. J'espère ardemment que la communauté internationale tiendra promesse en épaulant notre gouvernement dans les efforts qu'il fait

pour améliorer le bien-être de notre population. Afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015, ce qui devrait être unanimement reconnu comme une condition nécessaire à l'élévation des niveaux de vie, l'Afrique a cruellement besoin d'investissements massifs dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et au niveau de l'infrastructure.

J'en viens à présent à la question de la paix et de la sécurité dans le monde, et plus précisément en Afrique. Nous assistons ces dernières années à des progrès notables sur la majeure partie du continent. En Afrique de l'Ouest, par exemple, la paix se consolide tandis que la démocratie s'enracine.

Les Sierra-Léonais viennent tout juste de tenir des élections présidentielles transparentes, libres et pacifiques. Ma délégation les en félicite et souhaite au nouveau Gouvernement de réussir au plus vite à assurer le développement socioéconomique du pays. Le retour de la paix en Côte d'Ivoire arrive à point nommé et constitue un événement crucial pour le pays et ses habitants, mais aussi pour l'ensemble de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Le Gouvernement gambien se félicite vivement de la volonté du Gouvernement ivoirien de tenir prochainement des élections présidentielles et nous adressons tous nos vœux de succès au peuple ami de ce grand pays.

Le cas de la Somalie exige que la communauté internationale réagisse de toute urgence. La paix, la stabilité et la réconciliation ne pourront se rétablir durablement dans le pays que si le Gouvernement fédéral de transition a le pouvoir de veiller au maintien de l'ordre public. En sa qualité de gardienne de la paix et de la sécurité internationales, l'ONU est tenue d'appuyer les efforts déployés par l'Union africaine (UA) et les voisins de la Somalie afin de rallier les différentes factions et d'installer une paix durable dans le pays.

Alors que nous sommes réunis ici, des milliers de civils innocents, parmi lesquels des femmes et des enfants, continuent de pâtir du conflit fratricide qui sévit dans la région soudanaise du Darfour. Mon gouvernement se réjouit que la communauté internationale ait décidé de remplacer l'actuelle Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) par une opération hybride UA-ONU, qui se verra bien sûr confier un mandat plus robuste pour faire régner la paix au Darfour. La Gambie est en première ligne des efforts de paix déployés par l'Union africaine au

Darfour et nous concourrons évidemment à l'intervention internationale en fournissant d'importantes troupes gambiennes à la nouvelle mission. Pour l'heure, je félicite le Gouvernement soudanais de sa coopération et de sa volonté manifeste de trouver une solution politique durable.

Dans la région des Grands Lacs, la paix et la sécurité restent une grande préoccupation. Tout en saluant le bon déroulement des élections de l'an dernier en République démocratique du Congo, nous constatons que la paix demeure fragile et précaire dans le pays et le reste de la région. Ma délégation prie donc la communauté internationale de continuer de réfléchir à des moyens d'y pérenniser la paix. De même, nous engageons vivement la communauté internationale à prêter son concours pour réunir toutes les parties à la table des négociations et s'attaquer vigoureusement aux problèmes humanitaires.

Ma délégation est tout autant préoccupée par la paix et la sécurité en Afrique que par les conflits et le chaos qui règnent dans le reste du monde, en particulier en Iraq, en Afghanistan et en Palestine. Le conflit iraquien reste une grande source d'inquiétude, surtout dans la mesure où il met désormais en péril la paix et la sécurité dans tout le Moyen-Orient, voire le monde entier. En Iraq même, le conflit inflige d'indicibles souffrances à la population civile, en particulier aux femmes et aux enfants. Rien ne justifie la mort d'un nombre aussi alarmant de civils.

Par ailleurs, l'afflux massif de réfugiés qui résulte de cette situation fait peser un fardeau insupportable sur les économies des pays voisins, principalement. Certes, ces réfugiés peuvent apporter quelque chose de positif à l'économie et à la société de leur pays d'accueils. Mais, dans le cas des réfugiés venant d'Iraq, l'ampleur du phénomène ne peut que compromettre la sécurité sociale et politique. C'est pourquoi nous demandons instamment la recherche urgente de solutions nouvelles permettant de mettre fin au conflit dans ce pays.

En Afghanistan aussi, on n'a que trop tardé à adopter une nouvelle voie d'approche. Le pays a plus besoin d'un dialogue politique que d'une intervention militaire. Nous souhaitons également que les dirigeants de la région nouent des contacts utiles et, bien sûr, renouvellent leur volonté d'entretenir des rapports de bon voisinage.

La question en souffrance de l'autodétermination du peuple palestinien continue de poser le plus grand

problème politique et moral de notre temps. Il y a quelques années de cela, nous avons tous mis nos espoirs dans la Feuille de route pour la paix au Moyen-Orient et comptons sur le Quatuor pour nous conduire à la solution tant attendue prévoyant deux États.

Ma délégation accueille très favorablement la nouvelle initiative lancée par les États-Unis d'Amérique et attend avec impatience la tenue d'une conférence qui réglerait définitivement cet imbroglio pernicieux. Nous prions instamment toutes les parties concernées de s'asseoir à la table de bonne foi et avec la ferme détermination de concourir utilement à la recherche d'une solution durable aux problèmes qui font obstacle à la paix et à la sécurité au Moyen-Orient et, par voie de conséquence, au monde entier.

Je voudrais souligner quelques points ayant trait à la justice internationale. L'embargo illégal, révoltant et prolongé qui a été décrété contre la République amie de Cuba est injustifié. Il ne présente aucun intérêt politique et commercial et ceux qui l'appliquent devraient nous rejoindre, au sein de la communauté internationale, pour le rejeter et admettre qu'il découle d'une erreur de jugement et n'aurait jamais dû être institué. Nous espérons voir abolies toutes les lois, toutes les mesures et toutes les politiques dans ce sens.

La délégation gambienne espère sincèrement que la communauté internationale examinera de plus près les dangers posés par l'intensification injustifiée de la militarisation du détroit de Taiwan. La stabilité régionale et, à terme, internationale est hypothéquée par l'accumulation de milliers d'ogives pointées sur Taiwan. Le problème du détroit de Taiwan est très grave et exige des mesures urgentes de la part de la communauté internationale. L'ONU ne devrait pas attendre qu'il soit trop tard pour se pencher sur le cas du détroit et sa militarisation accrue.

Nous, les États Membres de l'ONU, nous sommes dérobés à nos responsabilités à l'égard de Taiwan en refusant son admission inconditionnelle à l'Organisation. Les aspirations légitimes du peuple de cette puissance dynamique, avancée d'un point de vue technologique et économique, doivent être satisfaites par les États Membres de l'ONU.

Je voudrais saisir cette occasion pour dire à cette Assemblée que ma délégation n'agit contre les intérêts d'aucun État Membre. Au contraire, nous parlons dans l'intérêt de la paix dans le détroit de Taiwan, de la paix au sein de la région de l'Asie et du Pacifique, et de la paix dans le monde entier. C'est dans cet esprit que ma

délégation continuera d'appeler l'Assemblée générale à répondre à la menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales.

M. Beck (Palaos), Vice-Président, assume la présidence.

Je voudrais terminer en exprimant la déception de la Gambie devant l'impasse dans laquelle se trouve la réforme de l'ONU. Comme l'ancien Secrétaire général Kofi Annan l'a dit lorsque les premières propositions avaient été faites, il y deux ans, aucune réforme de l'ONU ne saurait être complète sans une réforme du Conseil de sécurité. Pour nous en Afrique, il est tout à fait inacceptable qu'aucun pays d'Afrique ne soit membre permanent de l'organe qui décide de la vie et de la mort de millions d'Africains. C'est pourquoi la Gambie continue d'approuver vigoureusement le consensus d'Ezulwini, qui représente la position commune de l'Afrique sur la réforme du Conseil de sécurité.

Alors que nous avons tous à cœur de pratiquer une bonne gouvernance à l'échelon national, nous ne pouvons certes pas faire fi de la bonne gouvernance à l'échelon international. Les réformes proposées de l'ONU, en particulier celles qui concernent le Conseil de sécurité, doivent être examinées dans ce contexte.

Je vous souhaite à tous une session très fructueuse.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Vice-Présidente de la République de Gambie de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Elias Camsek Chin,
Vice-Président de la République des Palaos**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République des Palaos.

M. Elias Camsek Chin, Vice-Président de la République des Palaos, est escorté dans la salle de l'Assemblée.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Elias Camsek Chin, Vice-Président de

la République des Palaos, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Chin (Palaos) (*parle en anglais*) : Au nom du Président de la République des Palaos, Tommy E. Remengesau, Jr., et du peuple des Palaos, je voudrais commencer par féliciter le Président de l'Assemblée générale pour son élection et l'assurer de notre coopération dans l'année à venir. Nous tenons à remercier le Groupe des États d'Asie et l'Assemblée générale pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en élisant un représentant des Palaos comme Vice-Président. Les Palaos sont le plus petit pays de l'histoire des Nations Unies à avoir cet honneur et nous le prenons très au sérieux.

Les Palaos félicitent le Secrétaire général pour le rôle de chef de file qu'il a joué dans l'arrêt du génocide au Darfour. Nous avons été touchés par les appels à l'action immédiate que le Président Bush et d'autres ont lancés ici à l'ONU. À cet égard, je voudrais annoncer que les Palaos vont envoyer des soldats de la paix au Darfour et que nous jouerons le rôle qui nous revient dans cette crise internationale.

En dépit de problèmes de capacités, ce ne sera pas la première fois que les Palaos déploieront des soldats de la paix. Si nous sommes fiers d'être un membre responsable de l'ONU, nous remarquons qu'il n'y a toujours pas de présence permanente de l'ONU aux Palaos. En juin dernier, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'UNICEF ont annoncé que huit nouveaux bureaux conjoints s'ouvriraient dans les pays insulaires du Pacifique, notamment aux Palaos. Nous avons salué cette entreprise historique, mais nous sommes préoccupés de voir que ces bureaux ne sont toujours pas ouverts. Les mécanismes existants semblent avoir entravé les progrès sur le terrain. Mais nous sommes convaincus que les objectifs et les intentions initiales de ce projet peuvent être conservés s'il y a une volonté de répondre aux besoins de petits États insulaires tels que les Palaos. Nous souhaiterions que nos partenaires interviennent et nous viennent en aide, et que le Secrétariat renouvelle son engagement à l'égard de nos objectifs initiaux communs.

Nous prenons note de l'appel qu'a lancé le Président pour que l'ONU en tant qu'organisation et nous, en tant qu'États Membres, soyons dûment préparés à affronter le terrorisme. Les Palaos ont œuvré pour améliorer leurs capacités antiterroristes. Nous nous sommes par ailleurs entretenus avec la Direction

du Comité contre le terrorisme pour faire avancer notre demande d'assistance, en particulier dans les domaines de la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme. Malheureusement, les efforts de la Direction n'ont pas été suffisants. Nous avons l'espoir qu'au cours de cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, l'ONU sera en mesure d'aider les petits pays à faire face à cette menace et à remplir leurs obligations à l'égard du Conseil de sécurité.

Le Pacifique contient l'une des plus grandes et des plus importantes biodiversités du monde. Nos écosystèmes océaniques sont la colonne vertébrale de l'existence même des Palaos, et nous sommes décidés à les préserver. L'an dernier, nos nations se sont groupées pour protéger les écosystèmes marins vulnérables de la pêche au chalut en eau profonde, pratique de pêche destructrice, responsable de 95 % des dégâts causés aux monts sous-marins dans le monde. En conséquence, l'organisation régionale de gestion de la pêche du Pacifique Sud a adopté des mesures provisoires qui ont permis de progresser dans l'élimination de cette pratique non viable. Nous encourageons toutes les autres organisations régionales de gestion de la pêche et les États du pavillon à suivre cet exemple, et nous leur rappelons les dates butoirs pour engager une action.

Les Palaos ont toujours fait entendre leur voix dans leur croisade contre la pêche au chalut, et ce, en raison de ses effets nuisibles sur les écosystèmes des océans. Le Pacifique Nord contient certaines des meilleures pêcheries du monde. Leur diversité est la raison essentielle de l'initiative Défi de la Micronésie, lancée par le Président Remengesau, dans le cadre de laquelle les pays et les territoires de Micronésie se sont engagés ensemble à conserver 30 % des ressources marines côtières et 20 % des ressources terrestres d'ici à 2020. Ce projet est le premier du genre dans le monde. Il couvre 6,7 millions de milles carrés d'océan et il devrait aider à protéger 10 % des récifs coralliens à travers le monde, dont plus de 60 espèces menacées.

Si l'élimination de la pêche au chalut de fond et l'établissement de zones protégées sont certes très importants, ces actions ne porteront pas leurs fruits si des progrès ne sont pas faits rapidement sur les changements climatiques à l'échelon international. Nous ne maîtrisons plus complètement notre propre destin. Lorsque les températures augmentent, nos coraux blanchissent, le niveau des mers augmente et l'océan devient plus acide, ce qui menace de détruire

notre biodiversité marine, met en danger nos moyens de subsistance et risque finalement de détruire notre identité.

Étant donné que les petits États insulaires en développement sont extrêmement vulnérables à l'impact des changements climatiques, nous insistons sur la nécessité absolue de parvenir à un accord sur une série d'objectifs de réduction quantifiée des émissions pour la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto. Ces objectifs de réduction des émissions doivent être ambitieux, ils doivent traduire l'urgence des circonstances auxquelles nous sommes collectivement confrontés, et ils doivent correspondre à un cadre d'atténuation qui protège les Parties à la Convention les plus vulnérables, tant sur le court que sur le long terme. Il est impératif, pour être efficace, que le régime de l'après-2012 traite de la question de l'atténuation des effets du changement climatique sur les petits États insulaires en développement, qui sera le critère clef de son adéquation et de son efficacité.

Nous prenons également note du débat actuellement en cours sur la réforme de l'Assemblée générale et nous joignons notre voix à celles de ceux qui ont indiqué la nécessité d'obtenir des résultats concrets sur la réforme du Conseil de sécurité. Sans réforme du Conseil, il n'y aura pas de réforme véritable de l'ONU. Il est indispensable que les discussions aboutissent rapidement. Le Japon a apporté la preuve de sa préoccupation et de son engagement à l'égard du Pacifique et de la communauté internationale. Il doit être un membre permanent du Conseil de sécurité. Il en va de même de l'Inde, qui est la plus grande démocratie des pays en développement et dont les contributions à la paix mondiale lui valent le droit d'occuper un siège permanent au Conseil de sécurité. Nous continuons d'appuyer le projet de résolution du Groupe des quatre et nous espérons que l'Assemblée examinera ce projet cette année.

Nous exprimons aussi notre déception devant le fait que Taiwan continue d'être exclu de cette Assemblée. Le monde tirerait partie de l'admission de Taiwan à l'Organisation des Nations Unies et à d'autres institutions internationales. Nous sommes déçus que le Secrétaire général n'ait pas suivi la Charte et le Règlement du Conseil de sécurité en refusant de transmettre et de distribuer la demande d'admission envoyée par Taiwan au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. En fin de compte, les démocraties légitimes doivent être reconnues et

soutenues aux quatre coins de notre planète, quelle que soit la taille du pays en question.

Au nom des Palaos, petit pays insulaire pacifique au milieu du vaste océan Pacifique, je voudrais tous vous remercier dans la langue de mon pays : Kom Kmal Mesulang.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République des Palaos de la déclaration qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Elias Camsek Chin, Vice-Président de la République des Palaos, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Zarifou Ayeva, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine du Togo.

M. Ayeva (Togo) : Chaque session de l'Assemblée générale nous offre l'occasion de nous retrouver pour faire le bilan de nos actions et définir les perspectives nécessaires pour insuffler une nouvelle vitalité à notre Organisation. À l'analyse des événements qui se sont produits dans le monde depuis un an, il y a lieu de relever qu'en dépit des efforts que déploie la communauté internationale, la situation est loin d'être satisfaisante.

En effet, la paix et la sécurité internationales sont encore fortement menacées en raison de la persistance des conflits, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et en Iraq, tandis que les risques d'agressions terroristes sont loin de s'estomper.

Au plan économique, la situation, fortement marquée par l'extrême pauvreté et les maladies endémiques, continue de préoccuper gravement la majorité des pays de la planète, considérés comme les plus pauvres. De même, les calamités naturelles, causées par les changements climatiques, ne cessent d'interpeller tous les jours la conscience humaine, au point de se demander si la communauté internationale pourra trouver les solutions appropriées pour y faire face de façon durable.

Un tel état de notre monde devrait nous inciter à redoubler d'efforts en vue d'accorder un sens réel à la solidarité internationale. Il devrait surtout pousser la communauté internationale et les États Membres, collectivement et individuellement, à rechercher de façon opiniâtre les voies et moyens pour, non seulement assurer la prospérité de leurs populations

nationales mais également, réduire, tant soit peu, l'extrême pauvreté dans le monde.

Je voudrais, avant de poursuivre mon propos, joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé pour exprimer à M. Kerim mes très vives et chaleureuses félicitations pour son élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Il peut compter sur le soutien du Togo dans l'exercice de ses fonctions combien exaltantes tout au long de son mandat que je souhaite fructueux. Je voudrais exprimer, une fois encore, toutes mes félicitations à M. Ban Ki-moon pour sa brillante élection au poste de Secrétaire général de notre Organisation. Je demeure convaincu que sa longue et riche expérience diplomatique permettra à l'ONU de consolider ses actions en vue de l'avènement d'un monde plus juste et plus démocratique, dans lequel chaque pays pourra librement exister.

Pour ce qui est du Togo, après plusieurs années d'expérience d'un processus de démocratisation, hélas marqué par des soubresauts, le pays est aujourd'hui en passe de sortir des incompréhensions et intolérances de ses fils. Pour consolider les acquis, nous nous sommes employés à trouver des solutions adéquates aux préoccupations du peuple, en mettant en œuvre une politique de reconstruction nationale qui valorise les Togolais sans exclusive. De même, conscients de ce que la paix et le développement économique que nous voulons pour notre pays, ne peuvent se réaliser sans la participation effective des populations à la gestion des affaires publiques, nous n'avons ménagé aucun effort pour rassembler toutes les forces politiques togolaises autour d'un dialogue national afin d'apaiser les rancœurs, de faire renaître la confiance et de consacrer l'essentiel de nos efforts à la construction nationale. Cette ambition n'est possible que si nous nous engageons à renforcer chaque jour la démocratie togolaise, qui repose sur le multipartisme intégral et l'état de droit démocratique.

Très prochainement, et plus précisément le 14 octobre 2007, la démocratie togolaise devra se consolider avec l'élection des députés à l'Assemblée nationale, une assemblée au sein de laquelle, nous osons l'espérer, la plupart des forces politiques du pays seront représentées. Ces prochaines élections législatives, dont l'aboutissement heureux ne sera possible que grâce, non seulement à la maturité politique du peuple togolais, mais également au soutien, tout au long du processus électoral, des pays amis et des institutions internationales, constituent un

événement marquant et un tournant décisif dans l'histoire du Togo.

Le Gouvernement togolais entend donc ne ménager aucun effort ni lésiner sur les moyens pour qu'elles se déroulent dans la stricte transparence et que la volonté du peuple, telle qu'exprimée dans les urnes, soit pleinement respectée. C'est pour atteindre ce but que les populations vont, pour la première fois, voter avec des cartes d'électeurs sécurisées, munies de photos, le tout sous-tendu par un fichier électoral fiable. Notre souhait le plus ardent est que ces élections donnent l'occasion au peuple togolais de se réconcilier avec lui-même et au pays de reprendre la place qui était la sienne dans le concert des nations.

C'est pourquoi, je voudrais d'ores et déjà saisir cette opportunité pour renouveler la reconnaissance de notre gouvernement à l'endroit de la communauté internationale, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), l'Union européenne (UE), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la France, l'Allemagne, la République populaire de Chine, les États-Unis d'Amérique et tous les autres États, pour l'appui constant qu'elle continue d'apporter au Togo au cours de ces périodes cruciales.

Nous ne saurions, naturellement, oublier les Nations Unies qui, par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), jouent un rôle éminemment important depuis le début de notre processus démocratique et plus particulièrement dans la préparation de ces élections. Le processus électoral togolais, qui arrivera à son terme le 14 octobre prochain, est en grande partie redevable au facilitateur choisi unanimement par les forces politiques, le Président Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso et actuel président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La construction de l'État de droit exige du citoyen des comportements dignes et loyaux qui reposent sur le respect des nobles idéaux qui fondent la République et fécondent le progrès des sociétés, elle requiert aussi des gouvernants des mesures hardies destinées à promouvoir la paix et la concorde nationales.

À cet égard, et pour tenir compte des engagements pris à travers l'accord politique global, le Gouvernement togolais est déterminé à mettre sur pied,

prochainement, les deux commissions prévues par cet accord, à savoir la commission chargée de faire la lumière sur les actes de violence à caractère politique commis par le passé et d'étudier les modalités d'indemnisation des victimes et la commission chargée de proposer des mesures susceptibles de favoriser le pardon et la réconciliation nationale.

Déjà, la Cour constitutionnelle, dont l'une des missions est de connaître du contentieux électoral, a été installée le 20 septembre 2007 après sa recomposition conformément au vœu de la classe politique tel qu'exprimé durant le dialogue national.

Ces mesures, tout comme les autres actions que le Gouvernement mène tous les jours, s'inscrivent dans notre volonté de proscrire la violence politique et de combattre l'impunité dans la sincérité, le pragmatisme et le discernement.

D'ores et déjà, un programme national de lutte contre l'impunité a été initié et les premières actions de sensibilisation inscrites dans ce cadre ont été menées avec succès à travers le pays pendant un mois et demi. Ce programme, qui a pour objectif de contribuer à l'émergence de conditions favorables à l'éclosion d'un esprit démocratique, est appuyé par le bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme créé au Togo et dont il nous plaît de saluer ici le rôle combien efficace dans le renforcement de l'action gouvernementale.

La problématique de la paix, de la sécurité, de l'édification de l'État de droit démocratique et du développement durable au Togo, ne peut être appréhendée sans prendre en compte les réalités économiques du pays. En effet, l'économie togolaise a beaucoup souffert de l'interruption des concours extérieurs des partenaires traditionnels du pays depuis 1993. Cette absence de concours extérieurs n'a pas manqué d'agir négativement sur les programmes sociaux et de développement, conçus par le gouvernement, d'éroder gravement la qualité des infrastructures publiques et de retarder la mise en œuvre des mesures portant sur la bonne gouvernance économique. Cette situation a contribué à freiner les efforts du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des Togolais dont plus de 60 % vivent encore en dessous du seuil de pauvreté. Comment notre conscience collective peut-elle ne pas être interpellée devant une telle situation?

Face à ce constat alarmant, nous estimons que le Togo devrait pouvoir bénéficier d'une assistance

spéciale à même de lui permettre de relever son niveau économique et de renforcer, par voie de conséquence, sa jeune démocratie. Je voudrais donc lancer un appel pressant à tous nos partenaires de développement, afin qu'ils se résolvent à appuyer nos efforts face aux défis majeurs que nous avons à relever. L'assistance que nous sollicitons et les efforts propres du Gouvernement togolais permettront à mon pays d'œuvrer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales demeure un préalable à tout processus de développement. Le Togo réaffirme par conséquent son attachement aux idéaux de paix, de sécurité et de stabilité aussi bien, à l'intérieur qu'à l'extérieur des États. Mon pays estime que les menaces à la paix et à la sécurité sur le continent africain exigent de l'ONU qu'elle s'implique plus qu'elle ne l'a fait à ce jour.

Il me plaît toutefois de saluer le rôle qu'a joué et continue de jouer l'Organisation en Afrique en ce qui concerne la restauration de la paix et de la sécurité dans certains pays notamment au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau et en République démocratique du Congo.

De même, nous sommes d'avis que le Tchad, le Burundi, la République centrafricaine devraient bénéficier d'actions fortes en faveur de la paix et de la sécurité afin de mettre un terme aux actes de violence et de consolider la paix, la démocratie et la stabilité politique dans ces pays.

Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, mon pays se réjouit, en dépit du retard accusé dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'ONU, de constater que le processus de paix a atteint une étape cruciale avec la signature de l'accord de paix de Ouagadougou, le 4 mars 2007, le lancement de la flamme de la paix le 30 juillet 2007, et l'annonce de l'élection présidentielle dans les tout prochains mois.

S'agissant du Soudan, le Togo se félicite de l'adoption, le 31 juillet 2007 par le Conseil de sécurité, de la résolution 1769 (2007) relative au déploiement au Darfour d'une force de paix hybride ONU-Union africaine. Nous espérons que la communauté internationale mettra tout en œuvre pour que les moyens financiers et logistiques nécessaires soient mis à la disposition de cette mission.

Mon pays exhorte par ailleurs les autres factions rebelles, qui n'ont pas pris part aux discussions

d'Arusha d'août 2007, à adhérer au processus de négociations en vue de parvenir à un accord de paix global.

Pour ce qui est de la Somalie, le Togo lance un appel à la communauté internationale afin qu'elle s'implique davantage, aux côtés de l'Union africaine, pour qu'une force de maintien de la paix y soit déployée.

En dehors de l'Afrique, nos regards demeurent constamment tournés vers l'Iraq et le Moyen-Orient, toujours en proie à la violence. S'agissant du Moyen Orient, le Togo soutient l'idée de l'organisation d'une conférence internationale sous l'égide du Quatuor en vue de relancer le processus de négociations directes et constructives. Dans cette perspective, Israéliens et Palestiniens devraient être encouragés à persévérer dans le dialogue en vue de parvenir à un règlement global et définitif, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Toutefois, le préalable à toutes négociations entre les deux parties réside dans la nécessité de voir toutes les composantes palestiniennes surmonter leurs divergences internes.

Dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armes de destruction massive, le Togo se félicite du début du dénouement de la question du nucléaire nord coréen avec l'accord historique conclu entre la République populaire démocratique de Corée et la communauté internationale. De même, s'agissant de la question du programme nucléaire de la République islamique d'Iran, mon pays exhorte les parties intéressées à poursuivre et à privilégier les pourparlers, en vue de parvenir à une solution négociée qui tienne compte des intérêts des parties en présence.

Pour ce qui est des armes légères, le Togo formule le vœu que la présente session de l'Assemblée générale prenne des engagements forts en vue de renforcer la dynamique de la réalisation du projet visant à la négociation d'un Traité sur le commerce des armes légères, à l'instar de ce qu'a fait la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en la matière.

Concernant le terrorisme, qui fait également obstacle au développement durable, mon pays estime, qu'après l'élan qui a conduit à l'adoption de la stratégie mondiale de lutte contre ce fléau, il devient impérieux d'universaliser et d'améliorer le cadre

juridique international visant à lutter contre le terrorisme.

À cet égard, l'aboutissement rapide des négociations relatives au projet de convention globale de lutte contre le terrorisme international pourra être salubre et servir les intérêts de tous les pays et de tous les peuples.

Il est préoccupant de constater que le nouvel ordre économique mondial actuel continue d'engendrer une société où règnent le profit exclusif et les inégalités de tous genres. La solidarité que nous avons tant prônée dans le contexte des Nations Unies tarde toujours à se réaliser. Le moins que l'on puisse dire est que cette situation pénalise les économies des pays en développement qui, du fait de la mondialisation, sont souvent obligés d'ouvrir leurs marchés contre leurs intérêts.

C'est pourquoi nous pensons que le développement devrait s'inscrire, d'une manière générale, dans la durée à l'échelle mondiale. Dans cette optique, tous les pays devraient honorer leurs engagements quant à l'établissement d'un partenariat mondial destiné à promouvoir un développement équitable et durable pour tous.

Aussi le Togo lance-t-il de nouveau un appel à la communauté internationale, en particulier aux pays développés, afin qu'ils accroissent l'aide au développement et assurent la promotion du commerce international et des investissements étrangers directs, notamment en direction des pays pauvres. Il s'avère aussi impérieux de se pencher sérieusement sur la question lancinante de la dette, de relancer les négociations de Doha afin que la libéralisation des échanges serve au développement de toutes les nations, en particulier les plus pauvres.

À cet égard, nous saluons les engagements pris par le Sommet du Groupe des Huit en juin 2007 en Allemagne, qui consistent à apporter un appui à la facilitation de l'accroissement économique et de l'investissement, y compris la microfinance, à l'établissement ou au renforcement des institutions du développement du secteur privé, à la réforme structurelle pour l'amélioration de l'environnement économique et au support des efforts menés dans le domaine de la santé, notamment la prévention et le traitement du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose.

Le débat de haut niveau que l'Assemblée générale a tenu le 24 septembre dernier a, une fois de plus, illustré le fait que l'un des défis majeurs auxquels la communauté internationale devrait s'attaquer sans tarder demeure les changements climatiques, qui sont à l'origine de nombreuses catastrophes naturelles.

Le Togo qui, tout comme beaucoup d'autres pays sur le continent, vient de connaître de graves et meurtrières inondations, croit fermement qu'il est urgent que des actions concrètes soient menées pour qu'une lutte résolue et concertée soit engagée contre la dégradation de l'environnement. La survie de la planète Terre nous semble être à ce prix.

Le rôle irremplaçable et sans égal que joue l'ONU dans les relations internationales devrait nous inciter à procéder à la réforme de cette institution en fonction des réalités du moment. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que la réforme de l'Organisation devrait refléter les principes de l'égalité souveraine des États et de la répartition géographique équitable et contribuer au renforcement de la coopération sur un pied d'égalité entre les États. Elle doit également reposer sur le principe d'un consensus international large, surtout lorsqu'il s'agit des questions engageant la responsabilité de toutes les composantes de notre Organisation.

C'est pourquoi la réforme du Conseil de sécurité doit garantir à toutes les régions du monde d'être représentées au sein de cet organe et permettre ainsi aux pays en développement, qui jouent un rôle important dans l'accomplissement des tâches dont s'acquitte l'Organisation, d'apporter leur contribution, si modeste soit-elle, à la promotion de la paix dans le monde.

Nous espérons que la présente session de l'Assemblée générale sera porteuse d'espoir pour la communauté internationale, et en particulier les peuples africains, qui attendent de voir leurs conditions de vie et d'existence s'améliorer par des actions décisives et concrètes.

Pour parvenir aux objectifs que nous nous sommes fixés, notamment à l'occasion du Sommet du Millénaire, il est nécessaire que nous honorions tous nos engagements dans les délais prescrits et que nous en prenions d'autres, afin de parvenir à l'avènement d'un monde libéré de la peur, de la faim, de l'extrême pauvreté et des maladies; un monde où nous pourrions vivre dans un environnement sûr.

Le Togo, dans sa volonté affirmée de bâtir un État de droit et d'améliorer les conditions de vie de sa population, ne ménagera aucun effort pour s'acquitter de ses obligations. Il espère pouvoir compter sur le concours de la communauté internationale pour y parvenir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. David Miliband, Ministre d'État britannique aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth.

M. Miliband (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole pour la première fois devant l'Assemblée générale.

L'ONU a le devoir de diriger les efforts que le monde déploie pour faire face aux menaces et aux possibilités partagées qui caractérisent notre époque, et elle doit le faire en paroles et en actes. C'est pourquoi j'utilise cette tribune pour exprimer mon admiration et mon appui aux missions de l'ONU dans le monde entier, du Liban au Libéria, du Congo et d'Haïti au Timor-Leste, qui, même pendant que nous nous réunissons cette semaine à New York, sauvent des vies et suscitent l'espoir.

Depuis 1946, lorsque la première séance de l'Assemblée générale a lieu à Londres, le Royaume-Uni s'est montré déterminé à assumer ses responsabilités internationales par l'intermédiaire de l'ONU. Le nouveau Gouvernement du Royaume-Uni, sous la conduite de Gordon Brown, est fier de perpétuer cette tradition, et je réaffirme aujourd'hui notre détermination.

À la présente session, nous concentrons notre attention sur des questions urgentes et d'intérêt immédiat. Au Moyen-Orient, nous devons agir d'urgence pour trouver une solution prévoyant deux États qui, en même temps, assure la sécurité des Israéliens et garantit les droits des Palestiniens.

En Iraq, les récents progrès en matière de sécurité ne pourront se poursuivre que si nous accordons un appui constant au renforcement des forces de sécurité iraqiennes, si nous parvenons à la réconciliation nationale et si la région tout entière accorde son appui politique.

Notre communauté internationale dépend de responsabilités et de droits. Si l'Iran veut être un pays chef de file et respecté, il doit cesser d'accorder son appui à des groupes terroristes en Iraq et en Afghanistan et cesser de bafouer les trois résolutions

du Conseil de sécurité relatives à son programme nucléaire.

Au Zimbabwe, l'ONU doit intervenir pour aider les dirigeants africains à inverser le cercle vicieux de la dévastation économique et sociale qui accable aujourd'hui le pays.

Nous avons tous vu les scènes extraordinaires qui se sont déroulées en Birmanie. J'appelle le régime à autoriser les manifestations pacifiques, à encourager le dialogue national et à promouvoir une véritable réconciliation. Envoyons aujourd'hui un message aux moines dans les rues de Birmanie : nous appuyons votre demande de démocratie en Birmanie. Et entendons le message des moines dans les rues de Birmanie : le désir de liberté de l'être humain ne connaît ni race, ni religion, ni région. Nous nous félicitons que le Gouvernement birman ait autorisé l'Ambassadeur Gambari à se rendre dans le pays, mais il est à présent essentiel qu'il utilise sa présence pour amorcer le processus de réconciliation.

Mais tout en essayant de remédier aux traumatismes de nos concitoyens de par le monde, l'ONU doit être le lieu où nous examinons les menaces à plus long terme. Aujourd'hui, je consacre mon allocution à l'une des grandes menaces à la stabilité et à la prospérité dans le monde : la menace de l'inégalité mondiale. Je le fais, parce que les inégalités ne sont pas simplement choquantes d'un point de vue moral, elles sont également dangereuses. L'inégalité alimente l'extrémisme. Elle mine les efforts déployés pour favoriser une économie mondiale ouverte. Elle sape la confiance, le respect et la réciprocité entre pays.

La Charte des Nations Unies parle de l'égalité souveraine des États, et elle parle également de l'égalité des droits et de la dignité des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites. Le principe de l'égalité n'est nulle part ailleurs plus manifeste qu'à l'Assemblée générale, où tous les États disposent d'une voix égale. Mais dans le monde, à l'extérieur de cette salle, les inégalités économiques, sociales et politiques persistent et s'aggravent dans les États et entre les États. Comment être unis face aux menaces et aux possibilités communes alors que nous sommes si divisés par les disparités économiques et politiques? Il est donc absolument indispensable que les gouvernements et les institutions internationales réduisent les inégalités et défendent notre humanité commune.

Jusqu'à présent, nous nous sommes concentrés sur le fossé entre pays développés et pays en

développement. Or de nombreux pays en développement enregistrent un taux de croissance plus élevé que les pays développés. On ne peut que s'en réjouir. Mais il reste environ un milliard de personnes dans le monde – un sixième de la population mondiale – vivant dans 58 pays, qui sont laissées en marge du progrès humain. Ce milliard de personnes défavorisées entre toutes ont une espérance de vie moyenne de 50 ans. Quatorze pour cent des enfants inclus dans ce chiffre meurent avant l'âge de cinq ans et plus du tiers souffrent de malnutrition. Les pays où vit ce milliard de d'indigents ont vu leur revenu national baisser tous les ans au cours des années 80 et 90.

Même quand les inégalités se combent entre les pays, elles se creusent au sein des pays. D'après le Programme des Nations Unies pour le développement, dans 73 pays – qui abritent 80 % de la population mondiale –, les inégalités économiques ont augmenté ces dernières années.

Chaque pays représenté ici a des responsabilités envers ses citoyens. La lutte contre la pauvreté nécessite des marchés ouverts. Elle passe par l'autonomisation des citoyens à l'aide d'institutions démocratiques et transparentes, exemptes de corruption. Elle passe par un système d'éducation solide et efficace et des services de santé accessibles à tous.

Mais l'action nationale ne suffit pas, car les causes des inégalités ne connaissent pas de frontières. Nous avons besoin d'une coopération bilatérale et multilatérale entre les pays, conduite par les Nations Unies.

Premièrement, les trois quarts des pays où vit le milliard de citoyens les plus défavorisés connaissent ou ont récemment connu la guerre civile. Les conflits engendrent l'extrême pauvreté. Regardons le Darfour : plus de 200 000 morts, 2 millions de personnes déplacées et 4 millions de personnes dépendant de l'aide alimentaire. En tant que communauté internationale, nous avons décidé d'une ligne de conduite dans la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité. Nous devons maintenant nous mettre à la tâche : un accord sur la composition de la force, son déploiement rapide, une protection efficace des civils sur le terrain et un processus politique dans lequel il est donné suite aux griefs légitimes des habitants du Darfour par la négociation. En Afghanistan, l'un des cinq pays les plus pauvres du monde, nous devons adjoindre la reconstruction économique, sociale et

politique à l'action militaire menée en vue de créer un espace sûr.

Au-delà de ces crises, nous devons aussi accroître notre capacité de prévenir les conflits. C'est notre conception de la responsabilité de protéger. L'un des points essentiels est la lutte contre la prolifération d'armes faciles à acquérir avec lesquelles on a vite fait de former des milices et de causer des violences et des troubles. L'année dernière, l'Assemblée a voté à une écrasante majorité la poursuite des travaux de l'ONU visant l'élaboration d'un traité sur le commerce des armes (voir la résolution 61/89). Le Gouvernement du Royaume-Uni continuera d'insister pour que cet objectif soit atteint le plus vite possible.

Deuxièmement, l'absence de conflit est le point de départ du progrès, mais la lutte contre la maladie et l'analphabétisme constitue la deuxième étape. Malgré les progrès accomplis dans certains pays, l'ensemble du monde est en retard dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). C'est pourquoi, en juillet dernier, ici à l'Organisation des Nations Unies, le Premier Ministre britannique a appelé à agir : pour honorer nos propres engagements et aller plus loin, pour former un partenariat réellement mondial – avec le secteur privé, les syndicats, les groupes confessionnels, la société civile et les villes – qui soit en mesure d'atteindre les cibles des OMD à l'horizon 2015. Pour cela, les pays développés doivent tenir l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 0,7 % de leur produit national brut au développement. Le Royaume-Uni honorera cet engagement d'ici à 2013. Mais il s'agit d'une responsabilité commune. La mauvaise gouvernance et la corruption sont les ennemis du développement.

Troisièmement, les progrès réalisés dans le domaine de l'aide doivent aller de pair avec des réformes dans le commerce mondial qui ouvrent les économies dans des conditions justes. Les producteurs des pays occidentaux continuent de bénéficier de subventions et de droits de douane, particulièrement dans le secteur de l'agriculture. Des droits de douane élevés sur les produits transformés empêchent les pays pauvres de diversifier leur économie. Les consommateurs occidentaux en font les frais et les producteurs des pays pauvres sont privés d'une source de revenus. Cette situation n'est pas dans l'intérêt financier des pays riches et elle n'est pas juste. Le Gouvernement du Royaume-Uni estime qu'il est possible et nécessaire de clore le cycle de Doha cette année et nous nous y emploierons.

Enfin, nous devons nous attaquer à la plus grande menace qui compromet à long terme notre aspiration à combattre les inégalités : le changement climatique. Tous les pays sont concernés par le changement climatique, mais ce sont les plus pauvres d'entre eux – et, dans ces pays, les populations les plus démunies – qui en subiront les conséquences les plus dévastatrices. Je félicite le Président de l'Assemblée générale d'avoir fait du changement climatique l'un des grands thèmes de ce débat général. Et je félicite le Secrétaire général de ses initiatives dans ce dossier. Mais débattre ne suffit pas.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est la seule entité qui soit en mesure de conclure un accord mondial sur le changement climatique. Il est donc urgent de s'entendre au cours des deux prochains mois sur les mesures à prendre à la réunion de Bali en décembre prochain pour progresser dans cette voie. En plus de cela, nous avons besoin d'une feuille de route pour préparer la quinzième conférence des parties à la Convention, qui se tiendra à Copenhague dans deux ans, et d'un accord sur des réformes qui succèdent à la première période d'engagement du Protocole de Kyoto.

Un tel accord doit reposer sur le principe de responsabilités communes mais différenciées, en vertu duquel tous les pays assument des responsabilités mais veillent à ce qu'elles soient réparties équitablement, les plus grands efforts étant fournis par les pays les plus riches. Le Royaume-Uni est prêt à assumer le rôle qui lui revient. Notre projet de loi sur le changement climatique sera adopté cette année à la prochaine session du Parlement, inscrivant ainsi dans la loi notre engagement de réduire, d'ici à 2050, les émissions de dioxyde de carbone d'au moins 60 % par rapport aux taux de 1990. Mais tous les pays riches doivent prendre des engagements juridiquement contraignants analogues.

La tâche est donc immense : résoudre les crises et prévenir les conflits, atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, entreprendre des réformes dans le secteur du commerce, lutter contre le changement climatique. Il faut y consacrer toutes nos ressources. Une intervention militaire ne résout pas tout, mais pour trouver une solution, il faut parfois recourir à la force armée. Les budgets de développement sont nécessaires, mais le monde en développement a besoin d'un plan de croissance, et pas seulement d'un plan d'aide. La diplomatie doit surmonter les différences entre les nations mais aussi s'ouvrir à la société civile et aux entreprises.

Le Royaume-Uni est fier non seulement de ses relations bilatérales avec les pays représentés à l'Assemblée, mais aussi de son attachement aux institutions multilatérales qui peuvent faire le bien dans le monde. Mais les institutions internationales doivent refléter le monde comme il est et non comme il était. Le Royaume-Uni se félicite donc des prochaines négociations intergouvernementales à la présente session en vue de parvenir à un accord sur la réforme du Conseil de sécurité. Nous sommes favorables au statut de membre permanent de l'Allemagne, au Japon, à l'Inde et au Brésil et à une représentation permanente de l'Afrique. Nous ne nous bornons pas à un seul modèle de réforme. Ce qui compte, c'est d'apporter des changements réels.

Dans un monde où plus d'un milliard de personnes sont connectées, où certaines sociétés font un chiffre d'affaires supérieur à celui des pays et où les effectifs des organisations non gouvernementales mondiales dépassent parfois le nombre d'habitants des pays, nos institutions internationales doivent engager des réformes intérieures, mais aussi s'ouvrir vers l'extérieur à des mouvements de plus grande ampleur pour le changement.

Lors de la dernière phase de la mondialisation au XIX^e siècle, l'avènement de nouvelles puissances et l'effondrement de l'ordre international ont déclenché des conflits dont tout le XX^e siècle a porté les cicatrices. Si nous ne parvenons pas à instaurer la confiance et la réciprocité entre les nations, et à consacrer ces principes dans des institutions internationales durables et solides qui concilient les différences et entretiennent des valeurs communes, la phase la plus récente de la mondialisation pourrait elle aussi être porteuse de faux espoirs.

La mondialisation n'est pas seulement une chose à laquelle il faut s'adapter; nous pouvons et nous devons la façonner pour atteindre nos propres objectifs. Elle doit être utilisée pour mieux répartir le pouvoir, la richesse et les nouvelles possibilités. Pour mon gouvernement, cette mission est guidée à la fois par le sens moral et l'intérêt national. Nous devons combattre l'insécurité et les inégalités qui existent au-delà de nos frontières si nous voulons jouir d'une plus grande sécurité et d'une plus grande prospérité à l'intérieur de nos frontières.

Nous vivons dans un monde plus prospère, plus pacifique et plus démocratique que jamais. Engageons-nous à vivre dans un monde plus égalitaire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance. Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

Je rappelle aux membres que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la deuxième, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Jeremić (Serbie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, en réponse à la déclaration faite par le Premier Ministre de l'Albanie, indiquer ce qui suit. En plaidant pour l'indépendance du Kosovo, une province de la République de Serbie, le Premier Ministre de l'Albanie invite ouvertement à violer l'intégrité territoriale et la souveraineté d'un Membre de l'ONU et un pays voisin avec lequel tout pays devrait entretenir de bonnes relations, dans son propre intérêt comme dans celui de sa population.

Cette position viole tous les principes fondamentaux de l'ONU, ainsi que toutes les décisions adoptées sur le Kosovo par l'ONU. En outre, elle est formulée à la veille du premier cycle de négociations directes entre Serbes et Albanais du Kosovo, qui débutent ici à New York demain, sur le statut futur de la province.

Le Premier Ministre de l'Albanie adopte cette position parce que la province du Kosovo est habitée aujourd'hui principalement par des Albanais de souche. Pour bien comprendre la gravité de cet acte, il suffit de s'imaginer que chaque pays demande l'indépendance d'une partie du pays voisin, qui se trouve être habitée principalement par des personnes appartenant au groupe ethnique du pays demandeur. Il existe beaucoup de situations similaires. Peut-on imaginer le chaos qui régnerait si chacun de ces pays suivait l'exemple du Premier Ministre de l'Albanie?

Je laisse les représentants des États Membres réfléchir à cette question.

M. Basha (Albanie) (*parle en anglais*) : La République d'Albanie croit aux relations de bon voisinage avec tous ses voisins, y compris la Serbie. Elle estime que la voie que doit emprunter la région est celle de l'intégration euroatlantique, et elle partage cette vision avec la plupart de ses voisins. Elle espère bien entendu qu'il en va de même de la République de Serbie.

La République d'Albanie n'a pas d'autre objectif que celui fixé dans le cadre d'un processus lancé ici à l'ONU par le Secrétaire général, par l'entremise de son Représentant spécial, le Président Ahtisaari, qui a fait une proposition juste, équilibrée et viable, qui bénéficie de l'appui de la grande majorité des membres de l'Assemblée et du Conseil de sécurité et qui constitue la seule véritable solution – non seulement pour la paix et la sécurité au Kosovo, mais également dans la région – non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir – non seulement pour l'avenir du peuple kosovar, mais aussi pour l'avenir du peuple serbe, du peuple albanais, du peuple macédonien, des peuples de la Croatie, du Monténégro et de toute la région. C'est un avenir qui s'affranchit de notre amer passé, enflammé par la haine ethnique et la discrimination raciale, pour avancer vers la coopération entre des nations, libres et indépendantes, qui jouissent pleinement de leurs droits et de leurs libertés et qui en font bénéficier les minorités intégrées à leurs sociétés.

C'est une vision que partagent les puissances européennes. Elle est partagée par les puissances émancipées du monde. C'est une vision que partage également l'Albanie.

L'Albanie espère que les négociations, qui se poursuivront demain à New York jusqu'à la fin de la période de 120 jours, déboucheront sur une solution. Elle espère en outre que le Conseil de sécurité pourra passer à l'étape suivante, la confirmation de cette initiative au profit de la paix et de la sécurité pour le Kosovo, la Serbie et toute la région.

Mais la République d'Albanie sait aussi que notre devoir principal est de faire que la paix et la sécurité règnent dans la région, et que l'approche équilibrée, juste et viable qui a été définie, à savoir la proposition du Président Ahtisaari formulée dans le cadre de la médiation internationale, constitue et doit constituer la base en cas d'échec.

Si nous souhaitons plein succès aux négociateurs pour demain et appuyons pleinement les efforts des deux parties en vue d'un accord, nous sommes d'avis qu'à la fin de la période, le droit inaliénable du peuple kosovar à l'autodétermination ne contribuera pas seulement à l'édification du dernier État souverain issu de la dissolution de l'ex-Yougoslavie, mais aussi à la construction de ponts – des ponts européens et transatlantiques – pour les peuples de Serbie et d'au-delà.

La séance est levée à 20 h 5.